

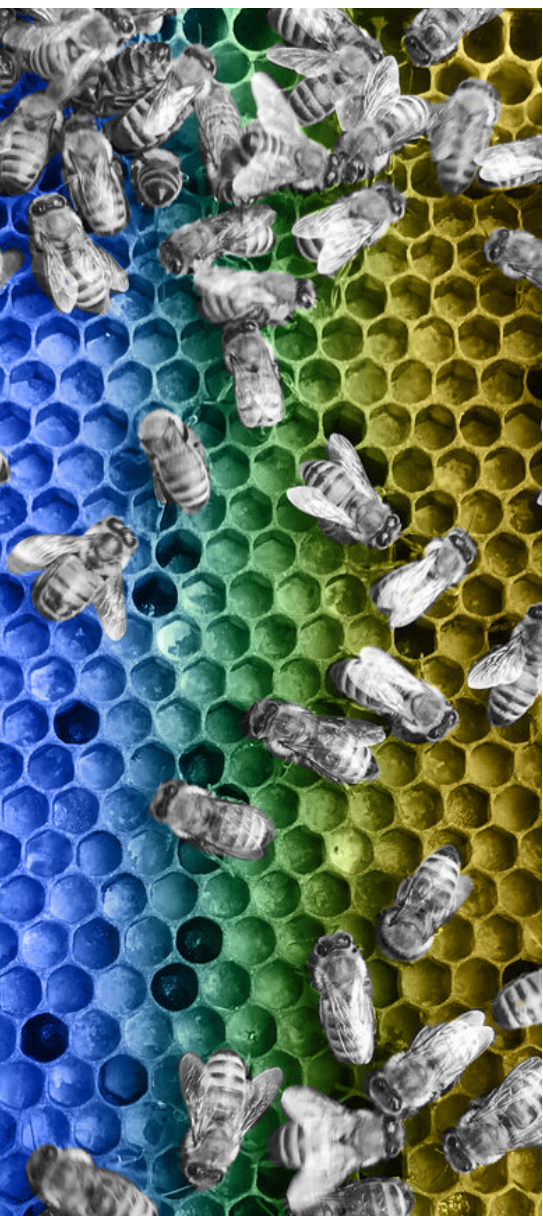
Rapport ESG Climat

| Assurance | Protection | Epargne |

Article 173 de la loi transition écologique et énergétique

Juin 2021





SOMMAIRE

- 05 Edito
- 06 Clés de lecture du rapport
- 08 Qui sommes-nous ?
- 10 Modèle d'affaires
- 12 L'intégration des enjeux RSE au cœur de notre stratégie
- 14 Éléments essentiels
- 17 I - Une stratégie d'assureur responsable et engagé face aux défis qui s'accélèrent
- 29 II - La gouvernance au service de la stratégie
- 35 III - Piloter l'intégration des enjeux ESG- Climat dans les processus d'investissement
- 63 IV - Renforcer l'impact de notre démarche d'investisseur
- 72 Annexes



Patrick Dixneuf

Directeur général Aviva France

Notre ambition : être acteur d'une économie plus durable pour les générations futures

La crise sanitaire qui dure depuis plus d'un an a un impact structurant sur nos modes de vie actuels et à venir et nous sommes nombreux à penser que le « monde d'après » ne sera pas identique à celui que nous avons connu jusqu'alors.

Malgré cet environnement économique et financier incertain, Aviva France a pourtant continué de développer ses engagements en faveur du développement durable.

Poussé par l'urgence climatique, Aviva Groupe s'est fixé un objectif climat qu'aucun assureur ne s'était donné jusqu'à présent : devenir neutre en carbone sur ses opérations, chaînes d'approvisionnement et portefeuilles d'investissement d'ici 2040, conformément à l'engagement pris en 2020 par la « Net-Zero Asset Owner Alliance ».

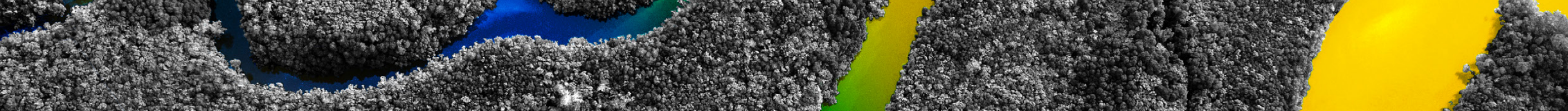
En dehors des engagements portés par le Groupe, Aviva France met également son expertise et son influence d'assureur et d'investisseur au service de la création d'une société d'acteurs qui prennent au quotidien des décisions responsables et durables. Nous sommes convaincus que nos engagements auront d'autant plus de résonance que nous parviendrons à convaincre nos clients de l'importance environnementale, économique et sociétale décisive que comportent leurs actions d'investissement.

Les épargnants détiennent en réalité le pouvoir de rendre leurs investissements plus vertueux. Nous devons les inciter à s'en saisir. Notre gamme de contrats Aviva Vie Solutions Durables, créée en 2019 et enrichie régulièrement depuis, est un outil qui leur donne cette capacité. Encore faut-il qu'ils puissent en mesurer les impacts attendus. Dorénavant, nos clients titulaires de contrats d'épargne retraite ou d'assurance vie auront cette opportunité. En effet, la notion d'investissement à impact est au cœur de nos actions en matière de finance responsable et durable. L'attention que nous portons aux données extra financières, dont on sait aujourd'hui qu'elles complètent une analyse financière plus classique, nous permettent d'orienter les priorités d'investissement vers l'emploi, les énergies renouvelables, l'économie circulaire, le recyclage, la santé, etc.

L'écosystème de l'entrepreneuriat fait également partie de nos priorités. Dès 2014, Aviva France a été pionnier en créant un fonds d'investissement dédié aux entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), avec Aviva Impact Investing France. Depuis, Aviva France a renforcé son action en lançant Alliance for Impact en 2020, un dispositif qui vise à accompagner la levée de fonds d'entreprises innovantes dans l'Economie Sociale et Solidaire et dans l'entrepreneuriat à impact.

Enfin, en tant qu'assureur engagé, nous sommes attentifs à ce que nos produits d'assurance dommages encouragent les comportements durables et guident nos clients vers une économie bas carbone. Nous avons pour cela commencé la labellisation de neuf produits d'assurance dommages en 2020, avec le concours de l'Institut de l'Economie Positive, qui a lancé le label Positive Assurance.

C'est ensemble que nous relèverons les défis de demain, qu'ils soient climatiques, environnementaux, sociaux ou économiques. Le Rapport ESG-Climat 2021 est l'occasion pour Aviva France de rendre compte des actions menées ces dernières années et d'indiquer la direction future que souhaite prendre la compagnie. Plus que jamais dans ce contexte de crise sanitaire, ensemble, nous pourrions contribuer à une économie plus durable. C'est de la somme de nos actions contemporaines que naîtra un avenir positif, dans l'intérêt des générations futures.



Clés de lecture du rapport

Aviva France soutient la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)

La structure du présent rapport reprend l'ensemble de ses recommandations. Voir l'annexe du tableau de correspondance des parties du rapport avec les recommandations de la TCFD pour avoir plus d'informations.

Les **parties introductives** permettent au lecteur de comprendre la déclinaison des activités d'Aviva France.

Les **éléments essentiels** fournissent les chiffres clés du rapport. Il est également présenté une vue d'ensemble sur les actifs gérés par Aviva France.

La **partie 1** fait une synthèse des travaux effectués par Aviva France pendant l'année 2020 pour répondre aux objectifs fixés fin 2019. Elle présente également la direction et les objectifs pris par la compagnie dans les années à venir.

La **partie 2** décrit l'articulation de la gouvernance d'Aviva France autour des sujets ESG-Climat ainsi que les actions de la compagnie pour mobiliser l'ensemble de ses collaborateurs en 2020.

La **partie 3** détaille l'intégration des problématiques ESG-Climat dans les processus d'investissement :

- Le pilotage opérationnel de l'engagement d'Aviva France dans la Net-Zero Asset Owner Alliance : outils de mesure de l'alignement et leviers d'action pour atteindre les objectifs,
- L'évolution des outils ESG en 2020 : exclusions, politiques de vote et d'engagement, processus de gestion par classes d'actifs,
- L'identification et la gestion des risques climat : risques physiques, de transition et de responsabilité.

La **partie 4** présente l'impact de nos activités d'investisseur et assureur :

- Le déploiement de solutions d'épargne et d'assurance responsable : investissements à impact, labels ISR et produits d'assurance responsable,
- Nos actions de communication et de plaidoyer pour la finance durable et le développement durable,
- Le développement de notre compréhension des enjeux de biodiversité.

Renforcer notre transparence avec un comité d'experts en finance durable

Conscients de la portée technique de ces sujets et leur évolution rapide, nous avons souhaité soumettre le présent rapport à la **consultation de trois experts indépendants** :

- Julie Evain, chercheuse à l'I4CE
- David Zerbib, chercheur à l'Université Paris-Dauphine, Sorbonne et ENSAE
- Simon Messenger, fondateur et CEO de 1Planet Advisory

Les trois experts ont interrogé l'équipe de pilotage du rapport, incluant des responsables d'Aviva France et Aviva Investors France tant sur l'ambition des engagements que sur la clarté du rapport et les choix méthodologiques pour l'analyse des risques ESG-Climat. Leur avis a été fourni à titre consultatif et ils n'ont en aucun cas participé à la validation du présent rapport, dont la responsabilité a échu à Aviva France.

Aviva France a également fait appel à **Marc de Joussineau, Agent Général d'Assurance** afin d'avoir la vision d'un expert client interne. Ses retours ont permis d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité du rapport au grand public.



Avec plus de 180 ans d'expérience, Aviva France, filiale de l'un des principaux assureurs vie et dommage en Europe, est un assureur généraliste au service de 3 millions de clients.

Particuliers et professionnels sont au coeur de toutes nos attentions. Nous assurons leur protection, celle de leur famille et de leurs biens personnels et professionnels, grâce à une offre de produits et services d'assurance innovante et digitale qui évolue avec leurs besoins.

La diversité de notre réseau de distribution
- agents généraux, courtiers, conseillers en gestion de patrimoine et des partenariats comme avec l'Afer, première association d'épargnants de France, **permet de répondre à l'ensemble des attentes des clients.**

A travers sa filiale Aviva Investors France, Aviva dispose aussi d'une expertise de premier plan en gestion d'actifs, notamment sur les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

12
pays

3 161
M£ Résultat
opérationnel

202
% de ratio
de solvabilité II

1 932
M£ Génération
de capital

RATING S&P AVIVA PLC : A

4 300
collaborateurs

5 058
M€ de chiffre
d'affaires nouvelles
Vie en PVNBP (valeur
actuelle de nouvelles
primes d'affaires)

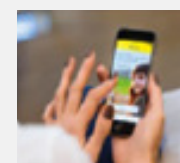
527,6
M€ de résultat
opérationnel IFRS
Vie, Dommages
et Santé

114,6
M€ d'actifs gérés

+36 000 nouveaux PERIN*
ouverts dont 80% en UC
(Unités de Comptes)

+4% CA (Chiffre d'Affaires)
Dommages à 1 452,5 M€

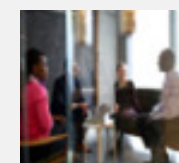
**Pôle
DIRECT**



Spécialiste de
l'assurance en Direct
Auto, Santé, MRH,
Obsèques



Pôle PROXIMITÉ

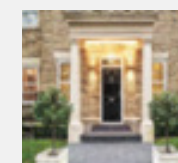


Proximité des
conseillers en
assurances sur toute
la France

1 000
Agents généraux

1 000
Courtiers actifs

**Pôle
PATRIMOINE**



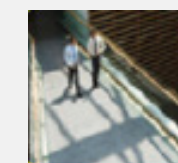
Des conseillers experts en Gestion de Patrimoine

UFF
891
conseillers

EA **EDUCARE**
ACTUELLE
Delibéré vobiscum

90
conseillers

Pôle PARTENAIRES



Un savoir-faire
historique au profit
de partenariats à
succès

afer 

756 620
adhérents

54,4 Md€
d'encours

*Plan d'Epargne Retraite Individuel

Notre modèle d'affaires

Nos ressources

Capital humain et intellectuel

Nous vous appuyons sur l'expertise et l'engagement de l'ensemble de nos collaborateurs.

4 300 collaborateurs

Capital financier

Nous vous appuyons sur nos capitaux propres issus de notre actionnariat et de la production de valeur annuelle que nous réalisons à travers nos activités.

1,9 milliard €
de fonds propres consolidés

Capital social et sociétal

• **Nos clients** particuliers et professionnels nous rémunèrent de la protection offerte par nos produits, et des services que nous leur apportons.

3 049 383 clients fin 2020
(2 968 691 fin 2019)

• **Nos partenaires** constituent une richesse clé d'expertise et de démultiplication de notre impact commercial, pour la croissance d'Aviva.

• **1 000** agents généraux Aviva et **1 000** courtiers adctifs

• **1 282** collaborateurs UFF dont **891** dédiés au conseil et près de **90** conseillers Epargne Actuelle

• **756 620** adhérents AFER (44 ans de partenariat)

Capital environnemental (consommation électrique)

• **Aviva France a émis 7,26 millions de Kwh en 2020** (12,81 en 2010)

Stratégie Aviva France

1 marque unique **forte et renforcée**

4 propositions adaptées aux besoins des **clients particuliers et professionnels**

• **Direct** - Spécialiste de l'assurance en direct (auto/santé/habitation/obsèques)

• **Proximité** - La présence de conseillers en assurance partout en France

• **Patrimoine** - Des conseillers experts en Gestion de Patrimoine

• **Partenariats** - Un savoir-faire historique au profit de partenariats à succès

Ambition de conquête :
+ 1 million de nouveaux clients d'ici 2022

Périmètre : l'ensemble des principales entités d'Aviva en France

• **Aviva Vie**

• **Aviva Epargne retraite**

• **Aviva Retraite Professionnelle**

• **Aviva Assurances**

• **UFF**

• **Epargne actuelle**

• **Aviva Investors France**

• **Aviva Investors Real Estate France**

3 principales activités

Assurance



Habitation



Auto



Emprunteur



Assurances
professionnelles

Protection



Protection
de la famille



Santé



Prévoyance

Epargne



Gestion
financière



Assurance
vie



Retraite

Notre création de valeurs

Capital humain et intellectuel

• **33 % de collaborateurs formés**

• **82 % des collaborateurs** estiment que leur manager les responsabilise en leur donnant l'autonomie nécessaire.

Capital financier

Dans un contexte défavorable, Aviva France s'est positionné durablement dans le Top 3 des acteurs du marché de la retraite des particuliers, avec plus de **36 000 nouveaux PERIN** ouverts - dont 80% en UC. En Dommages, nous enregistrons une nouvelle année de croissance de notre chiffre d'affaires et le niveau de COR est la résultante d'une dynamique commerciale positive et de la maîtrise de nos résultats techniques.

Capital social et sociétal

• Aviva a décidé de briser les barrières de la surdité en mettant à disposition des internautes l'application RogerVoice qui leur permet de contacter les services clients Aviva d'un simple coup de fil.

• Aviva propose des garanties d'assurance adaptées aux personnes handicapées afin d'optimiser l'accessibilité de son site aviva.fr

• Aviva a fait réaliser par Temesis un audit d'accessibilité en 2020 afin de rédiger un schéma et une stratégie d'accessibilité numérique en 2021

• Aviva évalue ses produits d'assurance dommages et ses agences d'assurance au regard des enjeux ESG, climat et inclusion

• Les offres d'assurance Aviva sont construites avec le souci de la compréhension de tous les publics, notamment les personnes âgées.

Aviva Solutions Durables

Aviva Solutions Durables, notre stratégie de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) est au cœur de nos chantiers de transformation et de développement, pour contribuer à construire une société plus respectueuse de l'environnement et plus inclusive.

La stratégie produits de notre gestionnaire d'actifs Aviva Investors France est définie par trois piliers durables qui reprennent les 17 ODD : l'amélioration des conditions de vie des individus, la préservation des ressources de la planète et l'atténuation des effets du changement climatique. L'équipe de recherche thématique travaille avec les équipes de gestion pour développer des stratégies d'investissement capables d'accompagner la transition vers un avenir durable axées sur ces trois piliers. À la lumière de la thématique d'investissement d'un fonds, l'équipe de gestion va sélectionner des entreprises dont les biens et les services ont un impact neutre ou positif sur les ODD avec l'aide des scores fournis par ISS OEKOM, un fournisseur de référence de données d'impact. Un filtre d'exclusion est aussi appliqué pour éliminer les secteurs incompatibles avec les ODD (tabac, énergies fossiles, entreprises ayant des problèmes réputationnels). Une fois les entreprises présélectionnées, l'équipe de gestion affine sa sélection sur la base des critères financiers mais aussi extra-financiers (ESG). Sélectionner des entreprises apportant des solutions pour atteindre les ODD, c'est aussi s'assurer que leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance sont satisfaisantes.



Une gouvernance Aviva Solutions Durables qui irrigue toute l'entreprise

Portée par la Direction Générale, la politique RSE Aviva Solutions Durables constitue un enjeu stratégique pour Aviva France. Elle se traduit par une volonté, au plus haut niveau de l'entreprise, de conjuguer performance, responsabilité, éthique et transparence.

6 membres du Comité Exécutif d'Aviva France valident la stratégie RSE et suivent son déploiement au travers d'un comité de gouvernance appelé « Cockpit » se réunissant tous les 2 mois.

Fin 2020, le sujet RSE étant devenu mature, il a été décidé d'inclure les projets Aviva Solutions Durables directement dans les instances de gouvernance comme le CMO (Comité Marketing Opérationnel).

La stratégie « Aviva Solutions Durables »



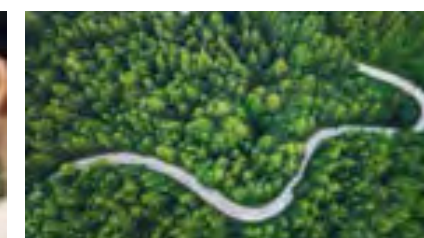
#AGIRPOURLECLIMAT

Créer l'assurance de demain plus verte et inclusive



#PROMOUVOIRL'INCLUSION

Structurer notre vision RSE et engager l'ensemble de nos parties prenantes



#DEVENIRCHAMPIONNE L'INVESTISSEMENT

Porter les engagements d'Aviva auprès des cercles d'influence économiques et politiques

Les actions que nous présentons dans la Déclaration de Performance Extra-financière (DPEF) reflètent donc la manière dont nous répondons à chaque enjeu RSE selon les spécificités de nos métiers, de nos clients et de nos collaborateurs. C'est une liste non exhaustive mais représentative de ce que nous mettons en place pour contribuer de façon responsable au développement durable de notre activité et de nos parties prenantes. Chaque enjeu/risque correspond à un des axes de notre stratégie Aviva Solutions Durables : agir pour le climat, être champion de l'investissement responsable, promouvoir l'inclusion et assurer les fondamentaux.

La Fabrique Aviva

La Fabrique Aviva, le plus grand concours français dédié à l'entrepreneuriat social et environnemental, accompagne depuis 2016 une centaine d'entrepreneurs dans le financement de leurs projets, en faveur de la santé, l'environnement, l'inclusion et l'emploi.

Les lauréats ont la possibilité de candidater au nouveau fonds Alliance for Impact et de suivre un programme d'incubation qui leur permettra, s'ils le souhaitent, de solliciter le financement des fonds Alliance for Impact ou Aviva Impact Investing France.

La Fabrique Aviva en chiffres, depuis 2016

4 815
projets

9,8
Millions de votes

1 593
retombées presse
dans la presse
nationale et régionale

655
finalistes dont
203 grands
gagnants



La Fabrique Aviva a remporté le **Grand Prix de la Responsabilité Sociétale de la marque 2019**

Aviva France souhaite être un acteur leader du développement des entreprises durables dans les territoires et offrir à chaque français(e) l'opportunité de s'engager à ses côtés.

C'est pourquoi Aviva France a lancé le concours La Fabrique Aviva ou offre une aide financière d'**1 million d'euros**, chaque année, aux idées entrepreneuriales à la fois utiles et innovantes.

Éléments essentiels

S'ENGAGER EN FAVEUR DU CLIMAT

Baisse d'intensité carbone du portefeuille d'investissements du Groupe Aviva

Réduction de 25%
à horizon 2025*

Réduction de 60%
à horizon 2030*

Neutralité carbone
à horizon 2040

*sur base fin 2019

RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT ACTIONNARIAL EN 2020

6 457

assemblées d'actionnaires

24%

de vote contre des motions jugées inadéquates au regard de nos positions ESG / Climat

3 428

actes d'engagement auprès de 2157 entreprises

25%

des actions d'engagement relatives au climat

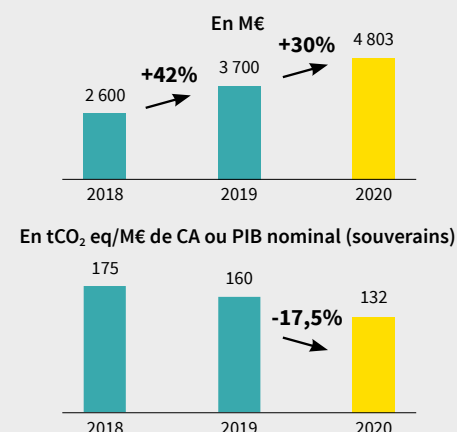
RÉPONDRE À NOS OBJECTIFS CLIMATIQUES

30%

de hausse d'investissements verts¹ dans le portefeuille Aviva France depuis 2019 pour atteindre €4,8mds à fin 2020

-17,5%

de baisse d'intensité carbone² sur le portefeuille mandat d'Aviva France depuis 2019



DÉVELOPPER DES OFFRES RESPONSABLES POUR NOS CLIENTS

3

Nouveaux fonds labellisés ISR par Aviva Investors France en 2020

9

produits responsables d'assurance dommage labellisés en 2020

PROPOSER DE NOUVELLES SOLUTIONS DURABLES, VIA LE FONDS ALLIANCE FOR IMPACT

250

Jusqu'à 250 projets d'entrepreneurs à impact pourront être accompagnés et financés en amorçage via Alliance for Impact

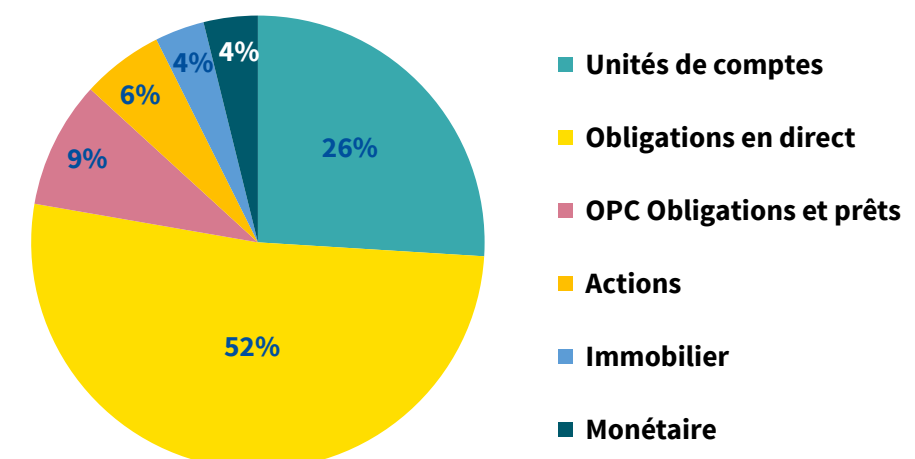
500 000 €

Jusqu'à 500 000 € investis par projet via l'Alliance for Impact

Vue d'ensemble de notre portefeuille

Avec plus de 180 ans d'expérience et 96,5 milliards d'euros d'actifs sous gestion, Aviva France, filiale de l'un des principaux assureurs vie et dommages en Europe, est un assureur généraliste au service de 3 millions de clients. Notre offre de produits et services d'assurance innovante et digitale s'appuie sur la diversité de notre réseau multi-accès : agents généraux, courtiers, conseillers en gestion de patrimoine, et des partenaires comme l'AFER, première association d'épargnants de France.

Aviva France dispose d'une expertise en gestion d'actifs au travers de ses filiales Aviva Investors France (AIF), dédiée à la gestion des actifs financiers, et Aviva Investors Real Estate France, dédiée à l'investissement immobilier.



Sur un total de **96,5 milliards d'euros d'encours sous gestion au 31/12/2020**, 26% (25 milliards d'euros) sont gérés en Unités de Compte, et 74% (71 milliards d'euros) sont gérés sous forme de mandats.

68 milliards d'euros, soit 95% des actifs délégués sous mandat de gestion par Aviva France sont confiés à sa filiale de gestion d'actifs Aviva Investors France. Cette part significative explique notre fort engagement commun avec Aviva Investors sur les sujets ESG-Climat.

¹ Voir glossaire pour avoir le périmètre de définition d'un investissement vert.

² Voir glossaire pour avoir le périmètre de définition de l'intensité carbone.



1. Une stratégie d'assureur responsable et engagé face aux défis qui s'accélèrent

1.1 Nos responsabilités dans un monde en quête de durabilité

1.1.1 Le développement durable à l'épreuve de la crise sanitaire

1.1.2 Nos responsabilités d'assureur

1.2 S'engager sur des objectifs en faveur de la transition

1.3 Rendre compte des travaux du Groupe AVIVA



1. Une stratégie d'assureur responsable et engagé face aux défis qui s'accélèrent

1.1 Nos responsabilités dans un monde en quête de durabilité

1.1.1 Le développement durable à l'épreuve de la crise sanitaire

La transition climatique, l'enjeu majeur du XXI^e siècle

Le Groupe d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) a indiqué dans son dernier rapport qu'il serait extrêmement complexe de limiter l'augmentation du réchauffement climatique global à 2°C.

Pour les financeurs importants de l'économie que sont, en particulier, les assureurs, l'intégration des nouveaux risques liés au réchauffement climatique et définis en 2017 par la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), est indispensable :

- Les risques physiques sont les pertes économiques subies suite aux événements chroniques et extrêmes amplifiés par le réchauffement climatique,
- Les risques de transition sont les coûts subis par les agents économiques liés à la mise en place d'un modèle économique bas-carbone (valeur des actifs échoués, contraintes légales et de marché, difficulté de financement...). A ces risques s'ajoutent ceux liés à la responsabilité juridique des entreprises.

Ces risques apparaissent comme un enjeu majeur pour les assureurs, d'autant plus qu'ils touchent à la fois leur actif et leur passif, et que certaines conséquences sont d'ores et déjà perceptibles.

Un rapport de la FFA³ estime à 92 milliards d'euros le montant des dégâts cumulés causés par des aléas naturels d'ici 2040. Face au réchauffement climatique, les assureurs doivent également supporter les risques liés à la réglementation qui s'accélère et qui pourrait à terme renforcer les exigences prudentielles.

Covid-19 et réchauffement climatique

Selon le Bulletin annuel de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la **concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère a continué à augmenter en 2020** malgré la pandémie de Covid-19, à un rythme cependant réduit.

La pandémie a mis en évidence la nécessité de s'appuyer sur des modèles de croissance durable et de collaboration internationale pour lutter contre les effets de risques systémiques tels que le changement climatique. La crise de la Covid-19 a aussi repoussé d'un an la COP26 (conférences des parties) et donc des annonces ambitieuses en matière de lutte contre le réchauffement climatique, notamment en termes d'objectifs étatiques liés à l'accord de Paris.

Les enjeux environnementaux sont plus larges que la lutte contre le changement climatique

Alors que le climat s'est progressivement imposé comme un enjeu structurel pour nos modèles économiques depuis la COP21, la crise de la biodiversité est en passe de devenir un sujet majeur pour les acteurs économiques et les décideurs politiques. Des scientifiques considèrent que l'expansion des activités humaines, au détriment de nombreux écosystèmes, pourrait être responsable de l'apparition de nouveaux virus tels que la Covid 19.

La plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) alerte depuis de nombreuses années sur la crise actuelle de la biodiversité. Son dernier rapport⁴ illustre l'intensification sans précédent dans l'histoire humaine du rythme d'extinction des espèces.

Cette érosion de la biodiversité a un impact majeur sur la qualité des services écosystémiques rendus par la nature à l'homme, dont l'impact sur la rentabilité économique est inévitable. Dans un rapport dédié⁵, WWF estime à 479 milliards de dollars par an d'ici 2050 le coût de l'inaction face à l'érosion galopante de la biodiversité.

Dans ce cadre, une volonté politique de s'emparer du sujet a émergé avec des rendez-vous de premier rang tels que le sommet du G7 Environnement à Metz en 2019. Le sommet de la COP15 prévu en 2021 a pour but de redéfinir un cadre d'engagements internationaux pour lutter contre l'érosion de la biodiversité. L'enjeu est de réussir à rassembler les pays engagés dans la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) qui n'ont atteint aucun des 20 objectifs fixés lors des Objectifs d'Aichi en 2011.

La transition juste, pour répondre aux objectifs du développement durable

La transition vers une économie bas-carbone aura un impact manifeste sur la création d'emplois et l'allocation des ressources. Dans ce cadre, l'Accord de Paris évoquait la nécessité cruciale d'une transition rapide et équitable, dénommée « transition juste » par la Confédération syndicale internationale. La transition juste est celle qui vise à minimiser les retombées sociales négatives de la mise en place d'une économie bas-carbone. Elle implique d'identifier et d'anticiper les répercussions sociales issues des changements perturbateurs de la transition climatique sur les chaînes de valeur au niveau mondial.

⁴ Rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques, publié en 2019
<https://ree.developpement-durable.gouv.fr/donnees-et-ressources/ressources/publications/article/rapport-2019-d-evaluation-globale-sur-la-biodiversite-et-les-services>

⁵ Rapport « Global Futures » publié en 2020
<https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/un-nouveau-rapport-du-wwf-revele-que-le-declin-de-la-nature-couterait-pres-de-500-milliards-de>

³ Impact du changement climatique sur l'assurance à horizon 2040
<https://www.ffa-assurance.fr/la-federation/publications/enjeux-climatiques/etude-changement-climatique-et-assurance-horizon-2040>



L'accent mis sur le lien entre la dimension sociale et les problématiques environnementales place la transition juste au coeur des efforts mondiaux pour répondre aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, fixés dans l'Agenda 2030.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Nos actions pendant la crise sanitaire

Dans le cadre de la pandémie de Covid 19 survenue en début d'année 2020, nous avons immédiatement assumé notre rôle de soutien à l'économie française et nos clients fragilisés. Nous avons ainsi pris, entre autres, les mesures suivantes :

- 149 millions d'euros ont été alloués par Aviva France dans le plan de mesures exceptionnelles de la FFA afin de soutenir ses clients fragilisés par l'épidémie,
- 10 millions d'euros pour le fonds de solidarité mis en place par l'état en faveur des entreprises en difficulté,
- Création du fonds Aviva Solidarité avec une dotation de 1 million d'euros, à destination des Médecins et Infirmiers qui agissent en première ligne dans la lutte contre la pandémie,

Pour voir l'intégralité de notre engagement pendant la pandémie, voir le lien ci-dessous :

<https://www.aviva.fr/conseils-en-assurance/mes-demarches/coronavirus-soutien-economie-epidemie-covid19.html>

1.1.2 Nos responsabilités d'assureur

Répondre aux exigences de nos clients

Nous sommes conscients de l'importance croissante des enjeux de durabilité pour nos clients de plus en plus sensibilisés à ces enjeux. Il est, ainsi, frappant de constater que, 5 ans après l'accord de Paris, **l'opinion française fait du développement durable un enjeu majeur sur fond de craintes environnementales montantes** : 9 français sur 10 se disent concernés par l'avenir de la planète et 6 sur 10 estiment qu'en période de crise, il faut poursuivre les politiques d'environnement car celles-ci ne sont pas incompatibles avec la croissance et l'emploi (60%). En 2015, ils étaient une minorité (47%) à le penser⁶. 2021 a pour but de redéfinir un cadre d'engagements internationaux pour lutter contre l'érosion de la biodiversité. L'enjeu est de réussir à rassembler les pays engagés dans la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) qui n'ont atteint aucun des 20 objectifs fixés lors des Objectifs d'Aichi en 2011.

Les français veulent investir dans l'ISR

L'étude Odoxa-Aviva sortie en 2020 apporte un regard éclairant sur la connaissance des français en matière de placements durables :

- 62% des français se disent prêt à investir dans l'ISR,
- 7 français sur 10 ont encore des idées fausses sur ce type d'investissement : qui rapporterait moins (52%), qui serait plus risqué (42%), plus compliqué à réaliser (41%),
- Seuls 32% des français ont déjà entendu parler des placements éthiques en général et de l'ISR en particulier.

Etude Odoxa-Aviva – Les français veulent investir dans l'ISR- 2020

Nous avons ainsi comme responsabilité de continuer à leur proposer de nouvelles solutions d'épargne et d'assurance responsable pour répondre à leurs attentes.

Au sein d'Aviva France, nous sommes largement convaincus que les critères ESG sont des facteurs de création de valeur, et donc de rendement financier sur le long terme. L'intégration de ces critères relève donc de notre **responsabilité fiduciaire** de gérer au mieux les mandats d'investissement de nos clients et de continuer à proposer des tarifs intéressants pour nos contrats d'assurance. Pour cela, il nous faut soutenir et déployer les meilleures métriques d'analyse ESG.

Réallouer les flux en faveur de la transition environnementale et sociale

La crise sanitaire a mis en exergue l'intention affichée des gouvernements du monde entier de soutenir la lutte contre le réchauffement climatique, en attestent les 278 milliards d'euros du plan « Next Generation EU » destinés à financer la transition bas-carbone. Cependant, **les investissements publics ne sont pas suffisants** pour atteindre les objectifs fixés lors de l'Accord de Paris. En tant que financeurs de l'économie, il relève de notre responsabilité sociale et économique de participer massivement à cette réallocation des capitaux.

S'adapter à l'intensification des exigences réglementaires

La double exposition aux risques ESG à l'actif et au passif de l'assureur constitue un sujet central pour la réglementation financière et assurantielle. La France a, dès 2015, adopté son article 173⁷ pionnier au lendemain de la COP21. Cette loi exige des investisseurs et assureurs qu'ils rendent compte publiquement de leur intégration des enjeux ESG, notamment climat.

Plusieurs initiatives nationales ont conduit les décideurs politiques européens à intégrer les sujets de finance durable dans le Pacte Vert pour l'Europe⁸. Le plan d'action de la Commission européenne pour la promotion de la finance durable sorti en 2018 et révisé en 2020 a plusieurs impacts sur les assureurs.

Le règlement Sustainable Finance Disclosure (SFDR) est entré en vigueur le 10 mars 2021. Il fixe de nouvelles obligations pour les gestionnaires d'actifs et les investisseurs institutionnels. Le règlement introduit la notion de double matérialité au niveau des entités comme des produits :

- L'impact des facteurs extra-financiers sur les investissements
- Les incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité

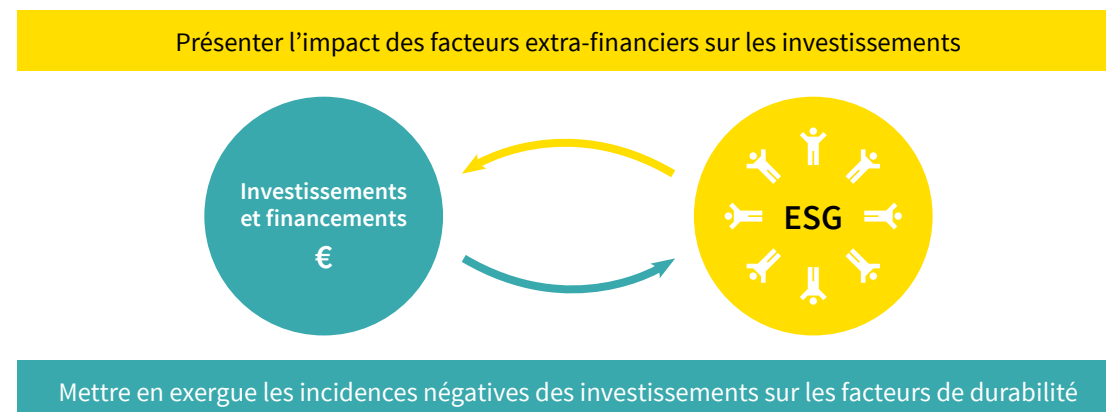


Figure 2 - Enjeux du règlement Sustainable Finance Disclosure

L'article 29 relatif à la loi énergie climat s'articule avec les dispositions du règlement européen Disclosure et constitue une avancée significative vers une transparence accrue et une comparabilité renforcée du reporting en matière ESG. L'article propose également une meilleure intégration des enjeux extra-financiers dans les processus de décision d'investissement et de gestion des risques.

Les régulateurs se positionnent également sur les sujets de standardisation de l'offre de produits financiers. L'année 2020 a vu l'adoption par le Parlement européen du Règlement « Taxonomie », visant à instaurer un système de classification commun des activités vertes au niveau européen. Chez Aviva France, nous sommes conscients que la taxonomie aura un impact direct sur nos activités d'assurance et sur les produits d'épargne proposés à nos clients.

En tant qu'assureur, nous sommes également directement concernés par les stress tests climatiques. Dans ce cadre, le Groupe Aviva a participé à l'exercice pilote mené par l'autorité de régulation prudentielle de la banque d'Angleterre (PRA) en 2019. Nous soutenons le déploiement de ces stress tests pour estimer l'impact financier des risques climatiques sur nos bilans financiers. Nous n'avons d'ailleurs pas attendu la réglementation pour développer notre propre méthodologie « Climate VaR » récompensée aux Awards 2020 organisés par Insurance ERM⁹.

Au sein d'Aviva France, nous sommes convaincus que notre démarche doit être proactive vis-à-vis de la réglementation qui s'intensifie sur les sujets liés au changement climatique. Nous avons la responsabilité de faire une veille active sur ces sujets et de contribuer à améliorer le cadre réglementaire existant. Notre partenariat avec l'Institut de l'économie positive¹⁰ en 2020 a permis de structurer l'intégration des thématiques sociales et environnementales dans les produits d'assurance avec la création du premier label d'assurance positive.

1.2 S'engager sur des objectifs en faveur de la transition

Nouvelle Stratégie Climat du groupe

En 2019, le Groupe Aviva avait annoncé sa participation à la Net-Zero Asset Owner Alliance et au protocole associé de mise en place d'objectifs climatiques liés aux portefeuilles d'investissements.

Dans ce cadre, le groupe Aviva a rendu public une Stratégie Climat très ambitieuse en mars 2021. Aviva est ainsi devenu le premier assureur à s'engager en faveur d'une neutralité carbone de son portefeuille d'investissement à horizon 2040.

Afin d'assurer la cohérence temporelle de son engagement à horizon 2040 et en phase avec les accords de Paris, le Groupe Aviva a formalisé deux objectifs intermédiaires :

- Réduire de 25% l'intensité carbone du portefeuille d'investissements à horizon 2025,
- Réduire de 60% l'intensité carbone du portefeuille d'investissements à horizon 2030.

Le Groupe souhaite faire valider les objectifs liés au portefeuille d'investissement par l'initiative Science-Based Targets (SBTi). Aviva a conscience qu'il sera impossible de réduire à zéro les émissions carbone de son portefeuille d'investissements. Il lui sera par conséquent nécessaire de se reposer sur des mécanismes de compensation tels que l'exploitation de forêts ou des mécanismes de séquestration carbone afin d'atteindre une position « net zero » d'ici 2040. La trajectoire de neutralité carbone du portefeuille d'investissement Aviva est illustrée en figure 3.

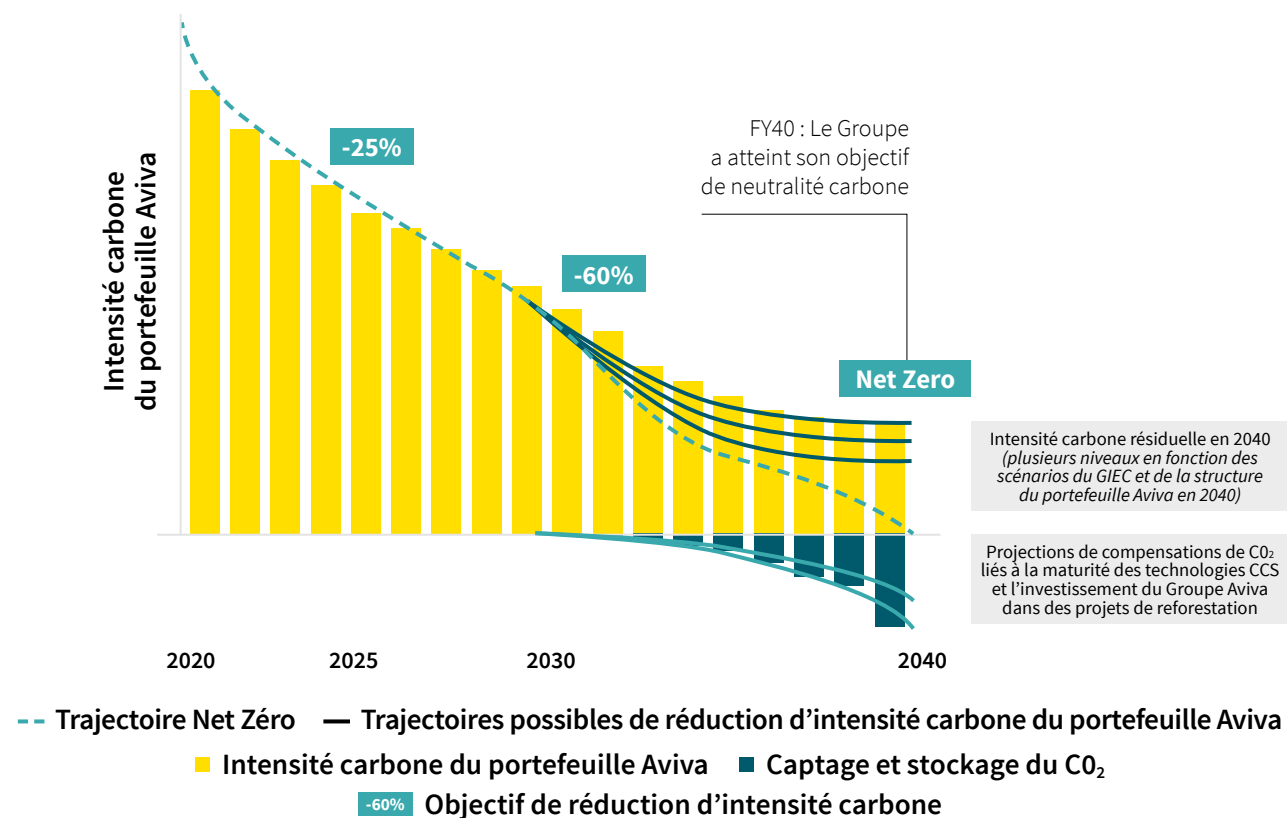
D'autre part, le Groupe s'est également fixé l'objectif ambitieux d'atteindre la neutralité carbone en ce qui concerne ses émissions scope 1 & 2 (opérations et la chaîne d'approvisionnement) à l'horizon 2030.

⁷ L'article 173 de la loi sur la transition énergétique du 17 août 2015 définit les obligations d'information des investisseurs institutionnels concernant leur prise en compte des paramètres environnementaux et sociaux

⁸ Le Pacte Vert pour l'Europe regroupe des initiatives politiques proposées par la Commission Européenne pour rendre l'Europe climatiquement neutre en 2050.

⁹ InsuranceERM est un service médiatique britannique spécialisé sur les sujets de management du risque et capital dans l'industrie de l'assurance.

¹⁰ L'Institut de l'économie positive a pour objectif de réorienter le modèle de développement global vers une prise en compte des générations futures, par la mise en oeuvre d'une transition positive.



Aviva Investors publie sa stratégie de neutralité carbone pour ses actifs réels

Aviva Investors Real Assets (AIRA) a formalisé une stratégie de neutralité carbone au cours de l'année 2020.

Plusieurs objectifs ont été fixés :

- Investir 2,5 milliards de livres sterling sur des projets d'infrastructure en énergies renouvelables d'ici 2025
- Augmenter la capacité de génération d'énergie renouvelable et low-carbon de 1.5GW d'ici 2025
- Fournir 1 milliard de livres sterling pour des prêts liés à des projets de transition climatique
- Créer au moins 50% de nouveaux produits durables ou à impact, intégrant des objectifs ESG/ Climat

La déclinaison de ces objectifs au niveau d'Aviva Investors France sera faite en 2021. **Aviva Investors a également rejoint la Net-Zero Asset Managers Initiative.**

Fixer des objectifs ambitieux au niveau d'Aviva France

Pour les années à venir, nous souhaitons renforcer nos efforts dans plusieurs directions :

- **Réduire l'intensité carbone de notre portefeuille d'investissements de 25% à horizon 2025.** Cet engagement s'inscrit dans le plan stratégique à 3 ans d'Aviva France.
- **Poursuivre l'amélioration tendancielle des scores ESG de notre portefeuille d'investissements.**
- **Investir au minimum 500 millions d'euros en actifs verts¹¹ par an sur les 5 prochaines années.**
- **Piloter efficacement les dispositifs opérationnels pour atteindre les objectifs de la Net-Zero Asset Owner Alliance.** Totalement engagés dans l'alliance, nous déploierons les dispositifs opérationnels permettant de piloter nos engagements. La Stratégie Groupe ayant été annoncé en début d'année 2021, l'intégration dans les processus d'Aviva France se fera progressivement pendant l'année 2021.
- **Améliorer la couverture de nos outils ESG-Climat.** Nous chercherons à perfectionner nos outils d'analyse ESG-Climat afin de couvrir plus de classes d'actifs et d'étendre le périmètre d'émissions pour intégrer au maximum les données de scope 3. Nous visons également à développer une stratégie d'alignement pour nos investissements dans les obligations d'Etat.
- **Développer l'intégration des enjeux de biodiversité.** Nous continuerons à développer notre compréhension de la biodiversité, à la fois sur l'impact et sur les risques liés à nos investissements. L'intégration de métriques pertinentes nous permettra ensuite de nous positionner sur des engagements et objectifs spécifiques à la protection de la biodiversité.
- **Renforcer l'impact de nos investissements.** Nous poursuivrons le déploiement de nouvelles solutions d'impact pour nos produits d'épargne, et à l'amélioration permanente de nos méthodologies de mesure.
- **Etendre la labellisation de produits d'assurance responsables.** Nous ambitionnons de solidifier notre partenariat avec l'Institut de l'économie positive et de continuer à labelliser nos produits d'assurance. En 2021, cette labellisation devrait concerner majoritairement des produits d'assurance automobile et santé, et progressivement couvrir la majorité de notre gamme.

La Net-Zero Asset Owner Alliance

Cette initiative composée de 33 investisseurs institutionnels a été lancée en septembre 2019 au cours du Sommet Action Climat des Nations Unies. Pesant plus de 5000 milliards de dollars, elle rassemble les assureurs et fonds de pensions qui s'engagent sur la neutralité carbone de leur portefeuille d'investissements d'ici 2050.

Un premier protocole est sorti en 2020 permettant aux membres de fixer leurs propres objectifs intermédiaires à horizon 2025. Il fournit, entre autres, une fourchette de réductions des émissions de gaz à effet de serre nécessaires à réaliser à horizon 2025. Chaque membre de l'Alliance doit ensuite se fixer ses propres objectifs en utilisant le cadre méthodologique du protocole au cours du premier semestre 2021.

Le protocole est disponible ci-dessous :

<https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2021/01/Alliance-Target-Setting-Protocol-2021.pdf>

Pour en savoir plus sur la Stratégie Climat du Groupe :

<https://www.aviva.com/newsroom/perspectives/2021/03/taking-climate-action/#source>

¹¹ Voir glossaire pour avoir le périmètre de définition d'un investissement vert.



- **Former l'ensemble de nos réseaux de distribution sur les sujets climatiques.** Une partie importante de nos investissements (26%) est actuellement gérée en Unités de Compte dont l'allocation dépend en grande partie des préférences d'investissement de nos clients. Afin d'atteindre nos objectifs climatiques, nous devons former au mieux nos réseaux de distribution sur les sujets ESG-Climat. **Aviva France doit leur fournir les arguments nécessaires pour réorienter les préférences de nos clients vers des produits compatibles avec l'atteinte de nos objectifs de neutralité carbone.** Dès 2022, nous animerons ces premières sessions de formation dans le cadre du groupe de travail « Académie ESG » lancé par Aviva Investors cette année. Nous souhaitons également déployer notre projet Agence Positive à l'ensemble de nos agents généraux en leur fournissant un cadre et les outils pour piloter leur propre politique RSE au niveau de leur activité.
- **Améliorer la mesure de l'empreinte environnementale de nos actifs réels.** Nous souhaitons notamment poursuivre nos efforts en matière d'intégration ESG pour les investissements immobiliers. Nous devons continuer à travailler sur l'identification des risques physiques et les données ESG à travers nos partenariats dont celui avec Carbon Intelligence. L'ensemble de nos travaux doivent permettre de répondre à nos objectifs climat, et au Décret Tertiaire¹². En 2021, nous visons également la labellisation de plusieurs fonds immobiliers, à commencer par l'OPCI Aviva Investors Experimmo.

1.3 Rendre compte des travaux de la compagnie

Fort de son positionnement d'assureur historiquement engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique, le Groupe Aviva a une influence importante sur les acteurs du monde assurantiel et financier. Pionnier au sein du Groupe, Aviva France accompagne la transformation des sujets ESG depuis plus de 20 ans au travers de nombreuses initiatives :



Les engagements pris en fin d'année 2019

- Renforcer l'intégration des facteurs ESG-Climat dans la décision d'investissement
- Réduire l'intensité carbone et améliorer le score ESG moyen de notre portefeuille d'investissement
- Elargir l'offre d'investissement ESG/ISR mise à disposition de nos clients
- Renforcer notre politique d'engagement actionnarial
- Former nos réseaux de distribution sur les sujets ESG
- Travailler sur le déploiement opérationnel de la future Stratégie Climat

¹² Le Décret Tertiaire, entré en vigueur le 1^{er} octobre 2019, est un texte de loi rendant obligatoire la réalisation d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments tertiaires (-40% d'ici 2030)

Des objectifs tenus

Objectifs fixés fin 2019	Travaux entrepris en 2020
Renforcer l'intégration des facteurs ESG-Climat dans la décision d'investissement	• Approfondissement du processus ESG-Climat des stratégies de diversification obligataire : création d'un fonds dédié à la gestion des obligations monde à haut rendement intégrant une politique d'exclusion et des critères ESG dans la sélection des valeurs. Nous avons également fait évoluer le processus ESG de notre fonds dédié aux dettes de pays émergents en intégrant des filtres ESG pour exclure les émetteurs les plus émissifs de CO2. • Intégration des Objectifs du Développement Durable dans les méthodologies d'impact de deux fonds gérés par Aviva Investors : Aviva Croissance Durable ISR (49M€ d'encours à fin 2020) et Aviva Investors Relance Durable France (10M€ d'encours à fin 2020). Cette approche a également été utilisée pour fixer les covenants extra-financiers de nos deux premiers prêts « sustainability-linked » dans les activités de dette privée d'Aviva Investors. • Mise en place d'outils d'analyse ESG sur notre portefeuille immobilier permettant entre autres de suivre les performances environnementales et énergétiques de nos actifs. • Renforcement des méthodologies d'analyse en intégrant les émissions scope 3 dans l'outil d'analyse d'alignement 2°C de MSCI-Carbon Delta. • Intégration d'un outil d'analyse d'impact biodiversité, géré par MSCI
Réduire l'intensité carbone et améliorer le score ESG moyen de notre portefeuille d'investissement	• Le score ESG moyen du portefeuille d'investissements poursuit sa tendance d'amélioration (6,4/10 en 2020 vs 6,3/10 en 2019). • L'intensité carbone du portefeuille d'investissements a été réduite de 17,5% depuis l'année dernière.
Elargir l'offre d'investissement ESG-ISR mise à disposition de nos clients	• Labellisation ISR de trois nouveaux fonds gérés par Aviva Investors et intégrés à la gamme Aviva Vie Solutions Durables, portant le total à 17 fonds labellisés. Des démarches ont également été entamées pour faire labelliser des fonds immobiliers.
Renforcer notre politique d'engagement actionnarial	• Augmentation de nos exigences en matière de climat, particulièrement avec les sociétés ayant une influence massive sur la décarbonation de l'économie. Nous attendons désormais qu'elles traduisent leurs engagements climatiques en plans d'actions crédibles, et validés par l'initiative Science-Based Targets. C'est une condition sine qua non pour atteindre nos objectifs de neutralité carbone. Dans ce cadre, nous avons élaboré en 2020 un programme d'engagement spécifique en « processus d'escalade » pour 30 sociétés à fort impact sur le climat.
Former nos réseaux de distributions sur les thématiques ESG	• Lancement de « l'Académie ESG » par le biais de notre filiale gestionnaire d'actif, qui est un groupe de travail ayant pour objectif de former nos réseaux de distribution sur les sujets ESG-Climat. Les premières formations auront lieu en 2022.
Travailler sur le déploiement opérationnel de Stratégie Climat du Groupe	• Nous avons largement travaillé en interne sur son implication dans les processus de contrôle, risque et de gestion. La Stratégie Groupe ayant été annoncé en début d'année 2021, l'intégration dans les processus d'Aviva France se fera progressivement pendant l'année 2021.

Parce que notre ambition est dynamique, **nous sommes allés au-delà de nos objectifs** fixés en fin d'année dernière. En 2020, Aviva France a continué de s'investir individuellement et collectivement pour soutenir l'innovation, l'entrepreneuriat et le développement méthodologique sur les sujets sociaux et environnementaux. Nous avons apporté notre expertise et soutien financier dans le cadre de plusieurs initiatives de place. **Aviva France a lancé, en partenariat avec La Ruche et Ventech, Alliance for Impact**, un double programme de financement pour accompagner des startups de l'entrepreneuriat à impact et prendre des participations dans un grand nombre d'entre elles. Nous avons piloté plusieurs volets, notamment celui du tourisme, dans le cadre **du programme d'investissement de relance durable de la FFA et de la Caisse des Dépôts**. Nous avons franchi une nouvelle étape pour le **projet de fonds de place « Objectif Climat »** en participant activement à la sélection des gérants de trois fonds innovants en matière de climat. Enfin, par le biais de notre partenariat avec L'Institut de l'économie positive, nous avons soutenu la **création du premier label d'assurance positive**, venu certifier neuf de nos produits d'assurance dommage.

L'ensemble de nos actions entreprises pendant l'année 2020 sont approfondies dans les parties suivantes.



2. La gouvernance au service de la stratégie

2.1 Structure de gouvernance du groupe Aviva

2.2 La gouvernance ESG déclinée chez Aviva France

2.3 Mobiliser les collaborateurs pour viser une ambition collective

2.La gouvernance au service de la stratégie

2.1 Structure de gouvernance du groupe Aviva

Afin de garantir une intégration des sujets ESG à tous les niveaux, le Groupe a instauré un système de gouvernance ESG doté de contrôles efficaces et robustes, proportionné à la nature et complexité des opérations d'Aviva. Ce système permet en particulier au conseil d'administration, aux comités de gestion en charge de ces questions et à la direction générale d'intégrer les risques et les opportunités liés au climat dans les processus décisionnels et les métiers.

Le directeur des risques, le directeur juridique et la secrétaire générale du Groupe Aviva sont les sponsors exécutifs qui supervisent le système de gouvernance du Groupe et s'assurent de la mise en place opérationnelle des différentes politiques du Groupe relatives aux problématiques ESG et au changement climatique. Au niveau du Conseil d'Administration du Groupe, le comité des risques et le comité de gouvernance supervisent la gestion des risques et des opportunités liés au climat.

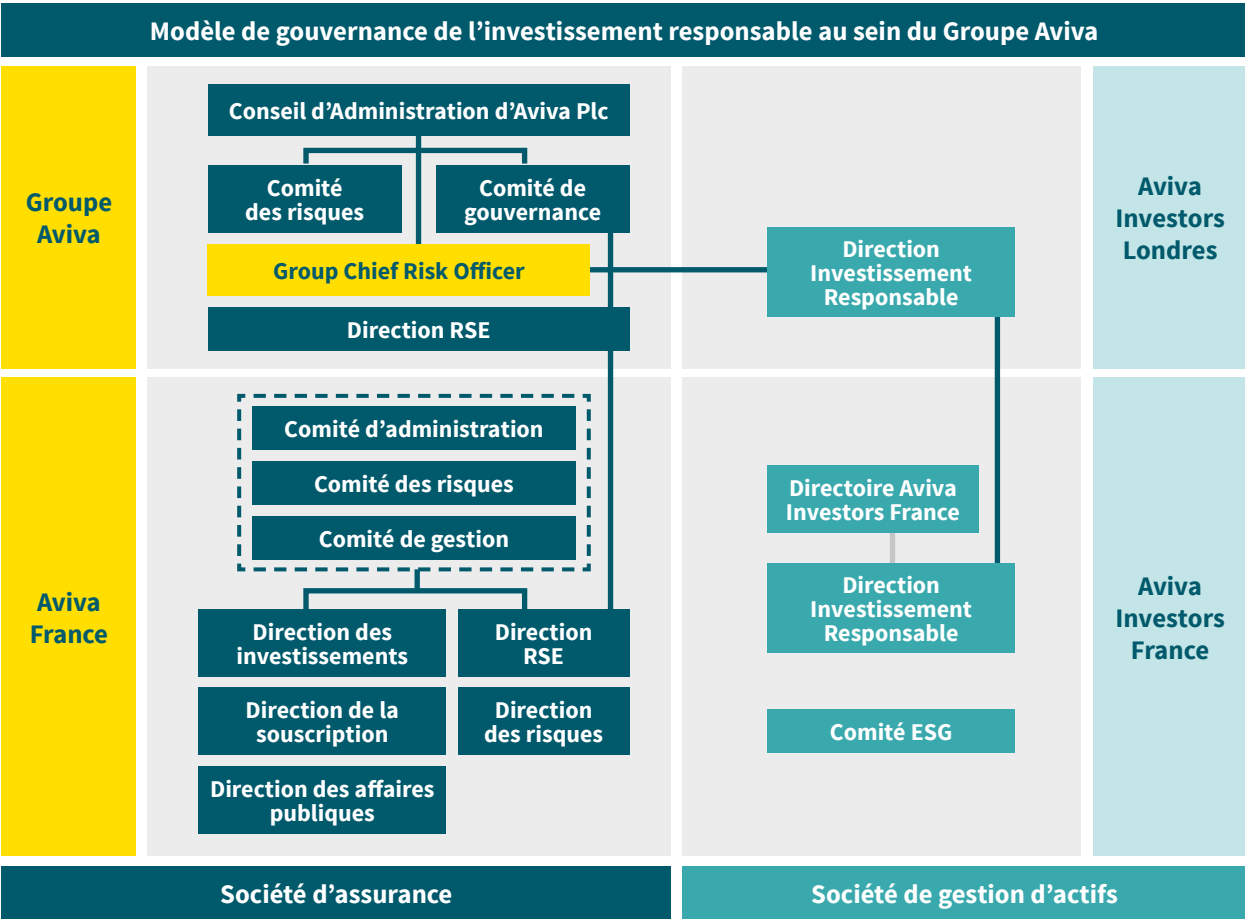
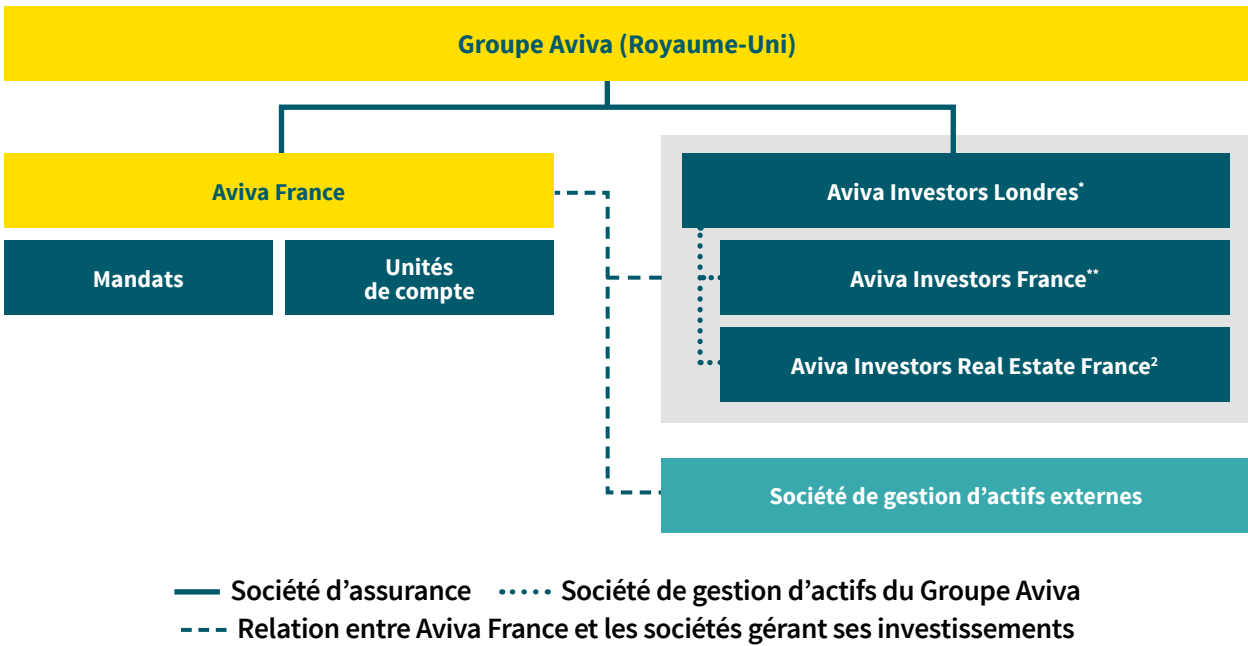


Figure 4 - Modèle de gouvernance de l'investissement responsable au sein du Groupe Aviva



* Aviva Investors Londres dont la dénomination sociale est Aviva Investors Global Services limited (AIGSL) est une filiale à 100% d'Aviva Plc.
** Aviva Investors France et Aviva Investors Real Estate France sont des filiales à 100% d'Aviva France.

2.2 La gouvernance ESG déclinée chez Aviva France

Le Conseil d'Administration d'Aviva France, épaulé par son Comité des risques, le Comité de gestion et le Directoire d'Aviva Investors France, valide la stratégie d'Aviva dans ce domaine et décline les activités à l'échelle de la France. De nombreuses directions (Investissements, RSE, Risques, Techniques, Affaires publiques) collaborent chez Aviva France, afin d'identifier, gérer et réduire les risques climatiques et ESG.

Le Comité des risques d'Aviva France a la vision globale de l'impact de ces risques sur le bilan financier et transmet ses recommandations au Conseil d'Administration d'Aviva France. La direction des investissements se focalise sur l'actif de la société d'assurance et les directions techniques gèrent les risques de passif. La direction des risques, quant à elle, se situe à l'intersection de ces deux directions puisqu'elle a en charge l'identification des risques ainsi que leur modélisation et leur suivi, à la fois à l'actif et au passif.

La mise en œuvre opérationnelle de ces enjeux est coordonnée au sein du **Comité ESG-Climat**, qui réunit les représentants des équipes de gestion d'Aviva Investors et des directions d'Aviva France (Investissements, RSE, Risque et Financière), et se réunit sur une fréquence trimestrielle.

Au sein d'Aviva Investors, 22 analystes ESG dédiés sont en charge de produire les analyses ESG et d'entrer en contact avec les entreprises. Un **Comité Climat**, animé par l'expert climatologue et la responsable ESG et Climat d'Aviva Investors se réunit chaque mois pour s'assurer de la bonne gouvernance du processus d'analyse.



Quel est le rôle du Comité Climat ?

« Le rôle du « Comité Climat » est d'assurer la direction stratégique, de piloter la performance extra-financière, et de suivre les actifs gérés sous la thématique « Climat », notamment via le fonds thématique ouvert Aviva Investors Climate Transition European Equity.

Ce Comité réunit des analystes experts des questions climatiques et les gérants dédiés à la thématique pour toutes les classes d'actifs (liquides et illiquides). Il se réunit tous les mois afin de discuter des entreprises identifiées dans l'univers d'investissement climatique, de partager les dernières recherches sur le sujet et d'analyser les métriques extra-financières des fonds gérés.

Le « Comité Climat » s'assure également de la bonne gouvernance du processus d'analyse. En tant que gérante et responsable de la performance du fonds, je m'appuie sur le processus global d'investissement en actions d'Aviva Investors pour bâtir un portefeuille à forte conviction. En aval du travail de nos experts climatiques, je m'appuie sur l'analyse fondamentale et sur l'intégration des critères ESG pour sélectionner les meilleurs acteurs, construire le portefeuille, et le gérer quotidiennement. »

Françoise Cespédès, Gérante de portefeuilles actions zone euro, thématiques et ISR



Comment la gouvernance d'Aviva France va-t-elle s'organiser autour de la nouvelle Stratégie Climat du Groupe ?

« La Direction des Risques s'assure que la gouvernance mise en place via le Risk Management Framework soit respectée afin d'atteindre les objectifs fixés par stratégie climat du Groupe. Concernant les investissements, Aviva Investors France met en place les moyens nécessaires permettant de surveiller les indicateurs ESG auprès des émetteurs sur lesquels Aviva France investit.

Le comité trimestriel ESG-Climat se réunit avec la Direction des Investissements, la Direction des Risques et Aviva Investors France afin d'échanger sur les indicateurs de performance et prendre les décisions afin de s'aligner sur notre appétit au risque et, in fine, sur notre stratégie climat. »

Stéphane Dos Santos, Responsable Risques Financiers Assurantiels

2.3 Mobiliser les collaborateurs pour viser une ambition collective

Au sein d'Aviva France, nous sommes convaincus que la création de valeur ne peut être durable que lorsqu'elle est partagée par l'ensemble de nos collaborateurs. Notre stratégie RSE, Aviva Solutions Durables, promeut l'inclusion et la formation continue de nos effectifs.

Nous avons formalisé une gouvernance d'entreprise visant à promouvoir la diffusion de la connaissance en interne sur les sujets ESG-Climat, conformément aux recommandations de la TCFD. En tant qu'assureur, cette transmission se fait sur l'ensemble de nos canaux de distribution, des directions Aviva France jusqu'aux réseaux de distribution, en passant par les équipes d'Aviva Investors.

Un module de formation spécifique à l'ESG-Climat a été déployé pour les membres du conseil d'administration d'Aviva France. Cette formation aborde les sujets suivants :

- Présentation des critères ESG,
- Identification, analyse et gestion des risques ESG-Climat,
- Focus sur l'actualité et l'évolution de la réglementation,
- Présentation des outils et méthodologies utilisés en interne.

L'ensemble des effectifs d'Aviva Investors, ainsi que les nouveaux arrivants sont formés a minima annuellement sur les sujets ESG-Climat lors d'une session de formation dédiée. Une newsletter mensuelle interne est également transmise à toutes les équipes pour faire le point sur des sujets d'actualité, de réglementaire et de développement commercial sur les sujets ESG.

Chaque année, les Rendez-vous de l'investissement (RDVI) rassemblent nos courtiers, agents généraux, agents vie, courtiers Afer et collaborateurs Epargne Actuelle sous un format de webinaire.

En 2020, nous avons particulièrement insisté sur les sujets liés à l'ESG : transition climatique, préservation des ressources, investissement à impact et amélioration des conditions de vie des individus. Cet événement nous permet de sensibiliser nos agents sur les réseaux de distribution, et de leur **apporter les arguments nécessaires afin d'accompagner les clients à choisir des produits compatibles avec nos objectifs de neutralité carbone.**

Aviva Investors a également lancé en 2020 le groupe de travail « Académie ESG » pour former les réseaux de distribution sur l'investissement responsable avec des premières sessions de formation prévues courant 2022. Son lancement fait suite à une enquête menée par le groupe : 45% des conseillers indiquent n'avoir aucune formation sur les sujets ESG alors que 92% d'entre eux estiment l'ESG comme un sujet essentiel pour leur activité.

Dans le cadre de notre stratégie RSE, nous avons lancé le projet Agence Positive, qui consiste à définir et tester un label RSE interne pour cinq de nos agences réseaux en 2021. Cette démarche doit permettre de mobiliser et former nos agents à la RSE, avec pour ambition de déployer ce label aux autres agences Aviva dès 2022.

La Fabrique Aviva¹³ accompagne depuis plus de 4 ans maintenant des porteurs de projets innovants dans l'économie sociale et solidaire. Nous avons intégré en 2020 des jurys régionaux composés d'entrepreneurs, experts locaux, d'agents et de collaborateurs. Cette initiative est un moyen pour Aviva France de **rassembler ses réseaux d'agents et d'impliquer l'ensemble de ses collaborateurs** en faveur du développement durable.

¹³ La Fabrique Aviva est un concours national annuel de l'entrepreneuriat social et solidaire créé en 2016 par Aviva France et doté d'un million d'euros <https://www.lafabriqueaviva.fr/fr/cms/page/qqc>



3. Piloter l'intégration des enjeux ESG-Climat dans les processus d'investissement

3.1 S'aligner sur l'Accord de Paris

- 3.1.1 Développer la mesure de l'alignement du portefeuille Aviva France
- 3.1.2 Déployer les leviers d'action pour atteindre les objectifs liés à la Net-Zero Asset Owner Alliance
- 3.1.3 Augmenter la part d'investissements verts

3.2 Renforcer l'intégration des enjeux ESG-Climat dans les processus d'investissement

- 3.2.1 Désinvestir et exclure
- 3.2.2 L'intégration des critères ESG par classes d'actifs
- 3.2.3 L'engagement collectif et individuel auprès des émetteurs

3.3 Mesurer les risques et opportunités ESG-Climat

- 3.3.1 Suivre la performance ESG de nos investissements
- 3.3.2 Identifier l'exposition aux risques liés au réchauffement climatique
- 3.3.3 La Climate Var : mesure de l'exposition aux scénarios climatiques

3. Piloter l'intégration des enjeux ESG-Climat dans les processus d'investissement

3.1 S'aligner sur l'Accord de Paris

3.1.1 Développer la mesure de l'alignement du portefeuille Aviva France

L'Accord de Paris fixé en 2015 au cours de la COP21 prévoit de contenir d'ici à 2100 le réchauffement climatique « nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C »¹⁴.

Les méthodologies d'alignement sont des analyses quantitatives qui comparent la performance climatique d'un portefeuille d'actifs avec des scénarios de trajectoire de température. On peut obtenir de ces mesures un écart ou une compatibilité avec un objectif de température (ex : 1.5°C) et en déduire diverses expressions de résultats dont un score de température.

Actuellement, les différents indicateurs présents sur le marché sont le résultat de combinaisons différentes de choix méthodologiques, comme l'a bien mis en évidence le rapport de l'Institut Louis Bachelier¹⁵ en 2020. Il en résulte une forte hétérogénéité d'indicateurs et de résultats, dont l'incertitude est directement liée aux hypothèses utilisées dans les modèles climatiques. Au sein d'Aviva France, nous utilisons différents indicateurs pour mesurer l'alignement de nos portefeuilles.

Alignement par la température

Nous utilisons la méthodologie MSCI-Carbon Delta pour analyser le potentiel de réchauffement de notre portefeuille d'investissement.

Méthode MSCI-Carbon Delta de réchauffement du portefeuille

Cette méthodologie prend en compte les émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2 en totalité et scope 3 de manière partielle compte du manque de fiabilité des données scope 3 à l'heure actuelle) des entreprises ainsi que les revenus potentiels issus des investissements dans les technologies bas carbone, ce qui confère à l'analyse une dimension prospective (des informations complémentaires sur la méthodologie sont fournies en annexe).

Le potentiel de réchauffement du portefeuille est calculé comme la moyenne pondérée du potentiel de réchauffement des titres en portefeuille selon leurs poids en portefeuille. **Ce calcul se base sur l'alignement de chaque société détenue en portefeuille par rapport aux réductions nécessaires d'émission de gaz à effet de serre de son secteur, pour s'aligner avec l'objectif de réchauffement de 1.5°C par rapport à l'ère préindustrielle**¹⁶.

¹⁴ Article 2 de la décision 1/CP.21 de l'Accord de Paris

¹⁵ <https://www.louisbachelier.org/rapport-lalignement-des-portefeuilles-dinvestissement-avec-laccord-de-paris-sur-le-climat>

¹⁶ Les scénarios considérés sont les scénarios publiés dans le rapport UNEP Emissions Gap Report <https://www.unep.org/fr/emissions-gap-report-2020>

En 2020, cette méthodologie d'analyse a été renforcée en intégrant les scopes d'émissions 2 et 3. Nous avons également utilisé des analyses scientifiques indépendantes telles que Climate Action Tracker¹⁷ pour traduire les engagements climatiques des Etats en potentiel de réchauffement pour les souverains.

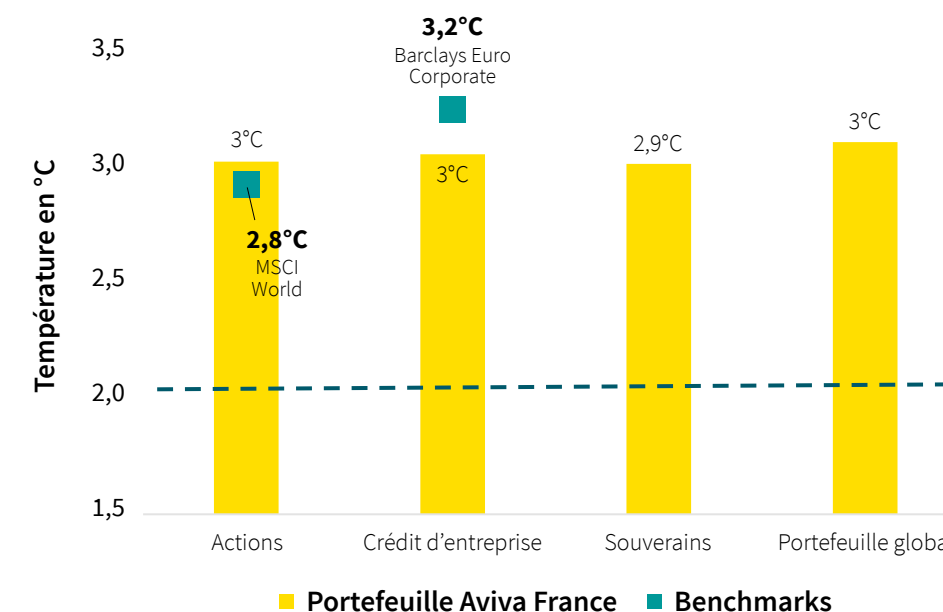


Figure 5 - Potentiel de réchauffement par classe d'actifs du portefeuille Aviva France au 31/12/2020. Source : MSCI/Climate Action Tracker

En 2020, le potentiel de réchauffement du portefeuille d'investissements d'Aviva France est de 3°C. 77% du portefeuille d'Aviva France est couvert par cet outil d'analyse qui recouvre les actions, crédit d'entreprise et obligations souveraines, ainsi que l'immobilier et les infrastructures.

Au niveau des classes d'actifs, l'analyse montre que le potentiel de réchauffement du portefeuille obligataires (excluant les souverains) d'Aviva France est de 3,0°C en 2020 alors que le potentiel de réchauffement de l'indice Barclays Euro Corporates est de 3,2°C. Au niveau du portefeuille actions d'Aviva France, cet indicateur est de 3,0°C contre 2,8°C pour l'indice MSCI World. Le potentiel de réchauffement pour les obligations souveraines et l'immobilier sont respectivement de 2,9°C et 3,8°C.

Nous utilisons également l'analyse PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment) développée par 2°II (2 Degrees Investing Initiative) pour étudier l'alignement à horizon 5 ans de notre portefeuille d'investissement sur les scénarios 2°C de l'AIE (Agence Internationale de l'Energie). L'analyse PACTA se concentre sur les secteurs les plus carbo-intensifs pour lesquels les risques de transition liés à l'énergie peuvent être estimés¹⁸.

La figure 6 examine le mix technologique utilisé par les entreprises des 5 secteurs les plus carbonés (production d'électricité, automobile, pétrole et gaz, charbon et ciment) investis en obligations dans nos portefeuilles d'investissement. D'après la figure 6, environ 60% de nos investissements dans le secteur Production d'électricité financent des technologies « propres » en matière d'émissions de GES (renouvelables, hydroélectrique et nucléaire) alors que 40% financent la production d'électricité à partir d'énergies fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon). Les résultats de l'analyse PACTA peuvent ensuite alimenter nos décisions d'investissement.

¹⁷ Climate Action Tracker est une analyse scientifique indépendante du suivi des engagements climats des états depuis 2009.

¹⁸ Nos investissements en infrastructure ne sont pas capturés dans l'analyse

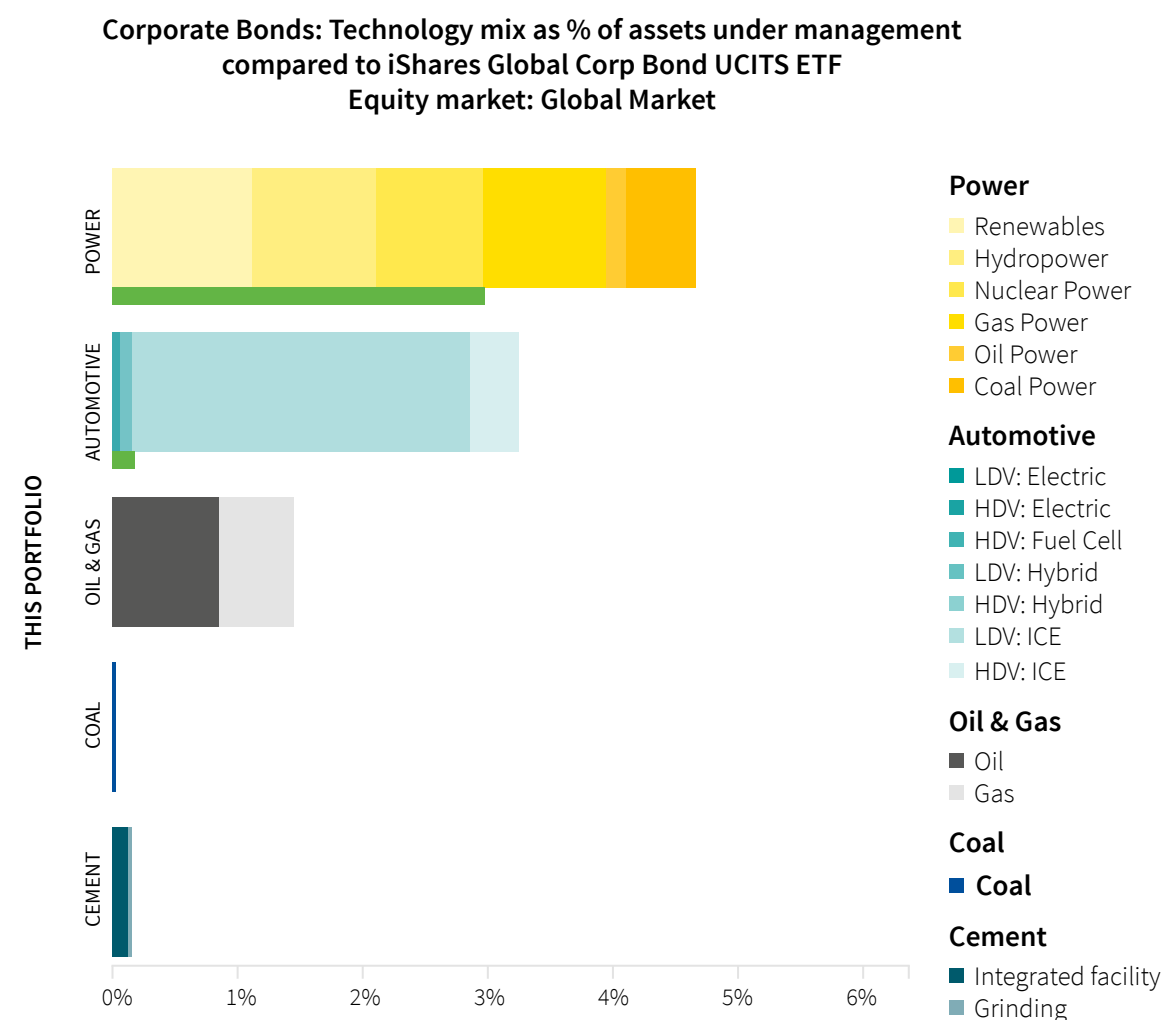


Figure 6 – Analyse PACTA d’Aviva France par secteur carbo-intensif au 31/12/2020. Source : PACTA

Alignement par le budget carbone :

En 2021, la publication du premier protocole¹⁹ de la Net-Zero Asset Owner Alliance a fourni le cadre de travail aux membres de l’Alliance leur permettant d’établir des objectifs intermédiaires de réduction carbone à horizon 2025. **L’Alliance a fixé une fourchette de réduction d’intensité carbone à horizon 2025 consistante avec l’alignement sur les scénarios SR1.5°C du GIEC²⁰ et ses recommandations scientifiques.** Cette fourchette a été établie entre 16% et 29% de réduction d’intensité carbone du portefeuille d’investissement depuis les niveaux de fin 2019 jusqu’à fin 2024.

Pour ce protocole, l’Alliance n’a pas utilisé de données prospectives d’alignement des entreprises, et s’est uniquement basée sur les recommandations scientifiques du GIEC pour fixer des trajectoires de réduction d’intensité carbone au niveau du portefeuille d’investissement.

3.1.2 Déployer les leviers d’action pour atteindre les objectifs liés à la Net-Zero Asset Owner Alliance

Aviva France s’engage à atteindre les objectifs de la Net-Zero Asset Owner Alliance. Notre enjeu principal sera **d’assurer un pilotage efficace des engagements et objectifs liés à la Net-Zero Asset Owner Alliance**. Afin de réduire l’intensité carbone du portefeuille d’investissement (de 25% d’ici 2025), Aviva France utilisera l’ensemble des leviers à sa disposition :

• Réorienter nos investissements

L’intégration de critères climatiques dans nos processus d’investissement constitue à la fois un élément d’informations additionnel pour nos décisions d’investissement et une nécessité pour atteindre et mesurer les progrès réalisés dans le cadre de la réalisation des objectifs de la Net-Zero Asset Owner Alliance.

De ce fait, nous intégrerons de manière plus granulaire et systémique les enjeux climat dans l’allocation stratégique et sectorielle. Nous utiliserons également l’ensemble de nos métriques et outils (scores ESG, intensité carbone, potentiel de réchauffement etc..) pour déterminer les entreprises les plus vertueuses au sein de chaque secteur et influencer nos décisions d’investissement.

De manière générale, les gérants d’Aviva Investors veilleront à intégrer les objectifs de neutralité carbone dans leurs décisions d’investissement. Cela concerne l’ensemble des sociétés et des pays qui ont des objectifs ambitieux et validés par la science²¹ de neutralité carbone. Nous continuerons à appliquer notre politique d’exclusion vis-à-vis des secteurs intrinsèquement non compatibles avec une trajectoire bas-carbone (charbon).

• Renforcer nos politiques de vote et d’engagement

Nous avons renforcé notre politique de vote et d’engagement²² particulièrement vis-à-vis des sociétés opérant dans les secteurs à fort impact sur le climat. Par le biais d’Aviva Investors, nous attendons d’elles qu’elles définissent des stratégies climatiques robustes et des voies de transition approuvées par la science. C’est une condition sine qua non pour réduire l’intensité carbone de nos investissements dans ces secteurs.

• Augmenter la part d’investissements verts

L’investissement sur des actifs verts²³ permet à la fois d’allouer des fonds à des projets de décarbonation de l’économie et de réduire l’intensité carbone de notre portefeuille d’investissement. Nous avons fixé comme objectif d’y investir minimum 500 millions d’euros par an sur les 5 prochaines années.

¹⁹ <https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2021/01/Alliance-Target-Setting-Protocol-2021.pdf>

²⁰ GIEC (2018) <https://www.ipcc.ch/2018/10/08/summary-for-policymakers-of-ipcc-special-report-on-global-warming-of-1-5c-approved-by-governments/>

²¹ Science Based Targets

²² Voir partie 3.2.3 pour plus d’éléments

²³ Voir partie 3.1.3 pour plus d’éléments



«Comment seront pilotés les objectifs liés à la Net-Zero Asset Owner Alliance avec les équipes d'Aviva Investors ?»

« En tant que membre de la Net Zero Asset Owner Alliance, nous sommes engagés à atteindre la neutralité carbone de nos portefeuilles d'investissement d'ici 2050.

Pour y parvenir, nous nous sommes fixés pour 2025 un premier objectif de réduction d'intensité carbone et une cible d'investissements verts que nous avons inscrits dans le cadre des mandats de gestion confiés à Aviva Investors France.

Le rôle d'Aviva Investors France est tout à fait majeur pour aligner nos portefeuilles de valeurs mobilières et immobilières sur ces objectifs et pour contribuer à faire évoluer les modèles économiques des entreprises dans lesquels nous investissons vers des modèles plus écologiques au travers de sa forte politique d'engagement. »

Philippe TAFFIN, Chief Investment Officer, Aviva France

3.1.3 Augmenter la part d'investissements verts

Aviva France souhaite contribuer positivement à la transition environnementale en finançant des solutions pour atteindre la neutralité carbone (immobilier bas carbone, projets d'agroforesterie, énergies renouvelables...). **Nous nous appuyons sur l'approche développée dans le cadre de la taxonomie européenne pour renforcer nos investissements verts**²⁴ (les données reportées ci-dessous).

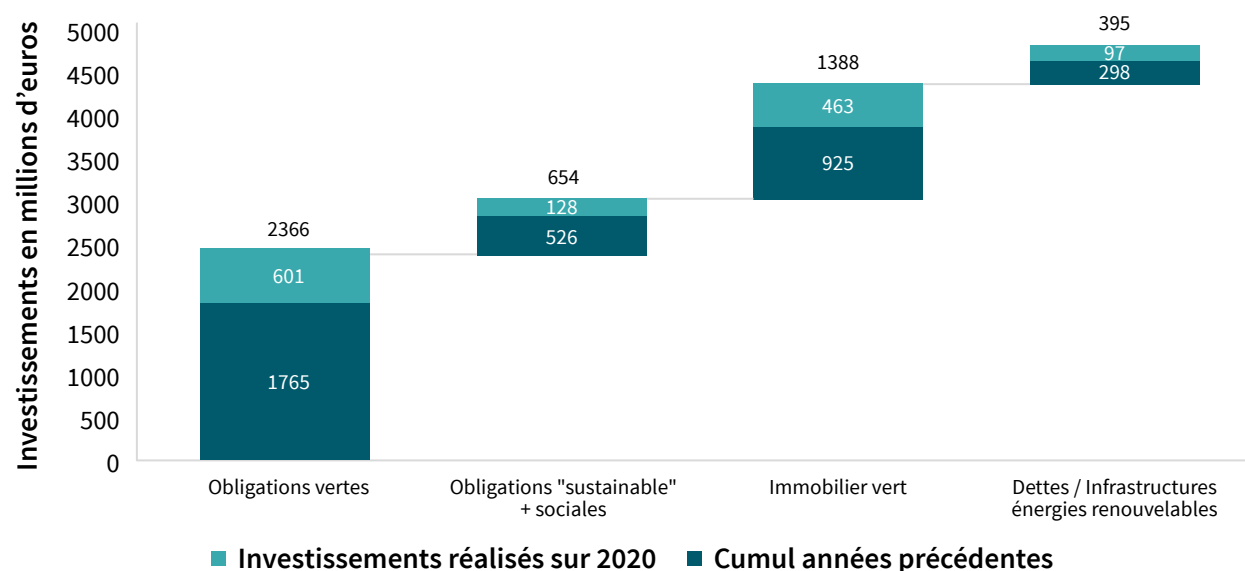


Figure 7 - Evolution du cumul des investissements verts en fin d'année sur le portefeuille Aviva France (en millions euros). Source : Aviva

²⁴ Voir glossaire pour avoir le périmètre de définition d'un investissement vert selon Aviva France

Fin 2020, un total de 4,8 milliards d'euros a été investi pour la transition énergétique par Aviva France, contre 3,7 milliards d'euros en 2019 (+30%) et 2,6 milliards en 2018. Cela représente 5,4% des actifs sous gestion de la compagnie.

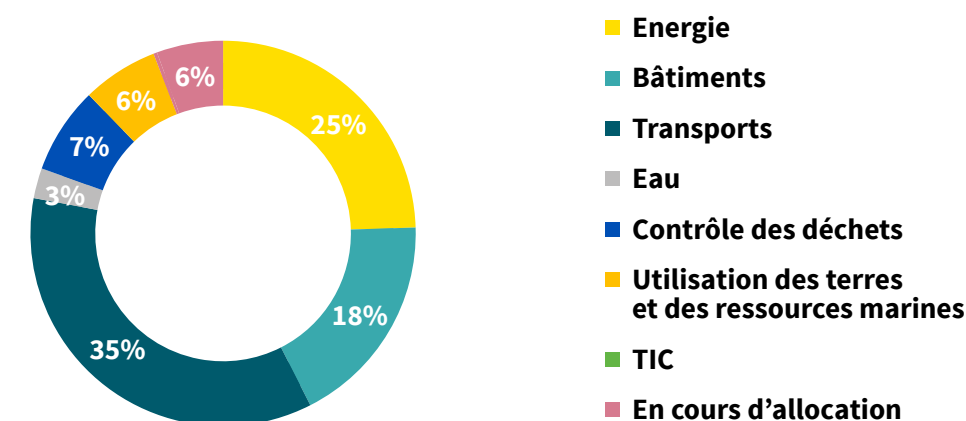


Figure 8 - Répartition de l'utilisation finale des produits d'obligations vertes au 31/12/2020. Source : Aviva

Nous suivons attentivement l'utilisation finale des produits de nos obligations vertes. Une part significative de ces produits sont alloués dans les secteurs du transport (35%) et de l'énergie (25%).

En 2019, Aviva France s'était associé à douze investisseurs institutionnels français pour lancer l'initiative « Objectif Climat ». En 2020, nous avons significativement contribué à la sélection des sociétés de gestion²⁵ pour le lancement de trois fonds innovants en matière d'intégration des critères climatiques. Le fonds Objectif Climat Actions géré par Amundi a été lancé en décembre 2020 avec un montant initial de 240 millions d'euros de souscription.

3.2 Renforcer l'intégration des enjeux ESG-Climat dans les processus d'investissement

3.2.1 Désinvestir et exclure

Au sein d'Aviva France, nous accordons une grande importance à l'engagement pour améliorer les pratiques ESG des sociétés, en particulier celles opérant dans des secteurs à fort impact carbone.

Nous appliquons des exclusions normatives dans le cas de secteurs considérés comme intrinsèquement non compatibles avec les critères ESG. C'est le cas des entreprises opérant dans le secteur des armes controversées (fabrication ou vente de mines anti-personnelles ou de bombes à sous-munitions) et le tabac.

²⁵ Amundi, HSBC GAM et Sycomore AM

Quant au climat, **Aviva France s’est engagé à suivre les exigences de la Fédération Française de l’Assurance (FFA) en matière de charbon**, et donc à exclure :

- Les entreprises développant de nouveaux projets d’extraction de charbon
- Les entreprises prévoyant une augmentation substantielle de leur volume annuel de production de charbon,
- Les entreprises dont 20% des revenus proviennent de production/exploitation de mines de charbon, ou de production d’électricité à partir du charbon pour les énergéticiens,
- Les entreprises dont la production annuelle de charbon dépasse 10 millions de tonnes,
- Les entreprises dont la capacité de production de charbon dépasse 5 000 MW.

Dans le cadre de l’engagement du Groupe à la Powering Past Coal Alliance²⁶, **Aviva France s’est engagé à sortir de l’ensemble de ses positions liées au charbon thermique d’ici 2030 au plus tard.**

L’ACPR et l’AMF ont réalisé un état des lieux sur les politiques charbon des assureurs français dans le Rapport sur les engagements climatiques des institutions financières françaises²⁷. Avec une sortie définitive de l’ensemble des positions (Europe et reste du monde) liées au charbon thermique d’ici 2030, Aviva France fait partie des acteurs français les plus ambitieux.

Dans la continuité de l’année 2019, nous nous sommes appuyés sur la Global Coal Exit List (« GCEL ») de l’ONG Urgewald, reconnue au niveau international pour évaluer l’exposition du portefeuille Aviva France au charbon thermique, en particulier la propriété des mines, l’extraction et production d’électricité.

Cette analyse a permis d’identifier les entreprises qui dépassaient les seuils recommandés par la FFA pour une valeur de 553 millions d’euros à fin 2020. Ce montant, en hausse par rapport à 2019 (266 millions d’euros) s’explique par le fait que deux entreprises présentes dans le portefeuille d’Aviva France ont été rajoutées sur la liste GCEL en 2020 : EDF et Liberty Mutual Group.

Dans la continuité de ses travaux, **Aviva France a souhaité renforcer l’analyse de son exposition au charbon thermique, en allant plus loin que les recommandations de la FFA.** Des travaux supplémentaires, effectués à partir des données charbon de MSCI ont permis de calculer une exposition globale de 1089 millions d’euros aux émetteurs ayant encore des activités liées au charbon thermique au 31/12/2020. Ce montant, en légère baisse par rapport à l’année 2019 (1120 millions d’euros), s’explique par le désinvestissement sur certains émetteurs charbonnés (31 millions d’euros) courant 2020. Des démarches d’engagement actionnarial ont été entamées avec la plupart de ces entreprises, notamment via notre « processus d’escalade »²⁸.

3.2.2 L’intégration des critères ESG par classes d’actifs

Les critères Environnement, Social et Gouvernance (ESG) font partie intégrante des processus d’investissement appliqués à l’ensemble des classes d’actifs sur lesquelles nous investissons.

Actifs liquides

• Emetteurs cotés : actions et obligations

Une grande attention est portée sur l’intégration des critères ESG pour les actifs obligataires et actions qui sont les principaux actifs sous gestion du portefeuille d’Aviva France. Plusieurs outils dédiés et une équipe de 22 analystes ESG au sein d’Aviva Investors permettent de structurer notre approche de l’investissement responsable dans les actifs cotés.

La combinaison de données quantitatives (MSCI ESG Research) et qualitatives (produites en interne) avec les résultats des politiques d’engagement permet d’attribuer une note ESG à chaque société à partir d’un algorithme propriétaire, ESG Elements. **Cette note est le socle de l’analyse ESG intégrée dans les décisions d’investissement et la construction de portefeuille au niveau du fonds.**

Dans le cas spécifique des obligations d’entreprises, des analyses ad hoc peuvent être menées par les équipes d’analystes crédit. Lors du processus de notation interne des émetteurs, ils intègrent à la fois les aspects liés au développement durable et les risques climatiques. Ce processus permet alors d’identifier les entreprises qui agissent sur ces risques et savent les transformer en opportunités.

La recherche ESG d’Aviva Investors



Figure 9 – Sources d’information utilisées pour la recherche ESG d’Aviva Investors

²⁶ Les gouvernements britannique et canadien ont créé un engagement « Power Past Coal » au cours de la COP23 en 2017. Nous avons signé à ces principes de cesser de soutenir les investissements et prises de participation dans le charbon d’ici 2030.

²⁷ Publié en octobre 2020

https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/20201218_rapport_vf.pdf

²⁸ Voir partie 3.2.3 pour avoir plus d’éléments

• Obligations souveraines

S’agissant des obligations souveraines, l’analyse développée par Aviva Investors pour évaluer les obligations souveraines est basée sur un processus à la fois quantitatif et qualitatif. Le modèle « ESG Country » d’Aviva Investors attribue une note ESG composite à 140 émetteurs de dette souveraine et quasi souveraine et constitue un élément clé du processus d’analyse ESG. Les scores varient entre zéro et dix (dix représentant la meilleure performance), et s’appuient sur 11 indicateurs clés. Ces indicateurs sont calculés à partir de plus de 400 données individuelles. Les notes quantitatives des titres souverains fournissent aux gérants de portefeuille une indication concrète qu’ils intègrent dans leur analyse des valorisations. En complément des scores quantitatifs des pays, les analystes ESG ont commencé en 2019 à formuler des opinions qualitatives sur les progrès réalisés par les principaux émetteurs souverains. En assurant un suivi en temps réel des performances ESG de ces émetteurs, les analystes ont permis d’identifier les pays les plus susceptibles de voir leur score ESG réévalué (à la hausse ou à la baisse) et ont offert de précieuses informations aux gérants de portefeuille.

Un processus ESG renforcé pour les actifs illiquides gérés par Aviva Investors

Pour les actifs réels gérés par Aviva Investors, la prise en compte des critères ESG se matérialise à travers une politique d’investissement responsable formalisée en 2019 et déployée en 2020 par l’équipe Aviva Investors Real Assets (AIRA).

Le nouveau processus d’investissement responsable pour les actifs réels s’applique pour tous les fonds gérés par Aviva Investors.

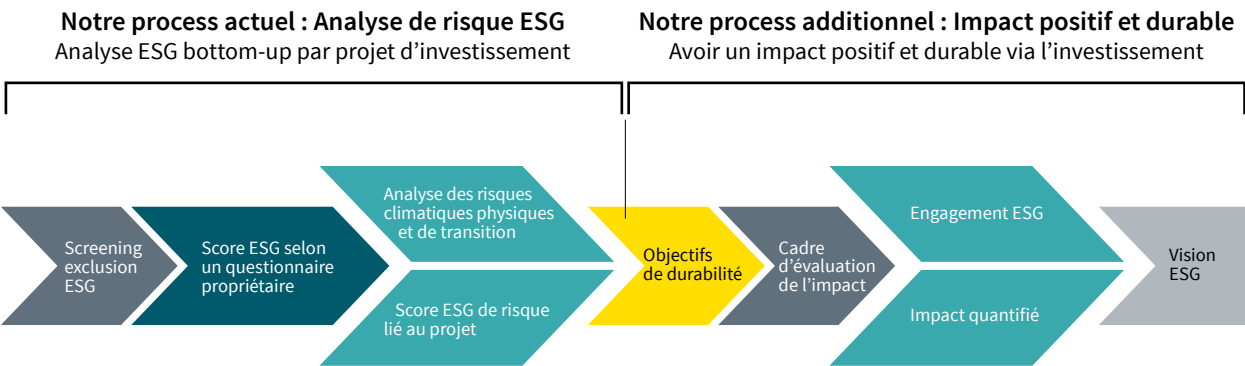


Figure 10 - Processus d’investissement responsable d’Aviva Investors sur les actifs réels

• Actifs immobiliers

Le secteur immobilier est au coeur de multiples enjeux : lutte contre le changement climatique, santé et confort des occupants, accessibilité... L’effort sur ce secteur porte en priorité sur le stock de bâtiments existants, qui représentera la grande majorité du parc européen en 2050²⁹. C’est pourquoi en tant qu’investisseur immobilier responsable, nous investissons à la fois dans :

- Des actifs modernes aux meilleurs standards ESG, qui sont au-dessus de la réglementation ou des benchmarks ;
- Et des actifs moins récents et sur lesquels nous mettons en oeuvre une amélioration ESG au cours de leur détention.

Nous analysons ainsi dès l’acquisition la performance ESG des actifs, selon une méthodologie interne, et nous intégrons les éventuelles actions d’amélioration dans les business plans. Une fois entrés en gestion, nous activons tous les leviers possibles pour améliorer la performance ESG des immeubles, au niveau :

- Intrinsèque (ex : travaux d’isolation des toitures, relamping luminaires en LED, ...)
- Exploitation (ex : régulation horaire du chauffage, détection de présence éclairage, ...)
- Usage (ex : sensibilisation des occupants, guide écogestes, ...)

En tant que propriétaires, nous ne pouvons influencer seuls sur l’amélioration ESG des actifs. Nous travaillons ainsi en relation étroite avec nos parties prenantes sur chaque immeuble : locataires, exploitants et prestataires de travaux. Voici quelques exemples d’actions que nous mettons systématiquement en oeuvre :

- Tous les développements et redéveloppements d’immeubles ont une certification environnementale HQE, BREEAM ou équivalent ;
- Tous les plans pluriannuels travaux intègrent des « green CAPEX », représentant des budgets travaux en exploitation qui améliorent la performance ESG ;
- Tous les baux tertiaires (bureaux, commerces, ...) font l’objet d’une annexe environnementale obligeant bailleur et preneur à échanger des informations ESG et travailler ensemble sur l’amélioration de la performance ESG.

Enfin, nous mesurons régulièrement l’évolution de la performance ESG des actifs immobiliers pour rendre compte de nos résultats dans les reportings.

29 Le taux de renouvellement du parc immobilier européen est d’environ 1% par an : https://ec.europa.eu/energy/topics/energy-efficiency/energy-efficient-buildings/renovation-wave_en

Certification environnementale du projet Pergolèse

En juillet 2020, nous avons annoncé le lancement de la commercialisation à la location des surfaces de bureaux d'un immeuble rue Pergolèse à Paris. Le projet est entièrement ancré dans une démarche d'excellence environnementale.

Dans ce cadre, nous visons cinq certifications environnementales de grande qualité :

1. HQE Bâtiment Durable niveau excellent
2. BREEAM New Construction niveau excellent
3. Effinergie +
4. Label Well en Shell&Core niveau Silver
5. Label WiredScore niveau Platinum

Nous souhaitons continuer à développer cette approche de certifications lors de constructions ou restructurations d'actifs immobiliers.

• Infrastructures durables

Pour répondre aux besoins en infrastructure des populations et des acteurs économiques, les prêteurs institutionnels ont un rôle important à jouer. En tant qu'investisseur de long-terme, Aviva France prend systématiquement en compte les risques ESG dans ses financements d'infrastructures. Pour les couvrir, l'équipe dette infrastructure d'Aviva Investors France réalise, sur chaque opportunité, une évaluation ESG de l'actif sous-jacent (centrale éolienne ou solaire, réseau de chaleur, réseau ferré, autoroute...) et la manière dont il est géré. Cette méthodologie d'analyse interne, basée sur le référentiel international GRESB Infrastructure, prend en compte des critères tels que le système de gestion ESG de l'emprunteur, ses politiques et la performance environnementale et sociale de l'actif.

En particulier, Aviva Investors finance pour le compte d'Aviva France des projets d'énergies renouvelables contribuant substantiellement à la lutte contre le changement climatique. Par exemple elle a participé en 2020 au refinancement vert (« green bond ») de projets éoliens (55 MW) et hydroélectriques (38,3 MW) dans les îles Canaries et en Galice, opérés par Ecoener.

• Dette privée d'entreprise

Au sein d'Aviva France, nous pensons qu'il est possible d'avoir une influence positive sur le comportement des entreprises à travers l'investissement en dette. La démarche d'investissement en dette privée d'Aviva Investors intègre donc pleinement les critères ESG. Pour tous les investissements, une analyse ESG intégrant un score est désormais intégrée à l'étape de due-diligence et fait l'objet d'un reporting dédié.

La stratégie ESG diffère cependant en fonction des fonds. Aviva Investors utilise l'outil de scoring ESG de Vigeo Eiris pour deux d'entre eux, dont Aviva Investors Relance Durable France, lancé en 2020. Le questionnaire Vigeo basé sur 100 questions nous permet d'avoir une première approche quantifiée sur la performance ESG de l'entreprise. **Nous effectuons conjointement une due-diligence ESG approfondie de la société en cas de secteur ou société identifié à haut risque.** Pour les autres fonds, nous utilisons un modèle de scoring ESG propriétaire.

L'année 2020 a également été marquée par le déploiement de mesures d'impact pour le fonds Aviva Investors Relance Durable France et l'émission de prêts « sustainability-linked »³⁰

Sélection et suivi des investissements sur des délégations externes

5% des actifs sous mandat de gestion du portefeuille d'investissements sont délégués à des gérants externes à Aviva Investors. En 2019, nous avons renforcé la part de questions relatives à l'ESG dans les questionnaires de due-diligence. Celles-ci concernent :

- La société de gestion : Engagements, moyens humains et financiers dédiés à l'ESG...
- Le fonds d'investissement : Processus d'intégration ESG, indicateurs d'impact, obtention de labels, qualité des rapports extra-financiers...

Cette approche vaut également pour les OPC éligibles en Unités de Compte. Nous suivons attentivement la performance ESG de nos mandats externes à travers l'examen des reportings extra-financiers réguliers que nous recevons.

Suite à l'engagement pris par Aviva France dans le cadre de la Net-Zero Asset Owner Alliance en 2020, nous avons fixé comme objectif d'augmenter progressivement la part de fonds d'infrastructures verts dans les délégations externes, jusqu'à atteindre 50%. Nous concentrerons également nos efforts en 2021 sur l'intégration de fonds de capital-investissement à impact.

3.2.3 L'engagement actionnarial d'Aviva France

Fort de ses 408,6 milliards € d'actifs sous gestion, Aviva Investors a un poids important dans l'écosystème de la gestion d'actifs pour faire évoluer les pratiques ESG des entreprises.

La politique d'engagement actionnarial, formalisée depuis 26 ans et revue annuellement est un outil fondamental d'Aviva Investors pour exercer son rôle d'actionnaire responsable actif.

Nos démarches de vote et d'engagement vont dans le même sens : exercer une influence positive sur les entreprises afin qu'elles améliorent leurs pratiques ESG.

³⁰ Voir partie 4.3

Le vote en assemblée générale

L'exercice des droits de vote est un moyen privilégié pour Aviva Investors d'établir une relation étroite et constructive avec les conseils d'administration des entreprises dans lesquelles elle investit. Aviva Investors applique une politique stricte et engagée, particulièrement sur les sujets liés aux rémunérations des dirigeants. Nous n'apportons pas notre soutien aux accords de rémunération si des objectifs significatifs en matière de développement durable n'ont pas été intégrés dans la rémunération variable des dirigeants. Ainsi, nous avons voté contre à 24% des résolutions soumises au vote en 2020, dont 43% sur les rémunérations.

Royal Dutch Shell

Depuis 2011, Aviva Investors ne soutient pas les politiques de rémunérations excessives des dirigeants de Royal Dutch Shell. En 2020, le Groupe a revu à la baisse ces rémunérations et ajouté des objectifs liés à la transition énergétique, ce qui nous a conduit à exceptionnellement soutenir le nouveau plan de rémunérations.

Depuis 2001, nous avons instauré une politique qui prévoit de refuser tout soutien à une entreprise si les informations publiées sur les questions ESG sont lacunaires ou inexistantes. Aviva Investors est également l'un des premiers gérants d'actifs à avoir intégré l'évaluation de la diversité dans son analyse de vote. Dans ce cadre, le groupe peut voter contre la réélection des dirigeants et l'approbation des comptes si les progrès en matière de diversité sont jugés insuffisants.

En 2020, Aviva Investors a voté dans 98% des assemblées générales auxquelles il pouvait participer en tant qu'actionnaire contre 96% en 2019.

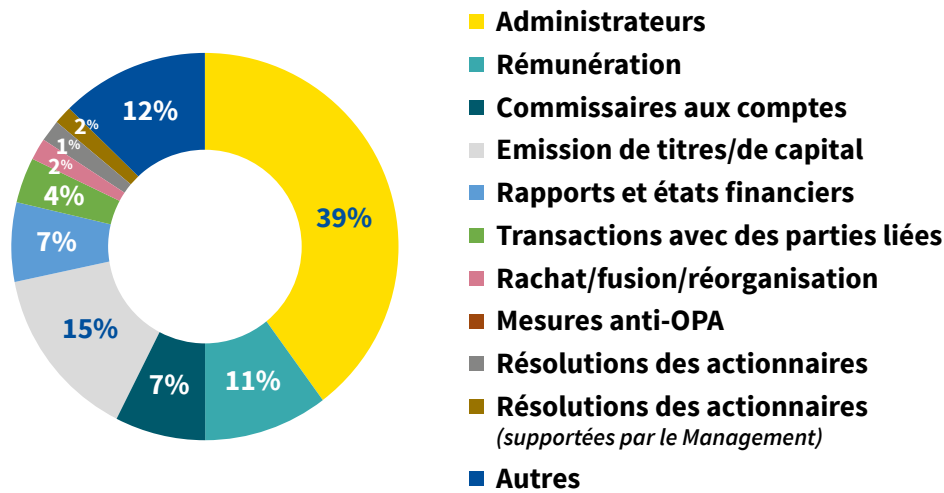


Figure 11 - Répartition des votes contre d'Aviva Investors lors des Assemblées Générales d'entreprises en 2020. Source : Aviva Investors

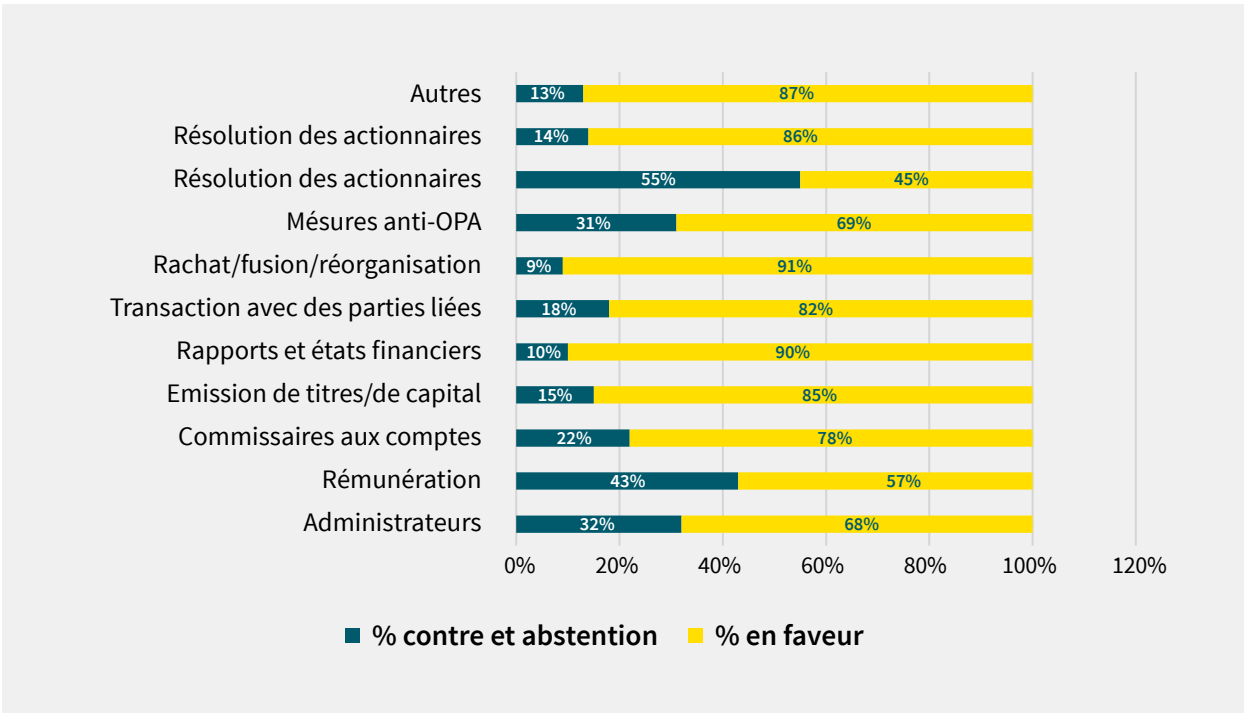


Figure 12 - Orientation des votes d'Aviva Investors dans les Assemblées Générales d'entreprises en 2020. Source : Aviva Investors

L'urgence climatique conjuguée à l'inertie de certaines entreprises émettant des volumes considérables des gaz à effet de serre nous a conduit à renforcer et cibler notre politique d'engagement vis-à-vis des sociétés opérant dans des secteurs à fort impact sur le climat. Aviva Investors attend des entreprises qu'elles définissent des stratégies climatiques robustes et des voies de transition qui permettront de parvenir à la neutralité carbone d'ici le milieu de ce siècle. Ces stratégies doivent inclure des objectifs à court et moyen terme, et s'articuler autour de méthodologies solides, comme l'initiative SBT.

Aviva Investors n'apporte pas son soutien aux dirigeants d'entreprise qui exercent leurs activités dans des secteurs à fort impact³¹ qui n'ont pas formalisé de stratégie crédible de transition.

Exxon Mobil

En 2020, Exxon reste engagé dans sa stratégie de poursuivre la production de gaz et de pétrole. Nous avons agi en 2020 en votant contre la réélection des neuf directeurs du conseil d'administration d'Exxon, jugeant non crédible leur stratégie de transition climatique. En décembre 2020, l'entreprise a ensuite annoncé une nouvelle série d'objectifs climatiques.

31 Entreprises figurant sur la liste de l'initiative Climate Action 100+

L'engagement individuel et collectif

L'engagement auprès des entreprises fait partie intégrante de la gestion des risques et des opportunités ESG au sein de nos portefeuilles. Aviva Investors dialogue activement avec les entreprises dans lesquelles il investit. L'engagement est mené par les équipes d'analystes ESG, en étroite coopération avec les équipes d'investissement, principalement à travers l'envoi de lettres, de consultations et de points téléphoniques. Les principales conclusions des engagements de l'entreprise sont transmises aux gestionnaires de fonds lors de réunions hebdomadaires.

Les résultats de ces engagements sont intégrés dans le tableau de bord ESG, afin qu'ils soient pris en compte dans les décisions d'investissement. Dans le cas où le dialogue avec une entreprise échoue, il est possible d'en arriver à une décision de désinvestissement partiel ou total.

En 2020, Aviva Investors a effectué 3428 actes d'engagement sur des sujets ESG avec 2157 entreprises (contre 2149 en 2019). 44% des actes d'engagements ont été portés et gérés directement par Aviva Investors.

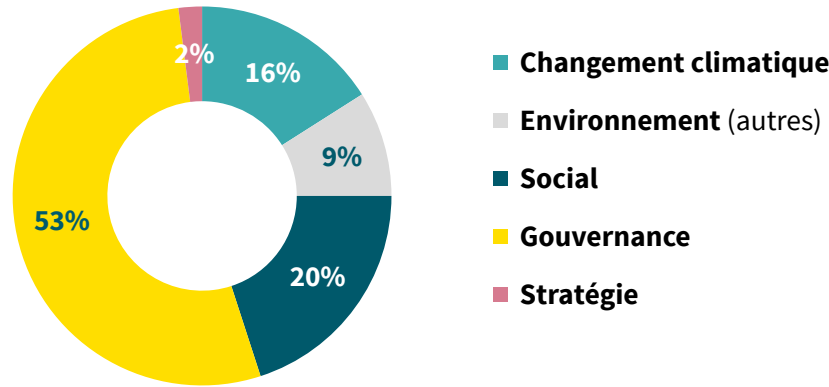


Figure 13 - Engagement d'Aviva Investors par type de facteur ESG en 2020. Source : Aviva Investors

Le thème de la gouvernance représente 53% des actions d'engagement en 2020 ; Aviva Investors a activement dialogué en 2020 avec les entreprises, notamment sur les thématiques suivantes :

- L'indépendance et les rémunérations des administrateurs, afin d'assurer leur alignement avec l'entreprise et l'absence de corruption,
- La diversité hommes-femmes au sein des équipes dirigeantes et des conseils d'administration,
- La capacité du Conseil d'administration à gérer les grands risques ESG de l'entreprise.

Lagardère

Suite à des discussions avec Lagardère et le fonds Activiste Amber Capital, nous n'avons pas soutenu la proposition de ce dernier de remplacer la majorité des membres du Conseil de Surveillance du Groupe, afin de protéger l'entreprise pendant la crise de la covid 19. Ayant néanmoins identifié des risques importants liés à la structure de gouvernance du Groupe, nous avons soutenu la révocation de deux membres du Conseil de Surveillance en 2020.

Toutes les entreprises et secteurs ayant un rôle à jouer dans la transition bas-carbone, nous intégrons systématiquement la stratégie, les objectifs et la performance liés au climat dans nos actions d'engagements.

En 2020, 25% de l'engagement actionnarial concernait les problématiques liées au changement climatique et à l'environnement.

Un accent particulier est mis sur l'engagement auprès des entreprises stratégiquement exposées aux risques climatiques. Afin d'atteindre les objectifs fixés par la Net-Zero Asset Owner Alliance, nous avons renforcé la politique d'engagement envers les secteurs les plus carbonés. En 2020, Aviva Investors a construit un « processus d'escalade » robuste envers ces acteurs, avec le désinvestissement comme ultime sanction.

Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone, nous continuerons également à interpellier les acteurs financiers et à s'engager collectivement, notamment via l'alliance Climate 100+ afin d'avoir une influence plus importante sur les entreprises investies.

Traduire des engagements climatiques en plans d'actions

En 2020, Aviva Investors a identifié 30 entreprises responsables d'un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre dans les secteurs miniers, pétrole et gaz et utilities. Un programme d'engagement climatique a été mis en place vis-à-vis de ces entreprises autour de cinq piliers :

1. S'aligner sur l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 et s'engager dans le cadre de l'initiative Science Based Targets,
2. Intégrer des objectifs climatiques dans la stratégie d'entreprise et fixer des objectifs intermédiaires de transition,
3. Créer des incitations liées au climat pour le management,
4. Rendre compte des progrès dans le cadre de la TCFD,
5. Interdire le lobbying direct et indirect allant à l'encontre de l'Accord de Paris.

Aviva Investors effectue un suivi régulier des progrès réalisés et prendra des mesures correctives en cas d'incapacité des entreprises à répondre à ces enjeux climatiques, l'ultime sanction étant le désinvestissement.

Les premiers effets de ces programmes d'engagement se sont matérialisés au cours de l'année 2020. Shell, Respol, Total, ENI, Equinor et Woodside Petroleum se sont engagés vers l'objectif de neutralité carbone en 2050, et ont créé des incitations basés sur des objectifs intermédiaires liés au climat.

3.3 Mesurer les risques et opportunités ESG-Climat

L'identification et la mesure de l'exposition aux risques et opportunités ESG-Climat est une composante fondamentale de l'approche d'investisseur responsable d'Aviva France. Nous avons développé des outils permettant de suivre et piloter l'exposition aux risques climat de nos investissements.

3.3.1 Suivre la performance ESG de nos investissements

Actifs liquides

Aviva Investors France dispose d'outils permettant d'analyser la performance ESG de près de **91,6%** des actions et obligations des portefeuilles d'Aviva France (contre 90% en 2019).

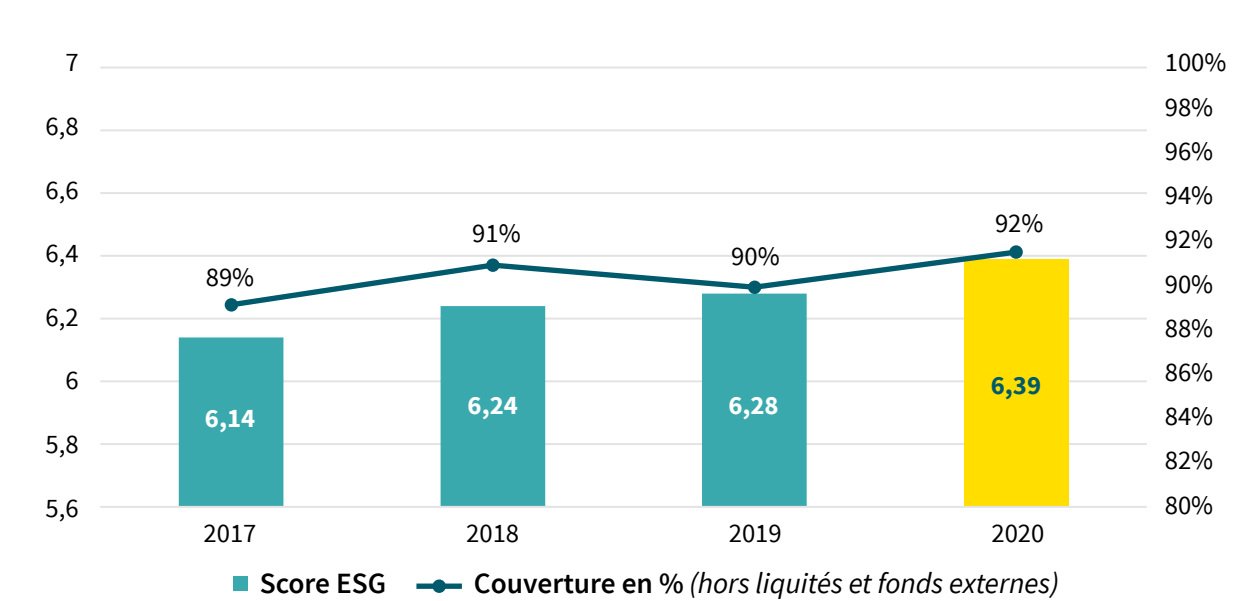


Figure 14 - Évolution des scores ESG des poches actions et obligations des portefeuilles mandats Aviva France et de leur couverture de 2017 à 2020. Source : Aviva Investors/MSCI

La performance ESG des portefeuilles actions et obligations est passée de 6,28/10³² en 2019 à 6,4/10 en 2020. Cela confirme la tendance d'amélioration constante depuis l'année 2017.

Cette amélioration continue et progressive des scores ESG des portefeuilles, ainsi que de l'élargissement du périmètre de couverture des titres notés, répond à l'objectif d'Aviva France d'améliorer tendanciellement le score ESG de ses portefeuilles et à la volonté des gérants de sélectionner les émetteurs notés et performants sur le plan ESG.

32 Scores rectifiés par rapport à ceux figurant dans le rapport ESG-Climat 2020 suite à un double comptage constaté pendant l'année 2020

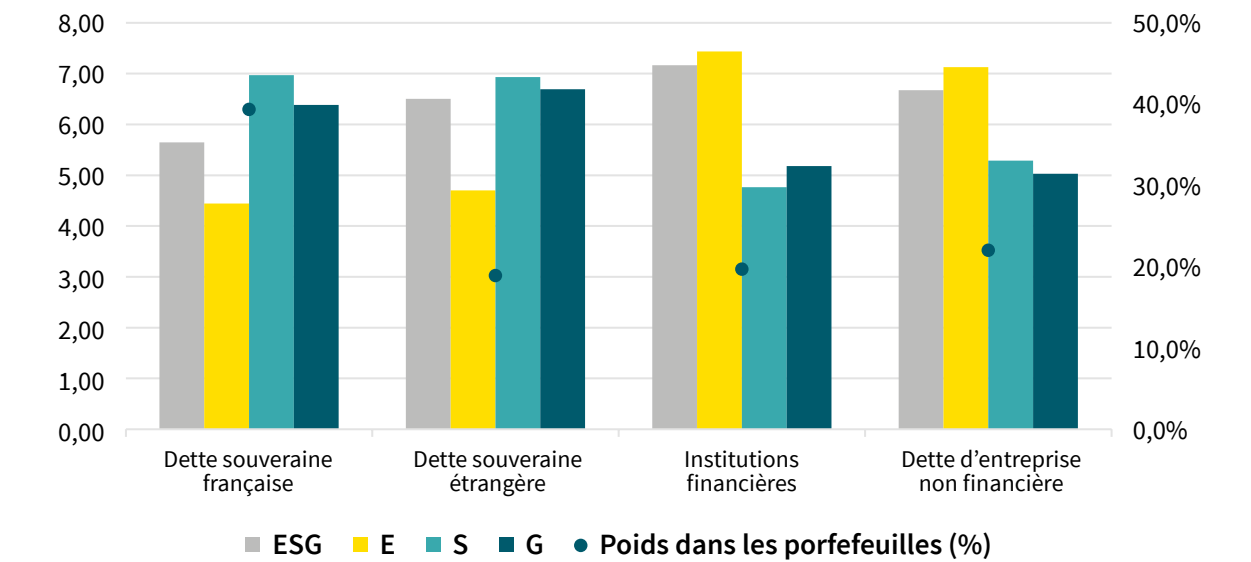


Figure 15 - Scores ESG par type de dette dans les portefeuilles d'Aviva France au 31/12/2020. Source : Aviva Investors/MSCI

Actifs illiquides

Conformément à la politique ESG sur les actifs réels d'Aviva Investors, les nouveaux investissements font l'objet d'une évaluation ESG pour la majorité des fonds depuis cette année. Les scores ESG de ces actifs ne concernent donc en 2020 qu'une portion non significative de notre investissement. Nous avons donc décidé de ne pas mettre en avant les scores ESG de notre portefeuille immobilier dans le rapport de cette année, mais d'exposer nos performances énergétiques et environnementales. L'utilisation de l'outil Deepki nous a permis d'établir un premier reporting sur les performances environnementales et énergétiques des actifs immobiliers du portefeuille de mandat Aviva France.

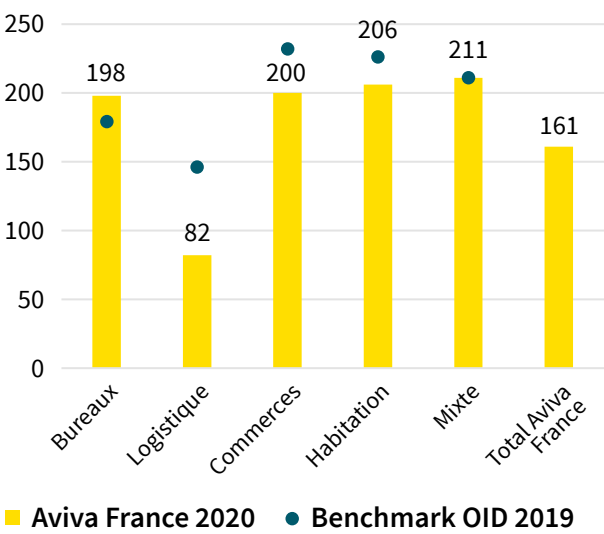


Figure 16 - Intensité énergétique par type d'actif immobilier (en kWh/m².an). Source : Aviva Investors

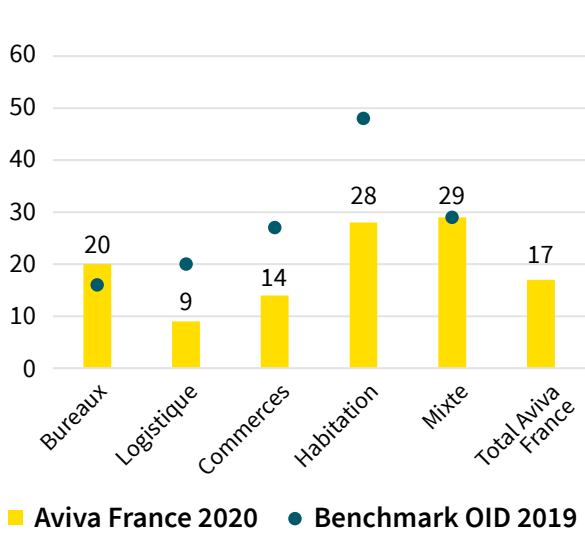


Figure 17 - Intensité environnementale par type d'actif immobilier (en kgCO₂/m².an). Source : Aviva Investors

L'intensité énergétique moyenne des actifs immobiliers du portefeuille mandat d'Aviva France géré par Aviva Investors est de **161 kWh_{EF}/m².an³³**.

L'intensité environnementale moyenne des actifs immobiliers du portefeuille mandat d'Aviva France géré par Aviva Investors est de **17 kgCO₂e/m².an**.

En moyenne, les intensités énergétique et environnementale du parc immobilier d'Aviva France sont inférieures à la moyenne française établie par l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) pour les actifs suivants :

- Logistique (respectivement moins de 64 kWh_{EF}/m².an et moins de 11 kgCO₂e/m².an)
- Commerces (respectivement moins de 32 kWh_{EF}/m².an et moins de 13 kgCO₂e/m².an)
- Habitation (respectivement moins de 20 kWh_{EF}/m².an et moins de 20kgCO₂e/m².an)

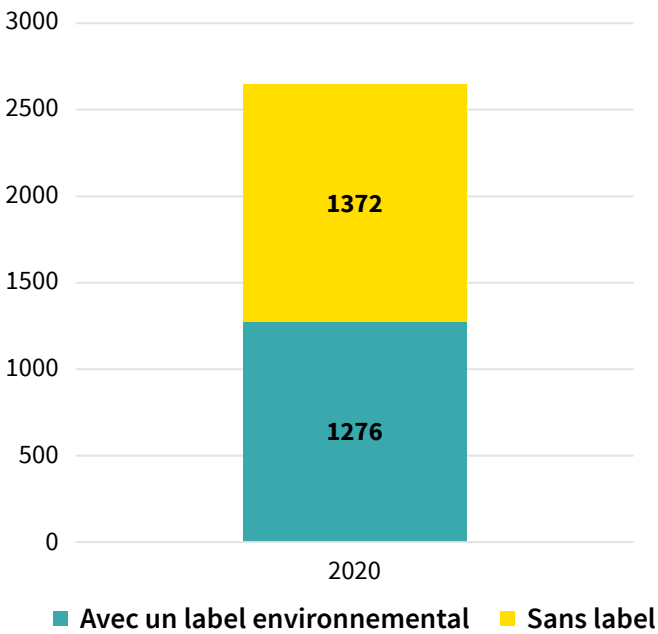


Figure 18 - Actifs immobiliers du portefeuille Aviva France (en M€). Source : Aviva Investors

20 actifs, soit 45% de la valeur du portefeuille mandat immobilier d'Aviva France géré par Aviva Investors, ont obtenu un label ou une certification environnementale. Ceux-ci représentent une valeur totale de 1276M€. Quatre actifs, représentant 702M€, ont obtenu la certification HQE au niveau Excellent.

33 Unité de mesure de la consommation d'énergie finale par unité de surface et par an

3.3.2 Identifier l'exposition aux risques liés au réchauffement climatique

Gérer les risques climatiques de transition

Les risques de transition sont les coûts subis par les agents économiques liés à la mise en place d'un modèle économique bas-carbone. Aucune des métriques actuellement utilisées pour évaluer les risques de transition n'est complètement robuste. Nous avons pris connaissance des travaux très utiles réalisés par l'Institut Louis Bachelier en 2020³⁴, qui sont pris en compte dans nos réflexions. Il nous semble important, cependant, de ne pas tirer prétexte de ces difficultés méthodologiques pour ne pas tenter d'avancer sur ce sujet. C'est pourquoi nous disposons, au sein d'Aviva France, de trois métriques complémentaires :

- **La mesure de l'intensité carbone du portefeuille** (scope 1 et 2), pour suivre la décarbonation de nos portefeuilles,
- **L'analyse de scénario** à la fois au niveau des investissements et du bilan, pour analyser l'exposition d'Aviva France par rapport aux risques de transition et aux risques physiques (Partie 3.1.1)
- **La Climate VaR** (Value at Risk) pour évaluer l'impact financier de scénarios climatiques sur notre portefeuille et bilan financier (Partie 3.3.3)

• L'intensité carbone

L'intensité carbone³⁵ est le rapport des émissions de CO₂ à la production de l'entreprise. Elle présente certains avantages car elle permet de mesurer :

- L'évolution de la composition du portefeuille d'investissements,
- L'efficacité des arbitrages de portefeuille vers des investissements bas carbone au cours du temps,
- La performance du portefeuille vis-à-vis de benchmarks,
- L'exposition des investissements par rapport à une éventuelle taxe carbone,
- L'évolution positive ou négative du profil de décarbonation de certains secteurs à fort impact.

Nous sommes conscients que l'intensité carbone est un outil présentant quatre principales limites :

- Le périmètre des émissions couvertes ne prend pas en compte le Scope 3 (émissions indirectes dans la chaîne de valeur, en amont et aval), la couverture de données n'étant pas encore suffisamment robuste,
- Les données sont parfois estimées,
- Une baisse d'intensité carbone peut être due à une forte croissance du chiffre d'affaires et non à une réduction intrinsèque des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise.
- L'intensité carbone n'est directement pas liée au processus de production et est influencée par les effets de changes.

En 2020, 89% du portefeuille mandats est couvert par la mesure de l'intensité carbone.

34 ILB Methods n°3 : Les données climatiques en finance
<https://www.louisbachelier.org/ilb-methods-n3-les-donnees-climatiques-en-finance/>
35 ?

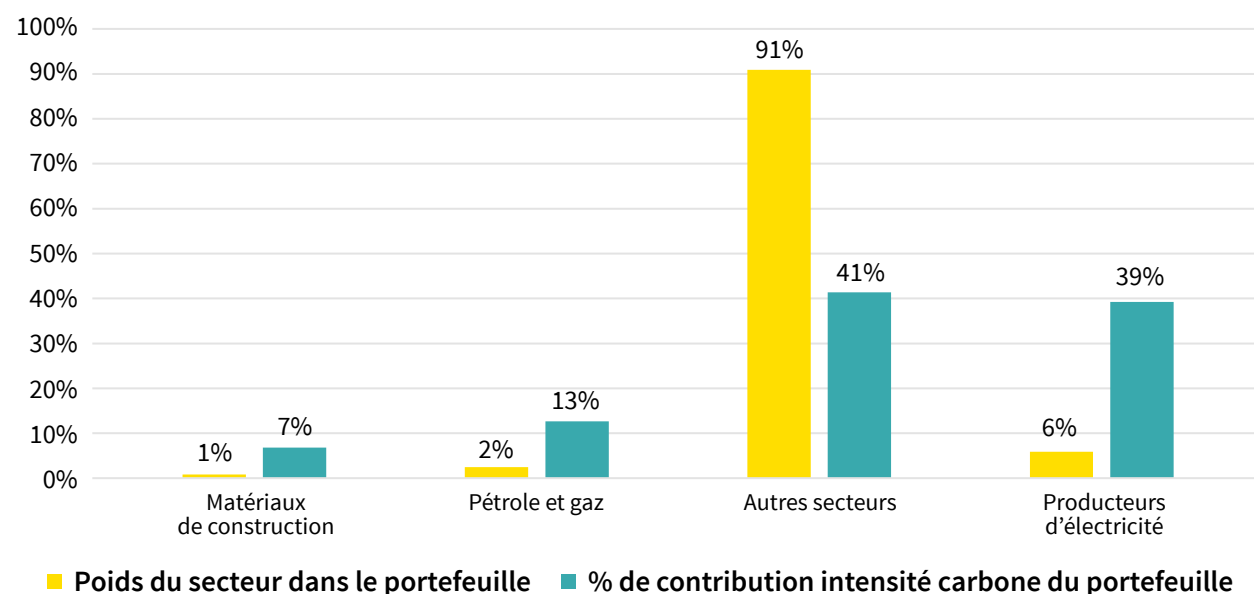


Figure 19 - Contribution des secteurs les plus carbo-intensifs à l'intensité carbone des poches actions et obligations d'entreprise des portefeuilles mandats Aviva France en 2020. Source : Aviva

Trois secteurs (Pétrole et gaz, production d'électricité et Matériaux de construction) expliquent 59% de l'intensité carbone du portefeuille, bien qu'ils ne représentent que 9% des portefeuilles actions et obligations (hors exposition aux souverains). La décarbonation de ces secteurs est un enjeu majeur de nos politiques d'engagement actionnarial.

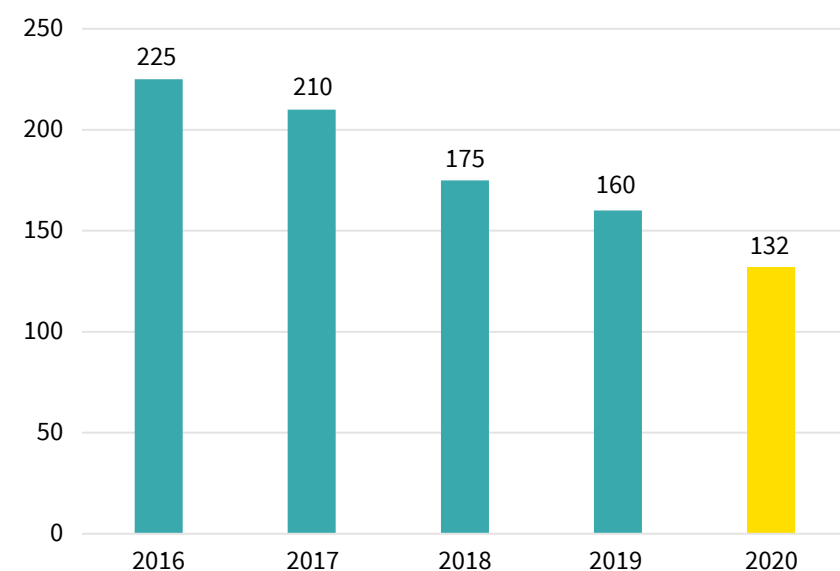


Figure 20 - Evolution de l'intensité carbone du portefeuille mandat d'Aviva France. Source : Aviva Investors

L'intensité carbone du portefeuille mandats d'Aviva France a baissé de 17,5% entre 2019 et 2020.

• Les risques de responsabilité

L'ACPR définit les risques de responsabilité comme les dommages et intérêts qu'une personne morale devrait payer si elle était jugée responsable du réchauffement climatique. Ces risques impactent directement les assureurs s'ils sont jugés responsables des conséquences du changement climatique. Ces risques se matérialisent également de façon indirecte via notre exposition à des entreprises reconnues responsables via les canaux du risque de contrepartie, de marché et de réputation.

Au cours des dernières années, la grande majorité des litiges liés au climat ont été intentés aux Etats-Unis et la majorité d'entre eux, principalement axés sur la nuisance publique, n'ont pas abouti. Cependant, au cours de la dernière décennie, ces affaires sont devenues plus courantes en Europe également et au Royaume-Uni. La nature de ces affaires a évolué vers des violations présumées de droit des sociétés, de conduite trompeuse, fraude, de violation des droits de l'homme et des règles de transparence sur l'information financière et d'entreprise. En outre, ces litiges sont de plus en plus souvent intentés par des groupes d'investisseurs activistes. Les consommateurs, actionnaires et régulateurs montrent un intérêt croissant pour ces actions juridiques, ce qui constitue un risque supplémentaire pour les entreprises et les états exposés.

Au sein d'Aviva, nous considérons que **la meilleure manière d'appréhender ces risques de responsabilité est de continuer à solidifier notre modèle de gouvernance, augmenter la robustesse de notre analyse des risques climatiques et d'être transparent sur nos pratiques.** En outre, nous considérons que l'impact direct de ces risques de responsabilité est limité à certaines entreprises, ce qui réduit le niveau de risque global du portefeuille.

En 2020, nous avons mandaté un groupe d'experts spécialement constitué pour effectuer une analyse des risques de responsabilité climatique dans deux domaines clés :

- Les impacts financiers liés à la couverture assurantielle d'entreprises ou d'états poursuivis en justice,
- Les incidences financières de la non-application des exigences réglementaires et de transparence du Groupe (TCFD, NFRD, MiFid II, SFDR...)

Cette étude a mis en évidence la non significativité des risques de responsabilité relativement aux risques physiques et de transition sur le périmètre Aviva. Nous avons ainsi décidé de ne pas intégrer explicitement ces risques dans le modèle de Climate VaR.

Gérer les risques climatiques physiques

En tant qu'assureurs, **nous sommes particulièrement attentifs à l'identification des risques physiques liés au changement climatique.** Les pertes causées par les phénomènes climatiques pourraient devenir plus fréquentes, plus importantes et davantage concentrées sur certaines régions géographiques. La vitesse du changement climatique et les réponses des acteurs économiques pour déployer des stratégies d'adaptation pourraient impacter, au cours du temps, notre capacité à proposer des produits d'assurance qui restent à la fois accessibles pour nos clients et économiquement viables pour Aviva.

• Suivi des risques physiques relatifs à l'exposition au risque souverain

Nous utilisons le Global Adaptation Index de l'université américaine de Notre Dame (ND-GAIN)³⁶ afin de mesurer l'exposition aux risques physiques de nos investissements en dettes souveraines, représentant un tiers du portefeuille d'Aviva France.

La grande majorité de notre portefeuille est investie en Europe et en Amérique du Nord, régions moins exposées aux risques physiques que l'Amérique latine, l'Asie du Sud ou l'Afrique, ce qui explique le bon score ND-GAIN moyen de notre portefeuille.

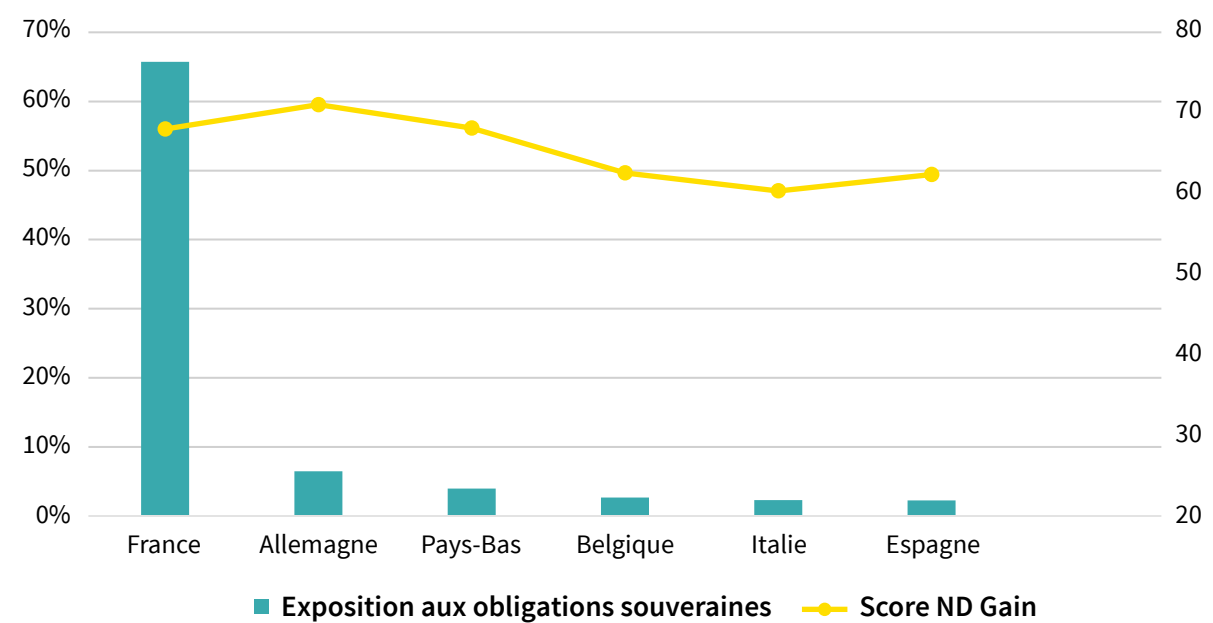


Figure 21 - Exposition d'Aviva France aux obligations souveraines en fonction du score ND GAIN en 2020. Source : Aviva

• L'exposition aux risques physiques des entreprises dans lesquelles nous investissons

Notre modèle de Climate VaR intègre l'impact financier des risques physiques liés aux conditions météorologiques extrêmes (inondations, tempêtes, cyclones etc...) et aux effets chroniques (vagues de froid et chaleur, chutes de neige etc...) du changement climatique. Les zones géographiques particulièrement vulnérables en matière de sécheresse et de stress hydrique se concentrent principalement dans l'Ouest des Etats-Unis, l'Inde, la Chine et l'Europe du Sud. Les entreprises les plus exposées aux risques liés à la rareté de l'eau appartiennent principalement aux secteurs alimentation et boisson, deux secteurs dans lesquels le portefeuille d'Aviva France est investi. Nous surveillons les pertes réelles liées aux conditions météorologiques par rapport aux pertes prévues (figure 22). Cette année, les pertes réelles sont inférieures aux prévisions. **Nous reconnaissons que les effets physiques les plus extrêmes du changement climatique pourraient se matérialiser à partir de la seconde moitié du siècle.**

36 L'indice ND-GAIN mesure la vulnérabilité des Etats au changement climatique ainsi que leur capacité à s'adapter et à réduire l'impact induit par ces changements.

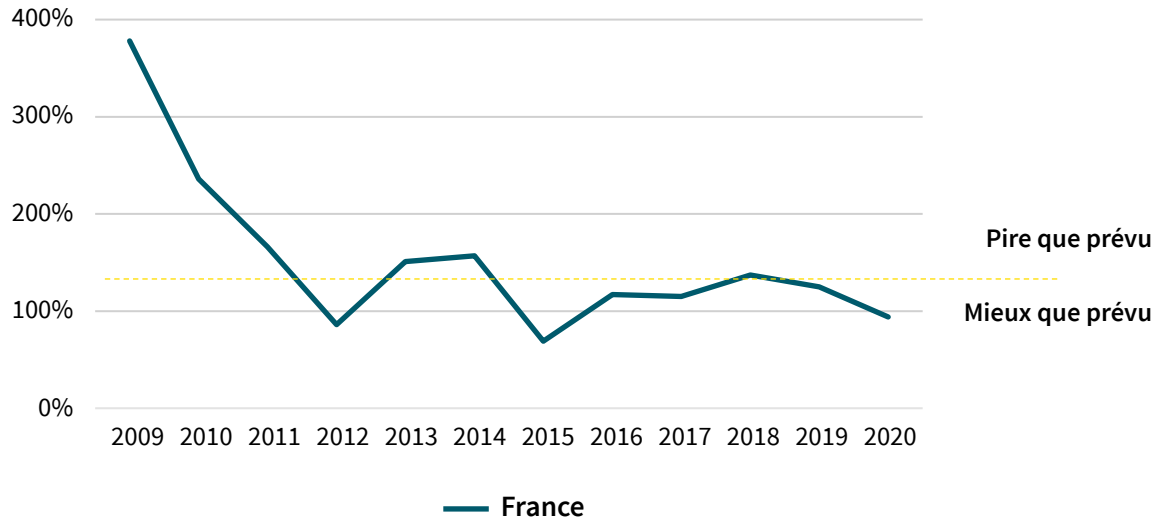


Figure 22 – Comparaison des pertes réelles et estimées liées aux conditions météorologiques

• L'exposition aux risques physiques de nos actifs immobiliers

Pour nos investissements dans les actifs immobiliers, les risques physiques liés au climat sont évalués au moment de l'origination de chaque projet, notamment via des modélisations de risques d'inondations sur les sites. En cas de risque avéré, l'équipe Real Assets d'Aviva Investors procède à une due-diligence additionnelle qui peut impacter la décision d'investissement finale.

De plus, l'équipe Real Assets effectue une analyse trimestrielle des risques physiques liés aux inondations et aux effets chroniques du changement climatiques sur l'ensemble de ses portefeuilles d'actifs immobiliers. En 2020, cette analyse a été étendue aux actifs de dette infrastructure.

Nous continuerons à travailler en interne et avec des partenaires externes pour cartographier les risques physiques liés au changement climatique sur nos actifs réels.

Les pertes causées par le réchauffement climatique nous imposent de considérer de manière explicite leur impact dans **notre politique de tarification et notre processus de planification financière.**

3.3.3 La Climate VaR : mesure de l'exposition aux scénarios climatiques

Dans son rapport AR5, le GIEC a défini quatre scénarios potentiels futurs de changement climatique. Chaque scénario décrit une trajectoire potentielle des niveaux futurs d'émission de gaz à effet de serre qui sont associés à une augmentation des températures par rapport à l'ère préindustrielle et à des niveaux de réduction des émissions nécessaires :

- 1,5°C (émissions diminuées de moitié d'ici 2050),
- 2°C (émissions stabilisées au niveau de la moitié des émissions actuelles à l'horizon 2080),
- 3°C (émissions augmentant jusqu'en 2080 puis diminuant par la suite)
- 4°C (émissions continuant à augmenter au rythme actuel).

En 2019, nous avons modélisé une Value at Risk (VaR) Climat dans le cadre d'un groupe de travail de l'Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI), en collaboration avec Carbon Delta et Elseware³⁷. Cet outil nous permet d'aller plus loin que l'analyse de scénario en quantifiant l'impact financier qui leur est associé.

La Climate VaR : Comment ça fonctionne ?

La Climate Var permet de quantifier les pertes financières potentielles pour Aviva France générées par le changement climatique (risques physiques et de transition) selon différents scénarios climatiques. Différentes hypothèses de politiques publiques, évolutions technologiques, facteurs macroéconomiques (ex : changement de la demande des consommateurs) et de phénomènes météorologiques extrêmes sont intégrées. Des informations détaillées sur notre approche Climate Var sont fournies en annexe.

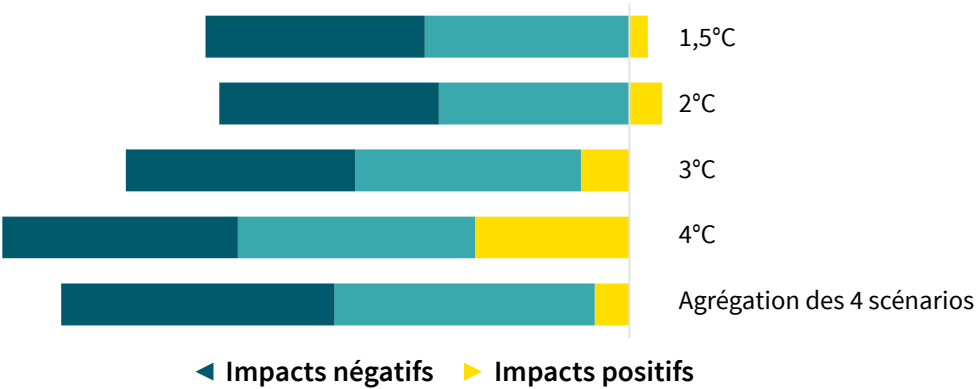


Figure 23 - Résultats de l'analyse VaR Climat pour Aviva France en fonction de différents scénarios climatiques au 31/12/2020. Source : Aviva/Elseware

Les barres les plus foncées représentent les résultats de la VaR Climat entre le 5ème percentile et l'estimation moyenne pour chaque scénario de réchauffement climatique alors que les barres intermédiaires représentent les résultats entre l'estimation moyenne et le 95ème percentile.

37 Société spécialisée dans la modélisation des risques financiers

D'après le graphique ci-dessus, Aviva France est le plus exposé dans le cas d'un scénario 4°C business as usual. Les scénarios 1,5°C et 2°C sont les deux seuls scénarios présentant un impact potentiellement positif pour Aviva France, avec un impact moyen négatif. L'impact est forcément négatif pour Aviva France dans le cas de scénarios 3°C et 4°C, largement dominés par les risques physiques.

L'outil indique également qu'Aviva France est plus exposé aux risques climatiques dans le cas d'un scénario 1,5°C que d'un scénario 2°C. Cela peut signifier que les risques de transition pour passer d'un scénario 2°C à un scénario 1,5°C sont supérieurs à la hausse des risques physiques entre un scénario 1.5°C et 2°C.

Les résultats de l'agrégation des quatre scénarios sont dominés par les scénarios 3°C et 4°C. Cela signifie que la trajectoire actuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique de 1,5°C à 2°C par rapport à l'ère industrielle.

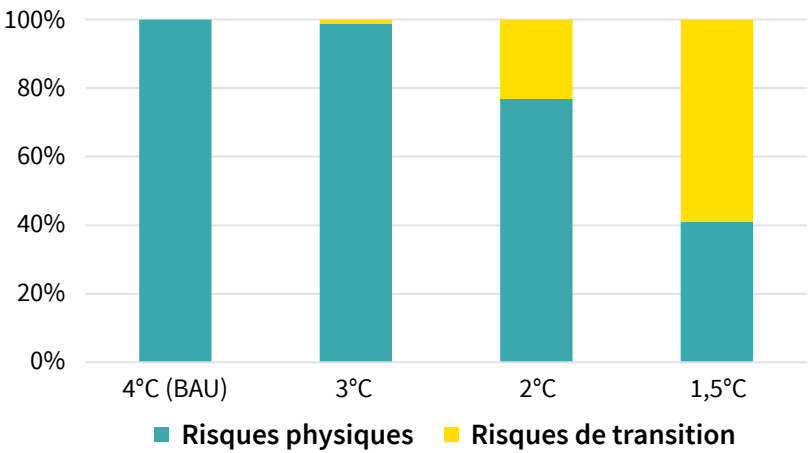


Figure 24 - Répartition par type de risque climatique sur les portefeuilles d'investissement Aviva France au 31/12/2020. Source : Aviva/Elseware

En 2020, nous avons apporté plusieurs améliorations méthodologiques à l'outil Climate VaR. En particulier, nous avons :

- **Intégré les nouveaux éléments de la méthodologie MSCI** (prise en compte des émissions de Scope 3, répercussion sur les consommateurs des coûts de transition des entreprises de l'énergie, introduction du risque d'inondations fluviales),
- **Incorporé une évaluation du risque de transition sur les actifs d'infrastructure** en s'appuyant sur le cadre ClimateWise,
- **Considéré plusieurs nouveaux scénarios de transition** afin d'avoir une approche plus axée sur les données pour appréhender les risques de transition,
- **Utilisé les résultats de plusieurs modèles d'évaluation intégrée (IAM)** pour évaluer les risques de transition de base,
- **Effectué une analyse des risques de responsabilité climatique.** Les résultats de cette analyse n'étant pas significatifs, ils n'ont pas été inclus dans le modèle.

Nous continuerons à affiner et améliorer notre approche de la Climate VaR à la lumière de nouvelles recherches et l'évolution des pratiques. Ainsi, nous pourrions à l'avenir intégrer les risques de responsabilité dans la modélisation tout comme les risques de transition pour les obligations souveraines et les risques physiques sur l'ensemble des chaînes d'approvisionnement.



4. Renforcer l'impact de notre démarche d'investisseur

- 4.1 Informer et sensibiliser l'ensemble des parties prenantes
- 4.2 Déployer l'offre de produits labellisés ISR
- 4.3 Poursuivre le développement des investissements à impact
- 4.4 Développer notre compréhension des enjeux de biodiversité
- 4.5 Elargir la gamme de produits d'assurance verts

4. Renforcer l'impact de notre démarche d'investisseur

4.1 Informer et sensibiliser l'ensemble des parties prenantes

Sensibiliser nos clients et prospects

De par son positionnement pionnier sur l'investissement responsable, Aviva France considère avoir une responsabilité de transparence et de sensibilisation de ses parties prenantes. Les multiples enjeux d'Aviva France s'insèrent dans un ensemble de publications, tant au niveau du groupe que du périmètre français :

- Le rapport groupe « Aviva's climate related financial disclosure »,
- Le rapport d'activité d'Aviva France,
- La déclaration de performance extra-financière d'Aviva France (DPEF),
- Les rapports ESG d'Aviva Investors.

Dans le cadre de la gamme Aviva Vie Solutions Durables, nous fournissons systématiquement à nos clients des informations précises sur nos supports ISR ainsi que des fiches pratiques pour mieux comprendre les enjeux associés.

Nos fiches pédagogiques ISR

Ces fiches permettent au client de mieux comprendre le périmètre d'investissement des supports ISR :

- Un investissement financier peut-il être responsable ?
- Que cachent les acronymes RSE ESG ESS ?
- Quelles entreprises se cachent derrière ISR et Finansol ?



Nous publions régulièrement des articles sur notre site internet pour diffuser notre vision de l'ESG-Climat au grand public³⁸. **Nos réseaux de distribution sont de mieux en mieux formés pour sensibiliser les clients sur les sujets climatiques et les inciter à investir durablement.**

Participer au développement de la finance durable

Aviva France est impliqué pour accroître la connaissance et le développement méthodologique de l'ESG-Climat. Nous nous sommes historiquement engagés à travers le lancement et développement de la World Benchmarking Alliance (WBA) avec la Fondation des Nations Unies, le BSDC et l'Index Initiative, afin de fournir des informations sur la contribution des entreprises aux ODD. Après une année 2019 de développements méthodologiques, l'année 2020 a été marquée par la mise en ligne de 2000 analyses de la contribution d'entreprises aux ODD.

³⁸ <https://www.avivainvestors.com/fr-fr/nos-vues/aig-reflexion-sur-linvestissement/2020/10/esg-real-assets/>

Aviva France et Aviva Investors France participent régulièrement à des conférences pour présenter leurs actions. Patrick Dixneuf, directeur général d'Aviva France est intervenu, en septembre 2020 au LH Forum, à une table ronde sur le thème des investissements positifs, dans le but de contribuer à développer des indicateurs de référence sur le sujet.

Aviva France soutient de nombreuses initiatives de place et s'investit régulièrement dans les groupes de travail de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et de Finance for Tomorrow. Elle a notamment été chargée de co-piloter avec Meridiam la Task Force Impact pour la mise en place et la promotion d'une position de place sur l'Investissement à Impact de la Place de Paris.

En 2020, la compagnie a piloté plusieurs volets du programme d'investissements Relance Durable de la FFA et de la Caisse des Dépôts, notamment celui dédié au secteur du tourisme. Dans le cadre de ce programme, Aviva France a utilisé toute son influence pour que les financements accordés soient conditionnés à l'atteinte par les entreprises de plusieurs objectifs extra-financiers.

Nous avons également pris la présidence de la commission Innovation de la SICAV de place Emergence Incubation et à ce titre avons piloté les travaux pour le lancement d'un nouveau compartiment Tech For Good s'inscrivant dans le cadre de l'initiative Tibi.

Mobiliser le grand public

La Fabrique Aviva est un moyen pour Aviva France **d'associer le grand public au développement de l'économie sociale et solidaire**. Pour cela, nos internautes ont un rôle important à jouer en votant en ligne pour désigner leurs projets coup de cœur. Leur contribution est déterminante puisqu'elle représente 40% de la note finale des projets. Le fonds Aviva La Fabrique Impact ISR, géré par Mirova, labellisé ISR et Finansol, a été spécialement conçu en 2019 pour permettre à nos clients de soutenir activement les entrepreneurs à impact semblables aux projets du concours La Fabrique Aviva.

4.2 Déployer l'offre de produits labellisés ISR

Conscients de l'intérêt grandissant de nos clients pour les produits d'épargne responsable, nous continuons à leur proposer de nouvelles solutions d'investissement adaptées. **En 2020, Aviva Investors a poursuivi ses efforts et obtenu le label public ISR pour trois nouveaux fonds**, portant le total à 17, ce qui représente 10,9% des encours d'Aviva Investors France et 12,5 milliards d'euro en 2020.

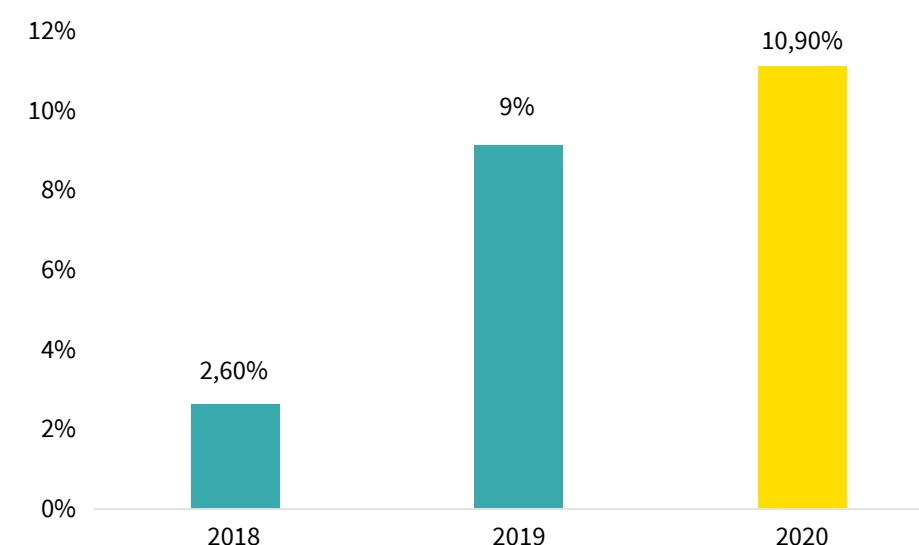


Figure 25 - Evolution de la part d'encours labellisés ISR dans les actifs gérés par Aviva Investors. Source : Aviva Investors



Nous utilisons l'approche ISR (best-in universe, best-in class, thématique...) la plus appropriée en fonction de la stratégie d'investissement de chaque fonds.

Aviva France propose à ses clients dans tous ses contrats d'épargne et de retraite, la gamme « Aviva Vie Solutions Durables » comprenant entre autres les 17 fonds gérés par Aviva Investors France bénéficiant du label ISR.

Des fonds externes viennent compléter cette gamme afin d'enrichir le spectre de produits ISR proposés à nos clients. Nous avons sélectionné plusieurs fonds, notamment la gamme de fonds thématiques environnement de Pictet Asset Management. Le fonds Carmignac Emergents investit dans le financement de technologies durables et l'amélioration du niveau de vie dans les pays émergents. Le fonds Candriam Equities Oncology Impact investit dans les technologies de lutte contre le cancer.

Cette gamme permet aux clients d'intégrer les critères ESG dans le placement de leur épargne et de se positionner sur des thématiques spécifiques comme la transition climatique. Les clients peuvent investir dans les entreprises qui ont un modèle économique à faible intensité carbone ou des entreprises en transition climatique par le biais du fonds Climate Transition European Equity.

Le Label ISR accessible aux fonds immobiliers

En 2020, le référentiel du Label ISR a été étendu aux fonds immobiliers. Dans ce cadre, nous avons fixé comme objectif 2021 de labelliser plusieurs produits de notre gamme immobilier, dont l'OPCI Aviva Investors Experimmo.

4.3 Poursuivre le développement des investissements à impact

Au-delà de l'intégration de critères ESG, l'investissement à impact s'intéresse à la recherche et la mesure des externalités des produits et services proposés par les entreprises. Le GIIN³⁹ le définit comme « un investissement effectué avec l'intention d'obtenir un impact social et environnemental mesurable parallèlement à un rendement financier »⁴⁰. Aujourd'hui de plus en plus plébiscitée, la recherche d'impact ne se cantonne désormais plus aux fonds solidaires mais concerne un pan plus large de l'économie. Le succès des Objectifs de Développement Durable (ODD) montre bien cet engouement vers l'impact. Cependant, l'appropriation de ce concept se traduit par des pratiques diverses, qui nécessitent une harmonisation méthodologique rigoureuse (intentionnalité, additionnalité, mesure), à laquelle nous veillons.

Multiplier les initiatives d'investissement à impact

Notre intérêt pionnier pour l'investissement à impact s'est matérialisé dès 2014 avec le lancement du fonds Aviva Impact Investing France (AIIF). Complémentaire de l'initiative La Fabrique Aviva, le fonds est géré par INCO et permet d'investir dans des entreprises pionnières sur des technologies sociales et environnementales. Ce fonds fait partie de la gamme Aviva Vie Solutions Durables, tout comme le fonds Aviva La Fabrique Impact ISR lancé en 2019 pour favoriser la création d'emplois et le financement de l'entrepreneuriat social en France.

En octobre 2020, **Aviva France a renforcé son approche en s'intéressant à la phase d'incubation et d'amorçage de projets à impact.** Avec le fonds de venture capital Ventech et le réseau d'incubateurs d'entrepreneurs sociaux La Ruche, Aviva France a lancé Alliance for Impact, une innovation sociale majeure pour accompagner des startups de l'entrepreneuriat à impact. C'est la première fois que trois acteurs français majeurs de l'investissement à impact, l'incubation et du capital-risque s'allient pour soutenir les startups les plus prometteuses de l'entrepreneuriat à impact. L'objectif de ce double programme de financement est à terme d'accompagner plus de 250 entreprises et de prendre une participation dans environ une centaine d'entre elles. Cette initiative a trouvé un écho auprès de quelques investisseurs qui étudient la possibilité de rejoindre l'Alliance.

Intégrer les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Au sein d'Aviva France, nous utilisons les **Objectifs de Développement Durable comme cadre méthodologique pour cartographier l'impact social et environnemental d'un investissement.** Ce cadre représente une première étape en amont de l'application d'indicateurs quantitatifs plus précis. Cette méthodologie a été mobilisée pour la mesure de l'impact du fonds Aviva Impact Investing France. Les investissements de ce fonds ont contribué en 2019 à 11 ODD sociaux et environnementaux. La contribution à l'ODD 12 (Consommation et production responsables) se matérialise par exemple par 12172 et 12496 tonnes de déchets qui ont été respectivement collectés et revalorisés durant l'année. Sur le plan social, la création de 16 245 emplois via notre investissement répond directement à l'ODD 8 : Travail décent et croissance économique.



Dans le cadre du fonds Aviva Impact Investing France, Aviva France a investi en 2020 sur Phénix, entreprise pionnière de l'anti-gaspi en France. Phénix a pour mission de récolter et redistribuer les invendus des grandes surfaces. Les solutions anti-gaspillage de Phénix ont eu les impacts suivants en 2019 : 40 millions de repas sauvés en 2020, 67 tonnes de déchets évités, 100 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre évitées.

L'investissement et l'accompagnement d'Aviva Impact Investing France ont permis de soutenir et accélérer le changement d'échelle de Phénix via son déploiement en régions et la numérisation des activités.

³⁹ Global Impact Investing Network

⁴⁰ <https://thegiin.org/impact-investing/need-to-know/#what-is-impact-investing>



Nous développons également l'intégration des ODD par le biais de notre filiale gestionnaire d'actifs, Aviva Investors. L'équipe de recherche thématique travaille avec les équipes de gestion pour développer des stratégies d'investissement capables d'accompagner la transition vers un avenir durable et axées sur ces trois piliers. À la lumière de la thématique d'investissement d'un fonds, l'équipe de gestion sélectionne des entreprises dont les biens et les services ont un impact neutre ou positif sur les ODD avec l'aide des scores fournis par ISS OEKOM, un fournisseur de données d'impact.

Le fonds Aviva Croissance Durable ISR a un processus de gestion axé autour de 4 ODD :

- ODD 3 : Bonne santé et bien-être
- ODD 8 : Travail décent et croissance économique
- ODD 12 : Consommation et production durables
- ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique

Un rapport d'impact annuel du fonds est publié sur le site internet : <https://www.avivainvestors.com/fr-fr/nous-connaître/investissement-responsable/policies-and-documents/>

Aviva Investors a également déployé cette approche ODD sur ses activités de dette privée via le lancement du fonds Aviva Investors Relance Durable France. Nous mesurons l'impact positif de l'investissement à partir d'objectifs fixés sur 2 à 3 KPI extra-financiers pour chaque entreprise.

En 2020, Aviva Investors a également émis ses deux premiers prêts « sustainability-linked » intégrant des covenants extra-financiers⁴¹.



En 2020, Aviva Investors a financé le groupe industriel français pour un investissement de 30M€. L'emprunt a été indexé sur deux indicateurs de performance environnementale et sociale à horizon 2027 :



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Réduire la fréquence d'accidents de 10 à 4%



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Augmenter la part de revenus générés par des produits vertueux de 7% à 70%

Si aucun de ces deux objectifs n'est atteint, l'entreprise devra payer 0,05% supplémentaires sur le taux d'intérêt nominal, et le verser à une ou plusieurs institutions caritatives.

41 Les covenants extra-financier peuvent moduler à la hausse comme à la baisse le taux d'intérêt payé en fonction de l'atteinte ou non d'objectifs ESG prédéterminés.

4.4 Développer notre compréhension des enjeux de biodiversité

L'impact financier de l'érosion de la biodiversité est un sujet d'importance croissante pour Aviva France. **La forte dépendance de nombreux secteurs à la nature impacte directement nos activités d'investissement et d'assurance.** Une étude du World Economic Forum⁴² a permis de mettre en évidence ce lien de dépendance de plusieurs secteurs sur lesquels Aviva France est investi.

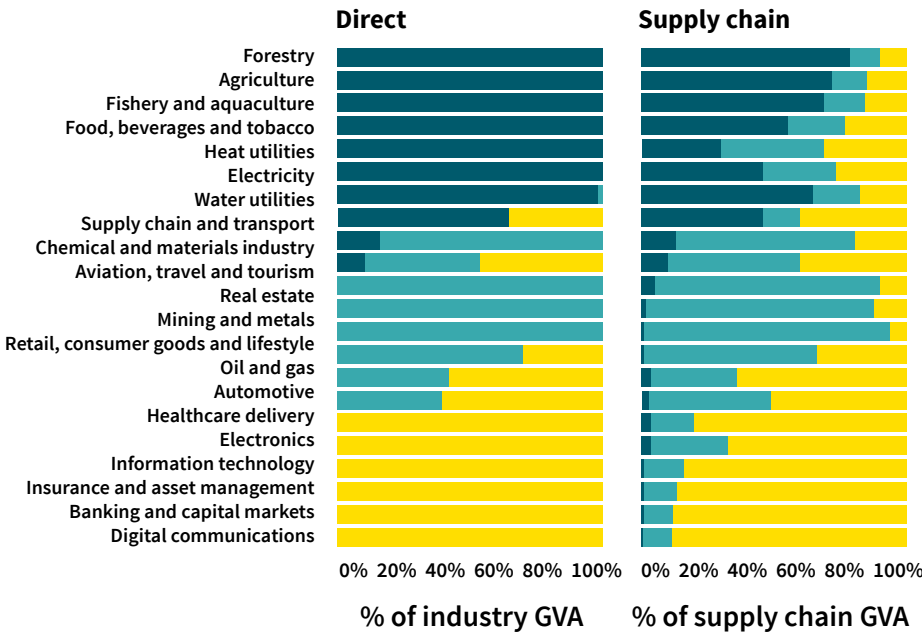


Figure 26 - % de dépendance directe et indirecte à la nature par secteur. Source : PwC

Notre compréhension des enjeux de biodiversité ne se limite pas à l'analyse des risques de dépendance, mais concerne également l'impact des activités d'entreprise sur la biodiversité. C'est pourquoi en 2020 nous avons utilisé l'outil **Biodiversity & Land Use Exposure Score** de MSCI. Les entreprises sont évaluées sur le potentiel impact de leurs activités sur la biodiversité et les efforts qu'elles font pour atténuer cet impact.

Le Biodiversity & Land Use Exposure Score de MSCI

L'outil donne un score sur 10 à chaque société (10 étant la plus mauvaise) en agrégeant deux piliers de notation :

- **Exposition au risque de biodiversité** (/10), en fonction du type d'activités et de leur localisation,
- **Gestion des risques de biodiversité** (/10), qui est basé sur quatre segments : transparence et politique de risques, programmes de protection et restauration des écosystèmes, performance passée et controverses liées à la biodiversité.

Le score final permet de comparer des entreprises en fonction de leur impact sur la biodiversité et leur capacité à gérer ces risques.

42 Source : rapport Why the crisis engulfing nature matters for Business and the economy, Février 2020



En appliquant cet outil sur le portefeuille mandat d'Aviva France géré par Aviva Investors, nous obtenons un score d'exposition au risque de biodiversité de 1,7/10 pour une couverture de 48% du portefeuille. Selon cet outil, qui mérite sans doute d'être amélioré, **les investissements d'Aviva France ont donc peu d'impact sur la biodiversité en 2020.**

Lutter contre la déforestation au Brésil

En 2020, Aviva Investors a rejoint une coalition d'investisseurs ayant pour objectif d'engager le dialogue avec le gouvernement brésilien du président Bolsonaro, fervent défenseur de la souveraineté brésilienne sur l'exploitation de l'Amazonie. Plusieurs actions ont été entreprises dont l'envoi d'une lettre demandant au gouvernement d'appliquer le code forestier brésilien pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts et la déforestation. Cette démarche a abouti en une série de réunions ministérielles auxquelles a participé le directeur des investissements d'Aviva Investors.

En 2020, nous avons également engagé des réflexions en interne pour mettre en oeuvre un plan d'action cohérent avec les initiatives existantes.

Nous continuerons à améliorer notre compréhension des enjeux liés à la biodiversité, et améliorer notre mesure :

- De l'exposition de nos investissements aux risques biodiversité,
- De la contribution de nos investissements aux pressions sur la biodiversité.

Dans ce cadre, nous suivons avec attention les travaux du Science-Based Targets for Nature⁴³ ayant pour but de définir un cadre analytique pour les entreprises sur la considération de leurs impacts et dépendance à la biodiversité.

4.5 Elargir la gamme de produits d'assurance verts

Au sein d'Aviva France, nous sommes conscients de l'intérêt grandissant de nos clients pour des produits d'assurance responsable : en 2020, 81% des français tiendraient compte d'un label de positivité pour choisir un produit d'assurance et 59% choisiraient une compagnie d'assurance plutôt qu'une autre parce qu'elle proposerait des produits « positifs »⁴⁴.

⁴³ L'initiative Science-Based Targets for Nature, en cours de développement par le Science Based Targets Network (SBTN), s'est fixé pour objectif de traduire les objectifs de biodiversité à l'échelle mondiale en objectifs proportionnés par secteurs et entreprises.

⁴⁴ Etude « Les Français et l'économie positive » d'Odoxa-Aviva
<https://presse.aviva.fr/communiqu/206293/Aviva-France-ambitionne-de-labelliser-produits-d-assurance-dommages-Positive-Assurance>

En 2020, nous sommes officiellement devenus le premier assureur à recevoir le Label Positive Assurance, lancé par L'Institut de l'Economie Positive la même année, pour neuf de nos produits d'assurance dommage :

- Assurance habitation (MRH Unique)
- Prévoyance Senséo (Libéral, Médical, Agricole et Standard)
- Multirisque professionnelle (AMRP)
- Agricole (Agriter)
- Digital Emprunteur et santé Pro (Solution Santé Pro)

Le Label est attribué sur la base d'un référentiel comprenant 114 indicateurs relatifs à 3 catégories : prévention et développement d'une culture du risque, accessibilité et lutte contre les discriminations et encouragement de comportements respectueux de l'environnement et solidaires.

AMRP

Le produit Assurance Multirisques Professionnelle (AMRP) a obtenu la note de 77,7/100, soit le niveau de labellisation « **Positive Assurance ++** » par l'Institut de l'Economie Positive. Le produit se distingue particulièrement sur la dimension Encouragement de comportements respectueux de l'environnement et solidaires, avec son option « Energies nouvelles » qui garantit les installations de production d'eau chaude, chauffage ou d'énergie électrique utilisant des sources d'énergies renouvelables. Des **réductions tarifaires accordées aux entreprises labellisées RSE** viennent augmenter cette note. Le produit est également axé sur la dimension Prévention et développement d'une culture du risque avec un ensemble de mesures visant à **sensibiliser le client à la prévention des risques** tout au long de son parcours.

Sur le sujet de l'accessibilité et la lutte contre la discrimination, **une offre « créateur d'entreprise » dédiée aux jeunes entrepreneurs** a été créée afin d'offrir une réduction tarifaire ainsi que des services de conseil personnalisés.

Aviva France propose également plusieurs offres et options pour promouvoir l'écomobilité en assurance automobile :

- Pour les personnes qui ont un abonnement annuel aux transports en commun
- Pour les conducteurs de véhicules plus respectueux de l'environnement (Biocarburants, véhicules hybrides et électriques)
- Pour les conducteurs faisant du covoiturage, en assurant les autres conducteurs du véhicule

Convaincus que l'assurance de demain sera résolument une assurance positive, nous souhaitons à l'avenir déployer de nouvelles solutions d'assurance responsable. Dans ce cadre, Aviva France a déjà prévu de poursuivre les labellisations sur d'autres produits en 2021, notamment d'assurance automobile et santé.

Annexes

Climate VaR Modelling Approach/Scénarios climatiques envisagés

Aviva développe des mesures permettant d'évaluer les impacts potentiels sur l'entreprise des risques et opportunités futurs liés au changement climatique, pour chacun des scénarios du GIEC, ainsi que pour un scénario central. Les scénarios du GIEC visent à mesurer l'effet des changements de la composition atmosphérique sur l'équilibre énergétique du système climatique mondial, à partir de sources telles que les émissions de gaz à effet de serre, d'autres polluants atmosphériques et des changements dans l'utilisation des sols.

Les quatre scénarios du GIEC représentent différents Profils Représentatifs de Concentration (PRC) qui décrivent la composition de l'atmosphère à la fin du 21^{ème} siècle. Le tableau 1 résume le lien entre les PRC, les augmentations potentielles de température en 2100 et le niveau d'atténuation requis, que nous utiliserons pour décrire les scénarios dans ce rapport.

RCP	Augmentation de température	Description
RCP2.6	1.5°C	Atténuation agressive
RCP4.5	2°C	Atténuation forte
RCP6.0	3°C	Atténuation modérée
RCP8.5	4°C	Statu quo

Tableau 1 - Cartographie des RCP, des augmentations potentielles de température et des niveaux d'atténuation. Source : TCFD

Aviva a développé cette mesure de Var conjointement au projet pilote investisseur de l'UNEP FI. Ce dernier développe des modèles et des outils d'analyse de scénarios pour évaluer l'impact potentiel des autres scénarios du GIEC sur les actifs d'entreprise et immobiliers, en collaboration avec Carbon Delta, an MSCI company.

Carbon Delta, an MSCI company utilise le modèle REMIND⁴⁵ du Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK)⁴⁶. Les résultats de scénario du modèle REMIND incluent des mesures financières comme les coûts directs/ indirects des émissions, les dépenses d'investissement supplémentaires et les implications sur les revenus répartis par secteur et par géographie.

45 REMIND est un modèle multirégional global incorporant l'économie, le système climatique et une représentation détaillée du secteur de l'énergie. Il permet l'analyse des options technologiques et des propositions politiques d'atténuation du réchauffement climatique.
46 Le Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK) est un institut de recherche public allemand traitant des questions scientifiques cruciales dans les domaines du changement climatique, des impacts climatiques et du développement durable.

Bien que ces scénarios reflètent la recherche scientifique actuelle et l'Accord de Paris, une incertitude demeure clairement sur les trajectoires climatiques futures ainsi que sur le risque politique lié à la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des Contributions Déterminées au Niveau National (CDNN)⁴⁷.

Il est important de noter que les quatre scénarios supposent tous un cheminement graduel, dans lequel les températures augmentent lentement mais la politique climatique déployée à des vitesses variées avec un degré relativement élevé de coordination mondiale. Ils n'envisagent pas le risque de transition dans un environnement politique plus chaotique, où un manque de coordination mondiale et des actions politiques trop tardives et trop soudaines sont constatés. Cela est susceptible d'impliquer une sous-estimation du risque de transition.

Le modèle de Carbon Delta, an MSCI company et les outils d'analyse de scénario prennent également en compte les cinq Profils Socioéconomiques Partagés. Ils prennent aussi en compte les caractéristiques socioéconomiques, comme la population, la croissance économique, l'éducation, l'urbanisation et le taux de développement technologique. Le tableau ci-dessous illustre les différents SSPs.

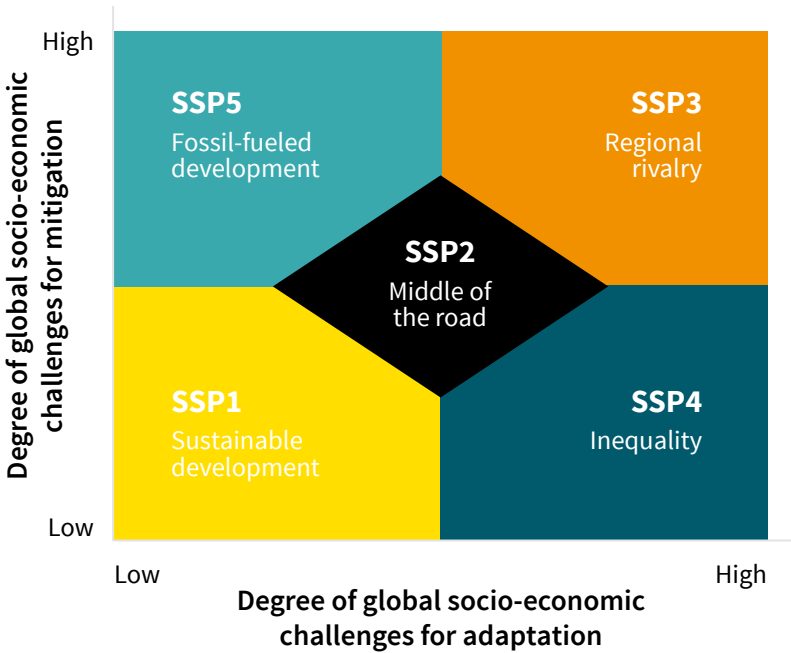
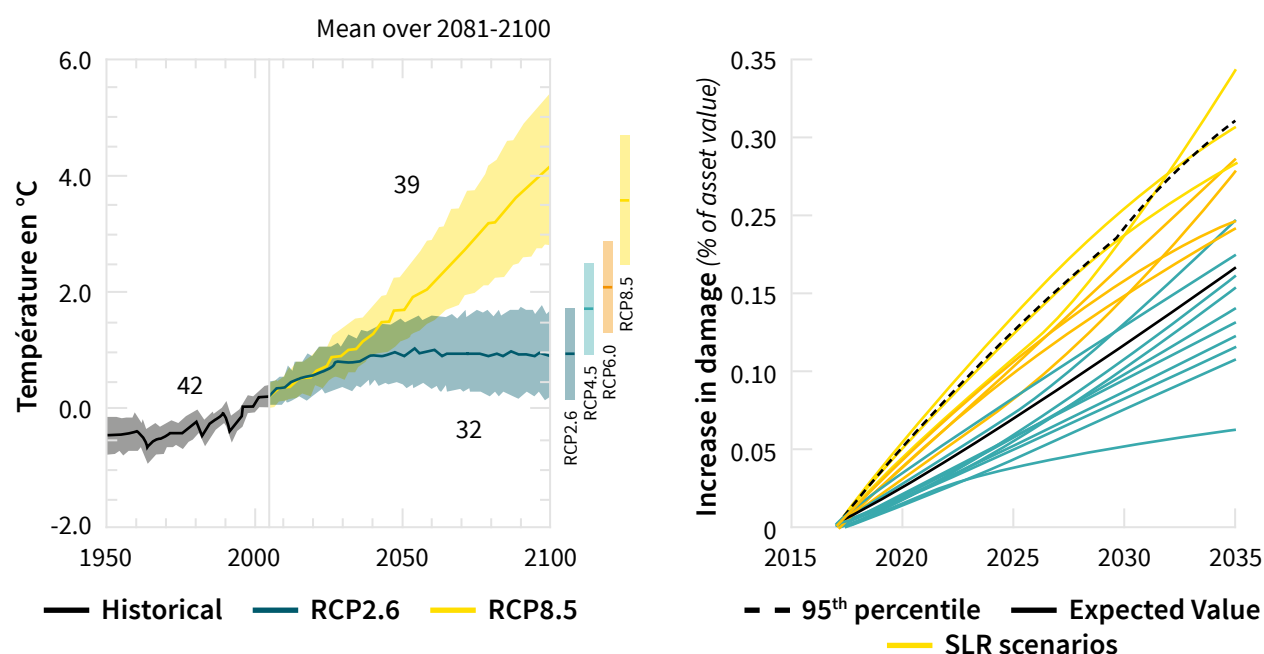


Figure 27 : Mitigation and adaptation challenges depicted by each SSP

Horizon temporel pris en compte pour chaque scénario

Les risques physiques et de transition sont modélisés jusqu'à 2100. Un horizon long est nécessaire pour capturer les risques physiques du changement climatique, d'autant plus qu'ils ne se manifesteront probablement pas avant la seconde moitié du siècle. Les impacts financiers peuvent être évalués sur un temps plus court (ex: 15 ans) dans le cas de requêtes spécifiques.

47 Le concept de Contributions Prévue Déterminées au Niveau National est utilisé dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques pour les réductions des émissions de gaz à effet de serre que tous les pays qui ont signé la CCNUCC ont été tenus de publier dans le cadre de la COP21.



Risques et opportunités couverts

La modélisation de la transition ainsi que des risques et opportunités physiques couvre les coûts d'action politique prévus liés à la limitation des émissions de gaz à effet de serre. **Cette modélisation couvre aussi les profits prévus en lien avec l'augmentation des revenus verts**, à partir du développement de nouvelles technologies et de nouveaux brevets.

En outre, elle couvre les impacts des épisodes climatiques aigus tels que l'augmentation de la fréquence et de la gravité des tempêtes, les températures extrêmes, les précipitations et chutes de neige, les rafales de vent, les cyclones tropicaux, ainsi que les impacts graduels de phénomènes chroniques comme les températures supérieures à la moyenne et les augmentations du niveau de la mer. Il est important de noter que les changements de temps habituels et exceptionnels peuvent tout aussi bien avoir un impact positif que négatif sur les sociétés ou les instruments (voir figure 3).

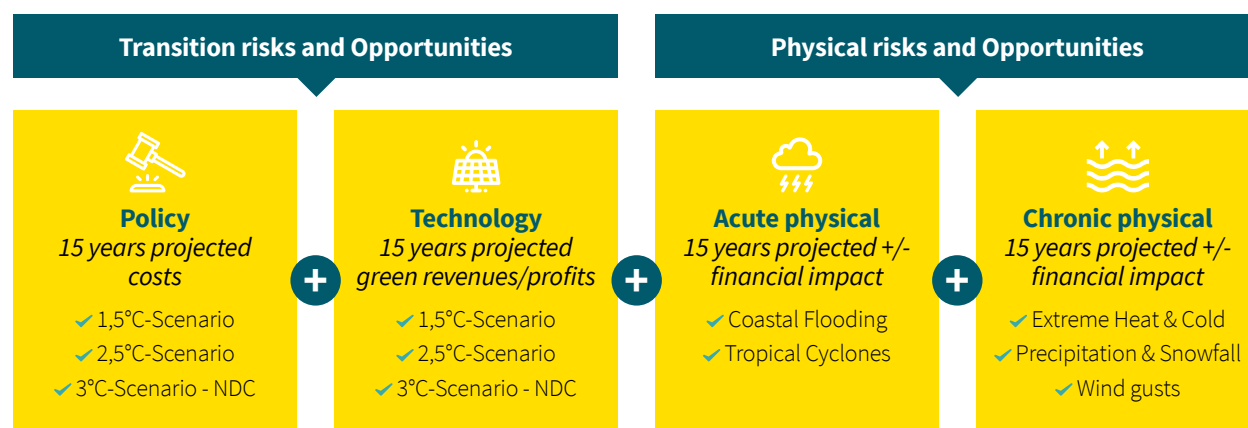
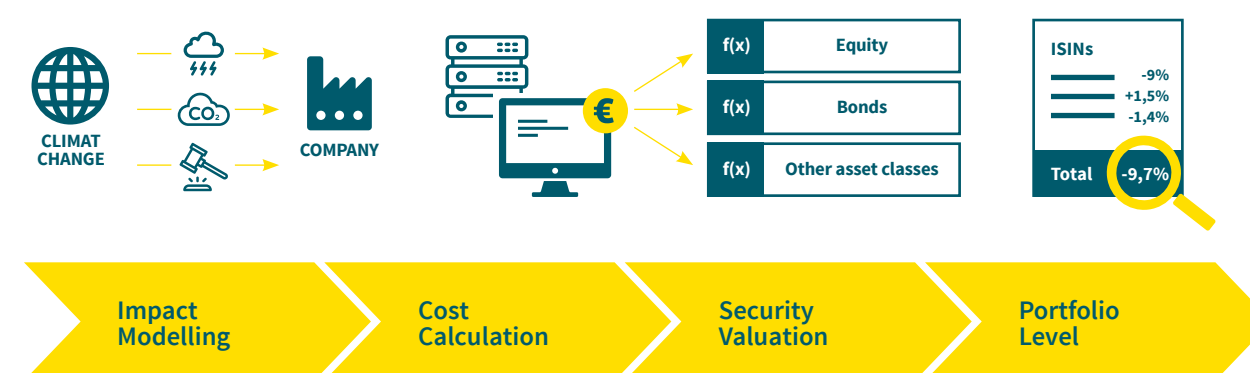


Figure 3 - Risques et opportunités couverts. Source : MSCI

Approche modulaire

Pour évaluer ces risques et opportunités, une approche modulaire a été adoptée (voir figure 4).



Pour évaluer l'impact sur la valeur de marché des investissements et l'impact sur les réserves ou les primes, par exemple, les hypothèses suivantes doivent être envisagées :

1. La mesure dans laquelle la valorisation des actifs prend déjà en compte les risques et opportunités liés au climat dans chaque scénario.
2. Les horizons probables des futures modifications de valorisation des actifs, si tous les risques et opportunités liés au climat ne sont pas pris en compte actuellement.
3. Les changements de notre portefeuille d'actifs au fil du temps ainsi que le moment de ces changements, par rapport au moment où de futures corrections de marché prenant en compte ces risques et opportunités liés au climat adviennent.
4. La mesure dans laquelle les changements de coûts seront transmis aux assurés sur les 15 prochaines années et/ou les volumes de vente pourraient être réduits ou augmenter, concernant des lignes de métiers spécifiques.
5. L'impact sur la capacité du marché de réassurance et les tarifs, ainsi que la solvabilité des réassureurs, et les implications de notre stratégie de réassurance.

Enfin, pour évaluer l'impact global des risques et opportunités liés au climat dans tous les scénarios, les éventualités et probabilités de chaque scénario doivent être déterminées.

À cette fin, Aviva a pris en compte entre autres l'analyse scientifique actuelle de la trajectoire probable des émissions, ainsi que les engagements politiques pris par les pays pour réduire les émissions (voir Figure 5).

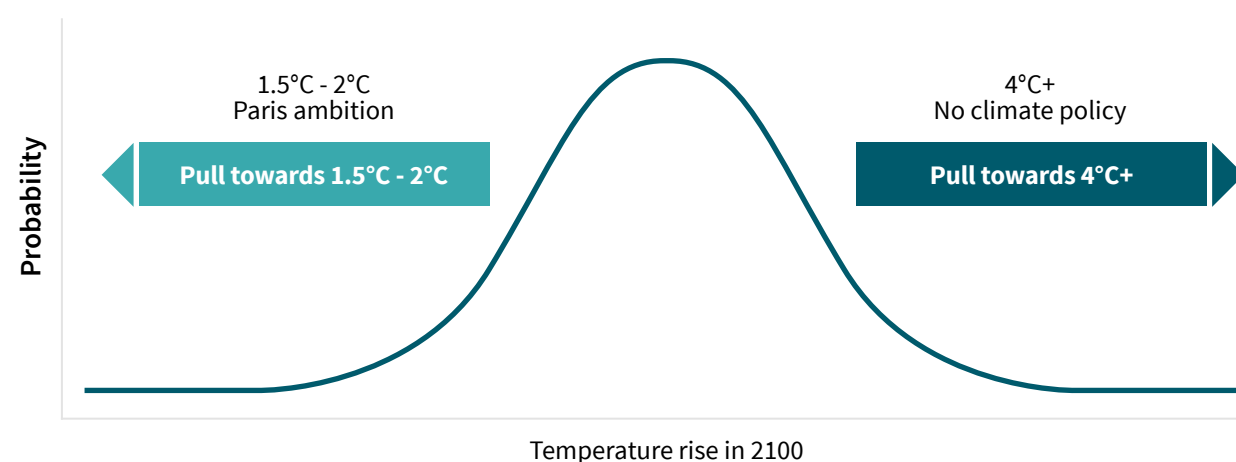


Figure 5 – Résultat le plus probable sur la base de la situation actuelle. Source : Aviva

Risques et opportunités de la transition

L'impact financier des risques et opportunités à la transition sont calculés par rapport au scénario du statu quo (c'est à dire, qu'il est supposé qu'il n'y ait pas de coûts ou d'opportunités de transition dans le scénario du statu quo, dans lequel les émissions actuelles sont présumées continuer à augmenter au rythme actuel). Le calcul couvre les coûts de la réduction des émissions (figure 6) et les revenus des nouvelles technologies.

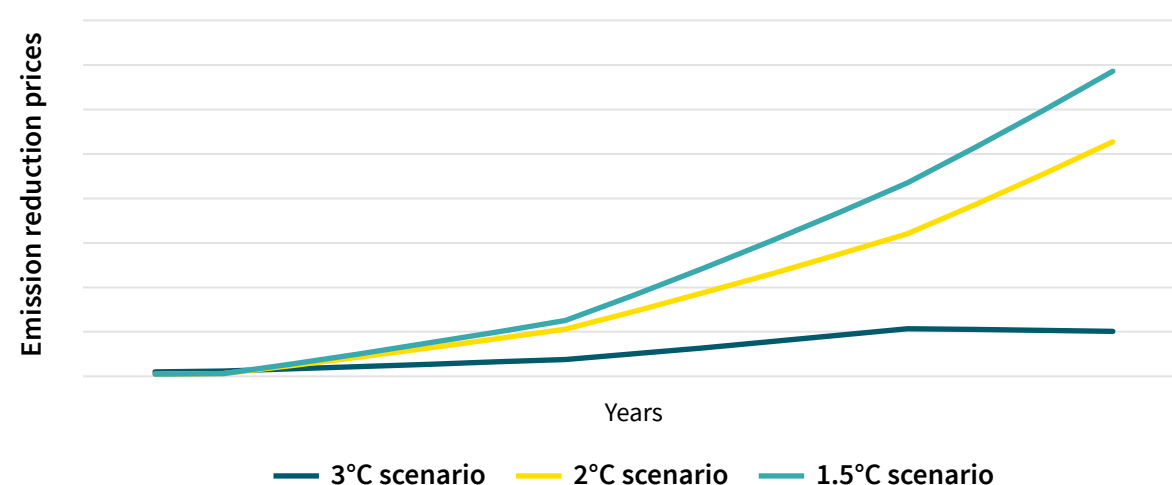


Figure 6 – Prix de la réduction des émissions (2010 US\$/tCO2eq). Source : MSCI

• Investissements

Une méthodologie de valorisation des actifs financiers est utilisée pour évaluer le risque de baisse potentiel sur nos investissements, à partir des différents scénarios de transition (voir figure 7).

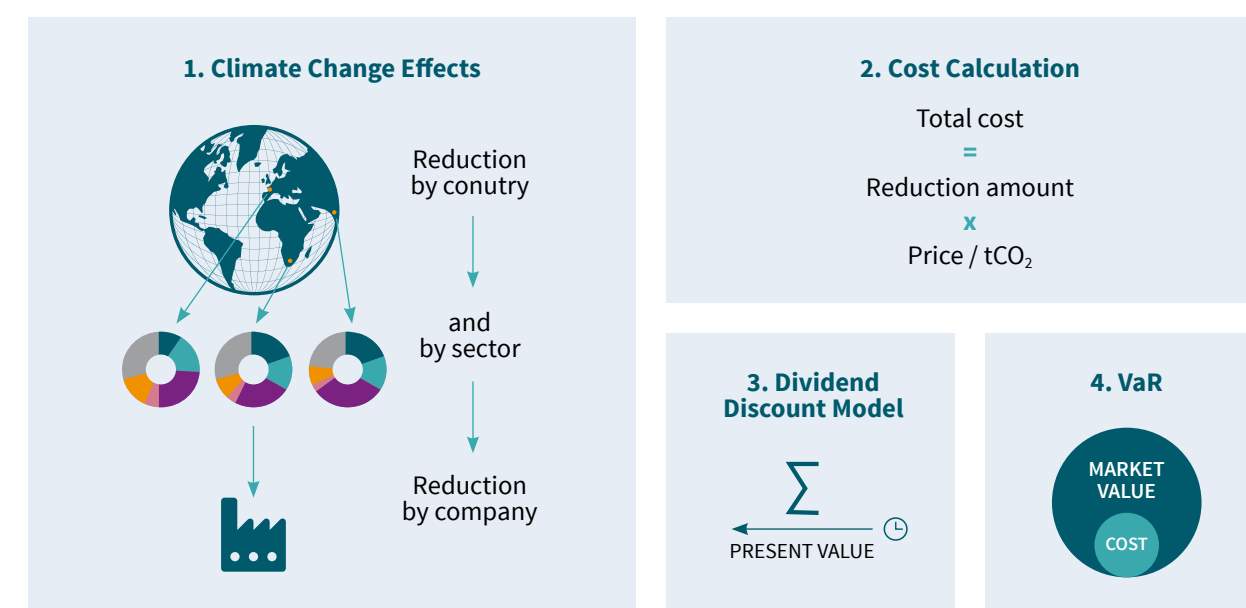


Figure 7 – Résumé de la méthodologie. Source : MSCI

Pour les obligations d'entreprise et les actions, la différence entre la valeur de marché et la valeur ajustée après prise en compte des coûts et/ou revenus des changements climatiques est mesurée (c'est à dire l'impact relatif aux conditions climatiques actuelles et à la trajectoire des émissions). Pour estimer l'impact de manière cohérente quand une société a émis des actions et des obligations, le modèle de Merton⁴⁸ est utilisé. Ce modèle permet de traduire l'impact sur une entreprise dans son ensemble, par le changement de valeur de ses obligations et de ses actions. Puisque les coûts sont couverts comme les opportunités, la Var climatique peut être soit négative, soit positive, en fonction de l'équilibre des futurs coûts et revenus anticipés liés au carbone des différentes sociétés ou des instruments.

MSCI a également développé une méthodologie d'estimation de l'exposition à la transition des actifs immobiliers, que nous avons utilisée tant pour l'immobilier direct que pour les détentions de dette liée à l'immobilier. Concernant les actifs d'infrastructure, Aviva prévoit d'utiliser le cadre de risque de transition de ClimateWise pour identifier les expositions clés au risque sur notre portefeuille d'actifs. Cela prendra en compte la manière dont le risque et les opportunités de transition varient en fonction de la géographie, du secteur et du sous-secteur, pour évaluer l'impact potentiel dans différents scénarios climatiques. Par exemple, une revue récente de l'infrastructure des transports a mis en lumière d'importantes opportunités potentielles.

⁴⁸ Les analystes et investisseurs utilisent le modèle de Merton pour comprendre les capacités d'une société à respecter ses obligations financières, rembourser sa dette, et évaluer la possibilité que cette société soit en défaut de crédit.

• Engagements assurantiels

Aviva a évalué l'impact de la réduction potentielle des taux de mortalité découlant de la réduction de la pollution de l'air, sur les réserves d'assurance vie, dans le cadre des scénarios d'atténuation agressive et forte. Cela tient compte d'une réduction anticipée des émissions carbone et d'une augmentation des véhicules électriques remplaçant les véhicules à moteur à combustion. Pour chaque scénario de transition, il existe un potentiel de réduction des décès liés à la pollution de l'air, bien que nous notions que ce potentiel dépend énormément du mix de carburant produisant l'électricité pour le réseau. Bien que les unités de transformation des déchets en énergie aient des émissions de particules similaires aux centrales à gaz, les unités de biomasse comme les installations à palettes de bois, malgré leurs nombreux avantages, produisent significativement plus de particules que les centrales à gaz.

Du côté de l'assurance dommages, des risques et opportunités de transition peuvent également se présenter. Par exemple, l'adoption plus large de véhicules électriques, l'augmentation du covoiturage et de voitures automatisées pourraient diminuer le pool de véhicules à assurer, impliquant une baisse de la fréquence des sinistres mais également des primes. Cependant, ces éléments n'ont pas été inclus à ce jour. Nous prévoyons d'étendre notre modélisation pour couvrir les risques et opportunités de transition d'assurance générale au fil du temps.

Risques et opportunités physiques

L'impact financier des risques et opportunités physiques est basé sur l'évaluation des coûts attendus dans le scénario du statu quo et les coûts à un 95ème percentile supérieur découlant de risques tels que : chaleur et froid extrêmes, précipitations et chutes de neige importantes, inondations côtières, rafales de vent et cyclones tropicaux. Nous utilisons les coûts attendus et les coûts à un percentile supérieur pour définir une distribution des résultats du risque physique pour chaque scénario. Nous prenons ainsi en compte certains des effets physiques potentiels les plus extrêmes du changement climatique, tout en utilisant un horizon cohérent à 15 ans comme celui utilisé pour le risque de transition.

• Investissements

Les risques physiques sur les investissements découlent en général de l'exposition des installations (bâtiments, usines, infrastructures) possédées ou utilisées par la société qui a émis l'instrument financier, de ses « installations », et de la chaîne d'approvisionnement sur laquelle elle repose pour fabriquer son produit final. À ce titre, nous utilisons la méthodologie suivante pour évaluer le risque physique potentiel de différents scénarios sur nos investissements.

EXPECTED COST = VULNERABILITY x HAZARD x EXPOSURE



Figure 8 – Modélisation d'impact et estimation du coût attendu. Source : MSCI

Le coût (figure 8) est défini en plaçant les installations sur une carte du monde. Sur cette carte, y sont décrits les mesures définissant l'exposition de l'installation à différents risques de conditions météorologiques extrêmes, combinées à une fonction de vulnérabilité qui convertit en un coût monétaire estimé par installation, l'exposition et l'évaluation de l'impact du danger physique sur chaque scénario.

Tant pour les obligations d'entreprise que pour les actions, la différence entre la valeur de marché et la valeur ajustée est mesurée après prise en compte des coûts et/ou revenus agrégés de l'installation.

Les coûts et/ou revenus pour une entreprise sont mesurés par rapport à une évaluation des risques physiques dans les conditions actuelles, car elles sont supposées avoir déjà été prises en compte dans la valeur de marché. Cet impact est alors traduit en un changement de la valeur de ses obligations et de ses actions en utilisant le modèle de Merton.

Aviva reconnaît que l'approche actuelle ne tient pas compte de l'impact sur la chaîne d'approvisionnement de la société ni sur la demande de ses produits et services ou de l'impact potentiel d'atténuation de l'assurance. Par exemple, si l'on prend un constructeur automobile majeur, ses actifs incluront principalement les usines et les machines, et possiblement les concessions.

Sa chaîne d'approvisionnement est large, complexe et potentiellement étendue géographiquement et, si elle est perturbée, pourrait impacter négativement les coûts et/ou revenus de la société.

Nous continuerons à travailler en interne et avec des partenaires extérieurs pour développer des bonnes pratiques dans ce domaine. Pour les actifs immobiliers détenus directement et les infrastructures, nous utilisons la même approche que celle décrite ci-dessus.

Pour l'immobilier détenu directement, l'impact concerne directement l'évaluation du bien. Concernant les obligations souveraines, l'impact sur la valeur de marché d'un titre est mesuré en évaluant combien la notation d'un souverain pourrait évoluer avec la survenance de dangers climatiques extrêmes différents dans chaque scénario.

Les facteurs liés au climat peuvent avoir un impact sur la dette souveraine : exposition et vulnérabilité au changement climatique ; préparation et adaptation ; capacité à lever des fonds pour l'atténuation et la réparation consécutive à la catastrophe ; capacité à lever des fonds par la fiscalité et l'endettement ; recours à l'aide étrangère et au soutien du Fonds Monétaire International et d'autres organismes supranationaux.

Pour évaluer la vulnérabilité d'un souverain au changement climatique et sa préparation, l'indice Notre Dame-Global Adaptation Index (ND-GAIN) I de l'Université Notre-Dame a été utilisé pour mesurer le risque de changement climatique. Nous observons que l'évaluation de la dette souveraine est difficile car les souverains sont exposés au changement climatique par différents vecteurs : les bâtiments publics et les infrastructures publiques, le coût des réparations d'urgence des zones affectées par les catastrophes liées au climat, l'aide et les coûts de reconstruction et en dernier recours le coût de l'action de l'assureur.

Ainsi, les données ND-GAIN ont été utilisées pour contribuer à soutenir les jugements concernant les tests à appliquer à ce stade à différentes obligations souveraines dans notre modélisation. **Nous continuerons à travailler en interne et avec des partenaires extérieurs pour développer de bonnes pratiques dans ce domaine.**

• Engagements d'assurance

La VaR climatique des risques d'assurance vie calcule l'impact sur les réserves dans chaque scénario, d'un changement des taux de mortalité dû à la survenance de différents dangers climatiques extrêmes, sur la base d'une revue de la recherche universitaire liant le changement climatique à des changements potentiels de taux de mortalité. Pour les scénarios de température élevée, lorsque le changement climatique s'est produit, le tableau est complexe. **Il est par exemple possible que les étés comme les hivers soient plus chauds, ou que les saisons soient plus extrêmes.**

Du côté de l'assurance Générale, la VaR climatique calcule l'impact sur les primes selon la survenance de différents dangers climatiques extrêmes dans chaque scénario. L'impact sur les primes est alors utilisé pour déterminer l'impact sur notre activité, en prenant en considération l'impact sur les prix, les volumes de ventes, et notre stratégie de réassurance. Initialement, nous avons concentré nos efforts sur les inondations au Royaume-Uni.

Nous avons travaillé avec des experts internes et externes pour prendre en compte la manière dont le changement climatique pourrait y changer la fréquence et la gravité des inondations et utilise notre capacité de modélisation de catastrophe existante pour évaluer son impact sur les primes. **Nous prévoyons d'affiner encore cette approche et d'étendre notre modélisation à d'autres dangers climatiques extrêmes au fil du temps.**

Agrégation des risques et opportunités liés au climat

Conjointement avec Elseware, conseil en quantification et gestion du risque, nous avons utilisé une méthodologie de réseau bayésien pour combiner toutes les composantes de notre exposition et tirer une vue agrégée de l'impact des risques et opportunités liés au climat. L'attrait de cette approche est que nous pouvons combiner un certain nombre de postulats, de jugements experts, de données internes et de données externes pour évaluer l'impact potentiel de ces risques, sur une base agrégée. Nous pouvons alors déterminer une VaR climatique globale pour chaque scénario.



Les distributions d'impact de chaque scénario climatique sont alors combinées pour donner un résultat agrégé sur les quatre scénarios. **Cette étape finale d'agrégation utilise la probabilité assignée à chaque scénario,** en prenant en considération, entre autres, l'analyse scientifique actuelle de la trajectoire globale des émissions ainsi que des engagements politiques pris par les pays de réduire des émissions.

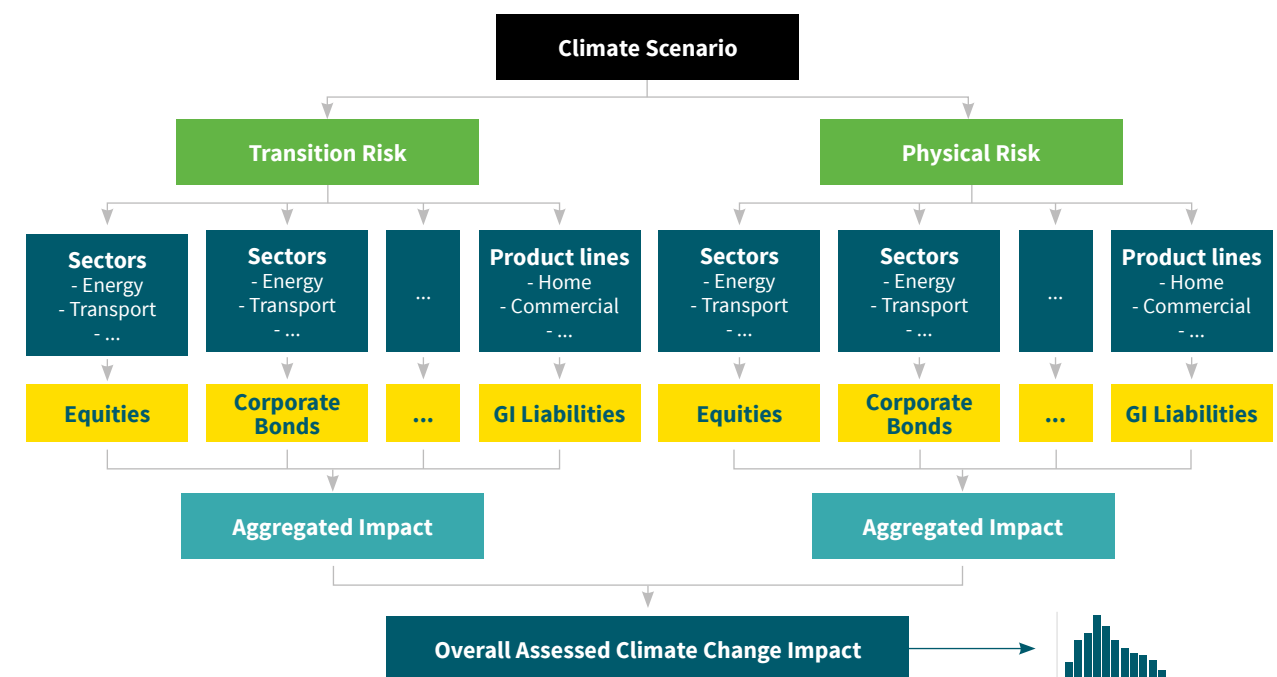


Figure 9 – Processus d'agrégation d'Aviva pour chaque scénario. Source : Aviva



Figure 10 : Impact du changement climatique évalué globalement. Source : Aviva

Synthèse des métriques de risque climat utilisées par Aviva France

Comme le montre le tableau suivant, nous utilisons divers outils et métriques pour piloter notre exposition aux risques climatiques et suivre nos engagements. Tout en reconnaissant les limites de mesure des outils utilisés (périmètre de couverture, disponibilité des données, horizons de temps, incertitude sur certaines hypothèses sous-jacentes), nous pensons qu'ils sont utiles pour soutenir notre stratégie et la gestion des risques climat.

Métrique	Périmètre	Risque Physique/ Transition	Mesure et utilisation	Fournisseur de données
Investissement en actifs verts	Obligations vertes et infrastructure bas-carbone	Transition	Mesure de l'investissement en actifs verts pour comparaison avec les objectifs.	Aviva
Empreinte/Intensité carbone	Actions et crédit	Transition	Utilisation de l'empreinte carbone et de l'intensité carbone moyenne pondérée pour évaluer l'exposition des actifs et piloter l'objectif de 25% de réduction d'ici 2025.	Aviva/MSCI
	Opérations	Transition	Mesure des émissions liées aux opérations et comparaison avec les objectifs	Aviva
Potentiel de réchauffement du portefeuille	Actions, crédit, immobilier, obligations souveraines et actifs verts	Transition	Mesure la température du portefeuille d'investissements et l'alignement sur l'Accord de Paris.	Aviva/MSCI
Climate Var	Actions, crédit, immobilier, obligations souveraines et produits d'assurance	Physique et transition	Evalue le potentiel impact des risques et opportunités climatiques physique et de transition dans le cadre de différents scénarios du GIEC.	Aviva/MSCI
Pilotage du risque souverain	Obligations souveraines	Physique	Mesure l'exposition des pays aux risques physiques du réchauffement climatique via l'indicateur ND Gain.	Aviva/ND-GAIN
Pertes liées aux conditions météorologiques	Produits d'assurance	Physique	Pertes réelles liées aux conditions météorologiques par rapport aux pertes météorologiques prévues, par année et unité économique.	Aviva

Tableau 2 - Cartographie des métriques de risque climat utilisées au niveau d'Aviva France

Correspondance avec les recommandations de la TCFD

Gouvernance	Description de la surveillance exercée par les organes de direction sur les risques et les opportunités liés au climat	Partie 2.1 et 2.2
	Description du rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques liés au climat	Partie 2.1 et 2.2
Stratégie	Description des risques et des opportunités liés au climat identifiés par l'entreprise à court, moyen et long terme	Parties 1.1, 3.3.1, 3.3.2
	Description de l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	Parties 1.1, 1.2, 3.3
	Description de la résilience de la stratégie de l'entreprise, en tenant compte des différents scénarios climatiques, y compris d'un scénario 2°C ou moins	Parties 1.2, 3.1.1, 3.3.3
Gestion des risques	Description des processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat	Parties 3.2.2 et 3.3
	Description des processus de gestion des risques liés au climat par l'entreprise	Partie 3.2.2 et 3.3
	Description de l'intégration des processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat dans la gestion globale des risques de l'entreprise	Partie 3.2.2 et 3.3
Indicateurs et objectifs	Publication des métriques utilisées par l'entreprise pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	Parties 3.1.1, 3.2.2, 3.3 et annexes
	Déclaration des informations sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) et risques y afférent dans le cadre des scopes 1 et 2, le cas échéant du scope 3.	Parties 3.3.1 et annexes
	Publication des informations sur les objectifs fixés pour gérer les risques et opportunités liés au climat, ainsi que les résultats atteints dans la poursuite de ces objectifs.	Parties 1.2 et 3.1.2, 3.1.3, 3.3.1 et annexes

Tableau 3 - Correspondance de la structure du rapport avec les recommandations de la TCFD

Glossaire

Actif

Un actif financier est un titre ou un contrat, généralement transmissible et négociable (par exemple sur un marché financier), qui est susceptible de produire à son détenteur des revenus ou un gain en capital, en contrepartie d'une certaine prise de risque. Les actions et obligations sont des actifs financiers par exemple.

Action

Une action est un titre de propriété délivré par une entreprise. Elle confère à son détenteur la propriété d'une partie du capital de cette entreprise, avec les droits qui y sont associés : intervenir dans la gestion de l'entreprise (via, par exemple, un vote) et en retirer un revenu appelé dividende.

Changement climatique

Tout changement de climat dans le temps, qu'il soit dû à la variabilité naturelle ou aux activités humaines. Cette définition diffère de celle qui est employée dans la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, dans laquelle le changement climatique s'applique à un changement de climat attribué directement ou indirectement aux activités humaines qui modifient la composition de l'atmosphère dans son ensemble et qui s'ajoute à la variabilité naturelle du climat constatée sur des périodes de temps comparables. (GIEC)



CO₂

Dioxyde de carbone, l'un des principaux gaz à effet de serre.

Contrepartie

Entité se situant de l'autre côté d'une transaction, en position d'acheteur ou de vendeur.

Critères ESG

Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise.

Développement durable

Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. (Rapport Brundtland, 1987).

Droit de vote

Attaché à une action, le droit de vote permet à son détenteur d'exprimer sa position et de participer aux décisions stratégiques d'une entreprise.

Effet de serre

L'effet de serre est un phénomène naturel provoquant une élévation de la température à la surface de notre planète. Les activités humaines affectent la composition chimique de l'atmosphère en larguant des gaz entraînant un effet de serre additionnel, responsable en grande partie du changement climatique actuel.

Les gaz à effet de serre sont les gaz responsables de ce phénomène. (Météo France)



Exposition financière

Part d'un fonds investi sur une valeur, un actif ou un groupe d'actifs.

Gestion sous mandat de gestion

Dans le cadre de la gestion sous mandats, le client confie la gestion de son épargne à l'assureur qui a la faculté de décider de la manière dont les investissements de son client sont gérés dans le cadre défini par le mandat de gestion. Dans le présent rapport, les mandats de gestion incluent les fonds en euros gérés par Aviva ainsi que tout fonds géré en représentation d'un contrat d'assurance.

Intensité carbone

L'intensité carbone est le rapport des émissions de CO₂ à la production de l'entreprise

Investissement Socialement Responsable

L'investissement socialement responsable répond à des critères ESG obligatoires fixés par les investisseurs.

Investissement vert

L'investissement vert qualifie un investissement ayant pour objectif de favoriser la transition énergétique et d'atténuer l'empreinte écologique. Au sein d'Aviva France, nous considérons comme vert les investissements suivants :

- Obligations vertes
- Obligations sustainable
- Obligations « sustainability-linked »
- Obligations sociales
- Projets d'infrastructure et transport bas-carbone (Solaire, éolien onshore et offshore, équipements d'efficacité énergétique, conversion de déchets en énergie, hydrogène vert, stockage sur batteries électriques, stations de véhicules électriques et de transports public bas-carbone)
- Actif immobilier bénéficiant d'une certification ou d'un label
- Fonds de relance
- Gamme de fonds Climate Transition

Loi sur la Transition Énergétique et la Croissance Verte (LTECV), France

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) publiée au Journal Officiel du 18 août 2015, ainsi que les plans d'action qui l'accompagnent visent à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, ainsi que de renforcer son indépendance énergétique tout en offrant à ses entreprises et ses citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif. (Ministère de la Transition écologique et solidaire).



Obligation

Actif qui constitue une créance (un prêt) sur son émetteur, public ou privé, et représente une dette financière selon des paramètres définis contractuellement.

Portefeuille

Ensemble des actifs détenus par un fonds d'investissement.

Risque de crédit

Risque qu'un emprunteur/émetteur d'obligation ne rembourse pas l'intégralité de sa créance.

Scénario 2°C

Scénario économique et/ou productif compatible avec une limitation du réchauffement climatique sous le seuil des +2°C en 2100 par rapport aux niveaux préindustriels.

Unité de compte

Support d'investissement (fonds d'action, fonds obligataire) associé à un contrat d'assurance-vie.





Aviva France

Société anonyme au capital de 1 678 702 329 euros

Siège social : 80 avenue de l'Europe

92270 Bois-Colombes

331 309 120 R.C.S Nanterre

40667-0621

Disclaimer : Soumis aux obligations de reporting explicitées par l'article 173-6 de la loi de transition énergétique pour une croissance verte, Aviva France publie ce rapport présentant sa politique d'investissement responsable qui tient compte des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise et des défis à relever en matière de lutte contre le changement climatique.